



LE PRIX COURANT

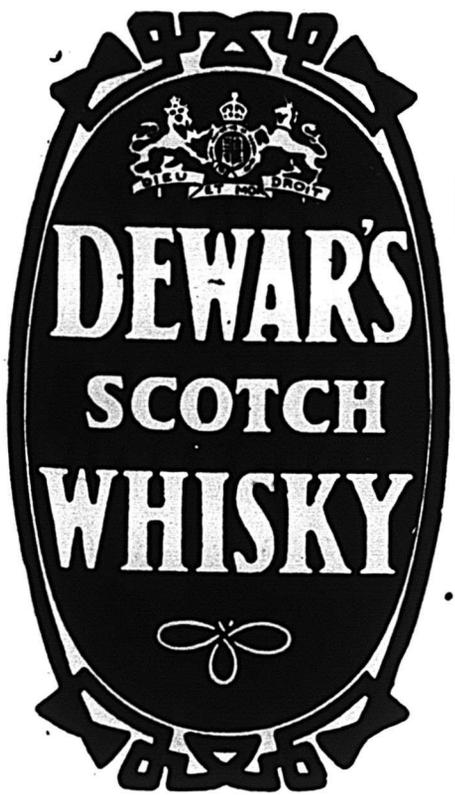


Fondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 5 JUIN 1914.

Vol. XLVII.—No 23.
SOCIÉTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

MONTREAL
JUN 5 1914



L'article qui procure les plus fortes ventes.

En vente partout

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL.

Agents Canadiens.

MAISON FONDÉE EN 1857.

Desirez-vous Augmenter Votre Chiffre d'Affaires?

Tout homme actif, quel que soit son genre de commerce, doit rechercher les moyens de le rendre chaque jour **MEILLEUR**. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat, c'est d'attirer et de retenir la clientèle en tenant des marchandises de tout premier ordre. En tenant et
 ∴ ∴ recommandant les ∴ ∴



ESSENCES CULINAIRES

ET

VERNIS A CHAUSSURES

DE

: : J O N A S : :



vous êtes en mesure d'offrir à vos clients des articles établis pour créer une bonne impression en faveur de votre magasin, parce qu'ils donnent toujours des résultats satisfaisants. Ils sont le prototype de l'excellence et sont toujours hautement appréciés. ∴ ∴ ∴

Si vous voulez attirer et retenir la clientèle, vendez les

PRODUITS DE

HENRI JONAS & CIE

FABRICANTS.

Maison Fondée en 1870.

389 et 391 rue St-Paul, - - - Montréal.

Essayez ce produit de bonne vente

SUCCOTASH, une délicieuse variante du régime végétal—précisément ce que vos clients apprécieront. Une combinaison de Blé d'Inde vert frais et de Fèves de Lima.

Le Succotash marque Log Cabin est un sûr favori. Il est soigneusement préparé dans nos cuisines d'une propreté insurpassable par des chefs expérimentés. Aussi agréable au goût que sain. Une ligne qui vous procurera beaucoup de ventes extra.

**Laissez votre fournisseur vous en envoyer
quelques caisses pour essai.**

Dominion Cannery Limited

Hamilton, Can.

FAITES PLUS D'ARGENT SUR VOS VENTES DE SIROP

La perte de profit et le trouble avec vos clients pour le mécontentement que donne le mauvais sirop sont entièrement éliminés lorsque vous tenez le

SIROP DE TABLE MARQUE "CROWN"

Ce splendide produit est maintenant offert aux épiciers progressistes, en barils contenant environ 45 gallons. Nous cotons seulement un exceptionnel bas prix dans des lettres confidentielles. Nous acceptons aussi de payer le fret et de ne pas faire payer les barils.

Les épiciers de toute la Province nous disent qu'ils ont grandement accru leurs ventes depuis qu'ils commencent à tenir la Marque "Crown" et que leur pourcentage de profit s'est considérablement amélioré.

Pourquoi ne suivez-vous pas leur exemple et rendre possible d'obtenir les profits ajoutés au

moyen de l'active demande pour la Marque "Crown"? Nous garantissons que la Marque "Crown" ne fermentera pas ni ne se gâtera

Si vous désirez essayer ce Sirop, le meilleur de tous, dans votre propre maison avant de décider que c'est une bonne affaire de pousser cette Marque dans le magasin, nous serons heureux d'envoyer un échantillon absolument gratis sur réception de votre demande.

Si vous connaissiez déjà la superbe qualité de ce Sirop, pourquoi ne pas commander au moins un baril aujourd'hui? Lorsque vous ferez votre commande, nous vous demandons de mentionner le nom du marchand de gros par l'intermédiaire duquel vous désirez que votre consignment soit en voyée.

Envoyez votre commande aujourd'hui.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED

(Manufacturiers des Marques EDWARDBURG)

MONTREAL

Usines : CARDINAL, BRANTFORD.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiqués en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.34
Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
German's Sweet, 1/2 s. et 1/4 bte de 6 lbs. 0.26
Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
Chocolat sucré, Caracas, 1/2 et 1/4 lb. cakes, bte de 6 lbs. 0.32
Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34



Registered Trade-Mark

Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons par boîte 1.25
 Les prix sont F.O.B. Montreal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
Red XXX ppts de 6 lbs. 3.10
Red XXX ppts de 3 lbs. 1.60
Crescent ppts de 6 lbs. 2.90
Crescent ppts de 3 lbs. 1.50
Superb ppts de 6 lbs. 2.70
Superb ppts de 3 lbs. 1.40
 tons à la boîte 0.65

Buckwheat ppts de 3 lbs. 1.60
Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10
Buckwheat en cartons, douz. 1.00
Giddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10
Giddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60
Pancake en cartons, douz. 1.00
 Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl" La lb.
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse 26c
 No 10, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
 No 15, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
 No 30, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
Thé Vert Ceylan "Owl" La lb.
 No 10, 1/2 s. 30 lbs. par cse 27c

CHURCH & DWIGHT Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
 Caisse, 120 paquets de 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse, 30 ppts 1 lb. et 60 ppts 1/2 lb., \$3.00.

Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets, \$3.00

W. CLARK, LIMITED,

Montréal

Conserves	La doz.
Viandes assorties	1s 2 75
Compressed Corned Beef	1s 2.75
Compressed Corned Beef	2s 5.00
Lunch Ham	1s 2.75
Lunch Ham	2s 5.00
Ready Lunch Beef	1s 2.75 2s 5.00
Geneva Sausage	1s 2.50 2s 4.25
English Brawn	1s 2.30 2s 4.30
Boneless Pigs Feet	1s 2.30 2s 4.30
Sliced Smoked Beef	1/2s 1.75 1s 3.00
Roast Beef	1s 2.75 2s 5.00
Ready Lunch Loaves, Veau	
Jambon, Boeuf, assortis	1/2s 1.60 1s 2.75
Ditto	1s 2.75
Boeuf Bouilli	1s 2.40
Boeuf Bouilli	2s 4.30
Boeuf Bouilli	6s 15.00



Celles qui connaissent les Planches à laver de Cane les spécifient toujours

Parce quelles sont d'un prix modéré et qu'elles donnent le meilleur service.

Les planches à laver de Cane se tiennent dans une classe à part pour leur belle construction, leur qualité et leur durée, et, donnent un attrayant profit.

Parmi les 13 différents modèles et qualités, vous en trouverez une qui répondra à vos désirs.

Si vous n'avez pas notre catalogue "d'articles en bois de Cane pour le jours de buanderie," nous serons heureux de vous en envoyer un.



WM. CANE & SONS CO. LIMITED. NEWMARKET, ONT.

Saindoux Composé



Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited Rue Mill, MONTREAL.

Pork and Beans, sauce tomates	18	0.60
Pork and Beans, sauce tomates	28	0.95
Pork and Beans, sauce tomates boîtes plates	38	1.15
Pork and Beans, boîtes hautes sauce tomates	38	1.35



Pork and Beans, Plain	18	0.60
Pork and Beans, Plain	28	0.95
Pork and Beans, Plain, boîtes plates	38	1.15
Pork and Beans, boîtes hautes Plain	38	1.35
Pork and Beans, sauce Chili	18	0.60
Pork and Beans, sauce Chili	28	0.95
Pork and Beans, sauce Chili	38	1.15
Ox tongue	18	9.00
Ox tongue	28	10.00
Ox tongue	28	11.00
Jellied Veal	18	
Jellied Veal	18	
Jellied Veal	28	3.75
Jellied Hocks	28	4.70
Jellied Hocks	68	13.00

Potted Meats.

Ham, Tongue, Beef and Veal,		
	1/2	0.50
Tongue, Ham and Veal, pâté	18	1.00
Pâtés de Foie	18	1.20
Pâtés de Foie	18	0.90
Pâtés de Foie	18	1.35
Clark's Concentrated.	La doz.	
Soupe au poulet		0.95
Toutes autres soupes		0.95

Mince Meat La doz.
(Tins fermées hermétiquement.)
18 \$1.25, 28 1.95, 38 3.00, 48 4.00, 58 5.00

Plum-Pudding
Anglais 18 1.90
Plum-Pudding
Anglais 28 2.40



Boeuf fumé en tran-
ches "Inglass" 18 1.50
Boeuf fumé en tranches "In-
glass" 18 2.30
Boeuf fumé en tranches "In-
glass" 18 3.50

**J. M. DOUGLAS & Co.,
Montréal.**



Bleus à laver
La lb.
"Blueol", boîtes
10 lbs., 50 ppts
de 4 carrés, 15c
"Sapphire"
btes de 14 lbs.
ppts de 1/2 lb.
"Union", boîtes
de 14 lbs., ppts
de 1/2 et 1 lb. 10c

**WM. H. DUNN,
Montréal.**

Edward's Soups
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)
Variétés: Brun — Aux Tomates —
Blanc.
Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par
carton 0.45
Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque
(assorties), par doz. 0.45

Canistres, 15c. Boîtes 3 doz.,
grandeur, 4 oz., par doz. 1.45
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz.,
deur, 8 oz., par doz. 2.35

**BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.**

Liste de prix pour l'Est, Fort William
inclus.

**Prix au
Détaillant**
Lait Condensé (sucré)
Marque Reindeer (4 doz. par cse). \$6.00
Marque Mayflower (4 doz. par cse) 5.25
Marque Clover (4 doz. par cse) . . 4.50
Lait évaporé (non sucré)
Marque Reindeer Jersey, Boîte de
Famille (4 doz. par caisse) 3.90
Marque Reindeer Jersey, Boîte
moyenne (4 doz. par caisse) 4.50
Marque Reindeer Jersey, Boîte
d'hôtel (2 doz. par caisse) 4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon
(1/2 douzaine par caisse) 4.75
Café (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer (2 doz. par cse
large) 4.80
Marque Reindeer (4 doz. par cse
petite) 5.50
Cacao (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer (2 doz. par cse) 4.80
Limite de fret: 50c par cwt.

Conditions: Net 30 jours, sans escompte.

Lait et Crèmes Condensés.
 St. Charles "Family" 3.90
St. Charles "Hotel" 4.25
Lait "Silver Cow" 5.40
"Purity" 5.25



**FORD Construit 300,000
Autos à Gazoline par An.**

Un Million d'Autos de tous Modèles sont
Maintenant en Usage.

Ils consomment cent millions de gallons de gazoline par An.
Ne voulez-vous pas une partie de ce commerce?

Vous avez la première occasion actuellement — allez-vous attendre
que l'occasion vienne vous chercher, ou vous assurerez-vous
le commerce de gazoline en utilisant le système Bowser?

Les automobilistes cherchent la pompe "Rouge" de Bowser.
Le marchand qui possède une pompe "Bowser" a leur clientèle. Une pompe



vous donne tout le profit qu'il y a dans la gazoline. "L'ancien système"
gaspille le profit.

Ecrivez-nous et nous vous apprendrons comment faire de l'argent.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Frazer, Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands Canadiens
Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automati-
quement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et
d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour con-
duits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Établie en 1885.

Faites des ventes "extra" de Cox's et vous ferez des profits extra. C'est le moment rêvé pour faire remarquer cet article de premier ordre dans vos vitrines.

Un délicieux dessert d'été préparé instantanément

La Gélatine instantanée de Cox est le produit hors concours dans le monde entier.

Il ne peut être surpassé comme délicieux dessert d'été facilement préparé. C'est juste ce qu'il faut pour servir avec des fruits frais. Le contenu d'un paquet fera deux quarts de gelée mousseuse.

Vos clients apprécieront l'absolue pureté de Cox's et seront gagnés par sa délicieuse saveur.

Agents pour **COX'S**

ARTHUR P. TIPPET & CO.

MONTREAL, Québec.



Oui, Madame,

Le Sel

WINDSOR

est le meilleur

SEL DE TABLE

que nous tenions.



Lait condensé.

La cse

- Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.00
- Marque Gold Seal, doz., chaque 5.25
- Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.50

Lait évaporé.

- Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25
- Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque 4.50
- Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
- Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque 2.00

CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.

Montréal.



Yankee Cleaner.

- Boîte de 1 gallon \$1.00
 - Boîte de 1/2 gallon 0.60
 - Boîte de 1 pinte 0.32
 - Boîte de 1 chopine 0.20
- Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
Manufacturière de marques Edwardsburg.

- Empois de buanderie. La lb. 0.06
- Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06
- Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06 1/2
- Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 4 lbs. 0.07
- Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07
- Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06 1/2
- Barils No 1 (200 lbs.) 0.06 1/2
- Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07 1/2
- Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08
- Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08
- Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07
- Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07 1/2
- Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
- Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50
- Casco Potato Flour (20 lbs.) 0.10
- Celluloïd.
- Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.60
- Empois de cuisine.
- W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07 1/2
- Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06
- (Boîte de 20 lbs., 1/2 c en plus.)

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix coté dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La cse
4 doz. à la caisse \$3.50
3 caisses 3.40
5 caisses ou plus 3.35



Poudre à Pâte "Magio"
Ne contient pas d'alur.



La doz.
6 doz. de 5c. . . \$0.50
4 doz. de 4 oz. . . 0.75
4 doz. de 6 oz. . . 1.00
4 doz. de 8 oz. . . 1.30
4 doz. de 12 oz. . . 1.60
2 doz. de 12 oz. . . 1.85
4 doz. de 16 oz. . . 2.25
2 doz. de 16 oz. . . 2.30
1 doz. de 2 1/2 lbs. . . 5.30
1/2 doz. de 5 lbs. . . 9.60
2 doz. de 6 oz. } à
1 doz. de 12 oz. } la Cse
1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistres seulement.
Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magio".



Soda "Maglo" la Cse
 No. 1 caisse 60 pqts de
 1 lb. 2.85
 5 caisses. 2.75
 No. 5 caisse
 10 pqts de 10 oz. 2.90
 5 caisses 2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Caques de 100 lbs., par caque . \$2.75
 Barils de 400 lbs., par baril . 7.00

Crème de Tartre de "Gillett"



La doz.
 ¼ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . \$1.10
 ½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . 2.20

La Cse

4 doz. pqts., ¼ lb. . . { assor- } \$8.80
 2 doz. pqts., ½ lb. . . { tis. } **La doz.**

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) . . . 2.60

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) . . . 4.70

La lb.

5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse) . . . 0.36
 10 lb. boîtes en bois . . . 0.33
 25 lb. seaux en bois . . . 0.33
 100 lb. barils 0.31
 360 lb. barils 0.30½

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED

Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.
 Tinettes 60 lb. 0.11
 Tierces 0.10½
 0.11½
 0.10½
 0.11½
 0.11½

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée.

Montréal



Prix du Saindoux Composé, Marque EASIFIRST
 Tinettes 60 lb. 0.10½
 Tierces 0.10½
 2.25
 2.15
 lb. 0.12
 lb. 0.12
 lb. 0.12
 0.12½

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.

Cigarettes Le 1,000 \$ 8.50
 Athlete

Bouquet, boîte 350, par boîte \$2.08 5.95
 Calabash 11.20
 Columbia "tout tabac" 11.50
 Coronet 2 18.50
 Dardanelles "Turques", bouts unis 12.50
 Dardanelles "Turques", bouts liège ou argent 12.75
 Derby, boîte de 600, la boîte, \$4.12; le 1000 6.85
 Empire Navy Cut 8.20
 Fatima 10.25
 Guinea Gold 8.20
 Gloria 5.95
 Gold Crest 6.20
 Hassan "Turques" 8.50
 Imperial A A 27.00
 Imperial A A 1 35.00
 Mecca "Egyptiennes" 8.50
 Mogul "Egyptiennes" bouts unis 12.25
 Mogul "Egyptiennes" bouts en liège 12.25
 Murad "Turques", bouts unis 12.25
 New Light "tout tabac" 8.50
 Niobe Turques 8.00
 Old Chum 8.20
 Old Gold 6.50
 Pall Mall "Format ordinaire" 19.00
 Pall Mall "Format Royal" 25.00
 Players Navy Cut 8.40
 Richmond Straight Cut 11.20
 Sweet Caporal 8.50
 Sweet Sixteen 5.95
 Sub-Rosa "tout tabac" 8.50
 Cigarettes importées
 Capstan "douces et médium" 12.50
 Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes 12.50
 Soussa, importées du Caire, Egypte, extra fine, No 25 20.00
 Extra fine, No 30 23.00
 Khedivial 30.00

Dites à vos clientes qu'un bon départ pour le "NETTOYAGE" du printemps

est d'acheter une **Planche à Laver EDDY**

pour faire **DISPARAITRE RAPIDEMENT** cette pile de linge sale.

Les Planches à Laver EDDY nécessitent beaucoup moins de frottage à cause de leur surface spécialement ridée. Elles devraient être vendues et employées par toutes les Canadiennes, non seulement parce qu'elles sont faites au "Canada", mais parce qu'elles

SONT LES MEILLEURES.

St. Lawrence
Sugar

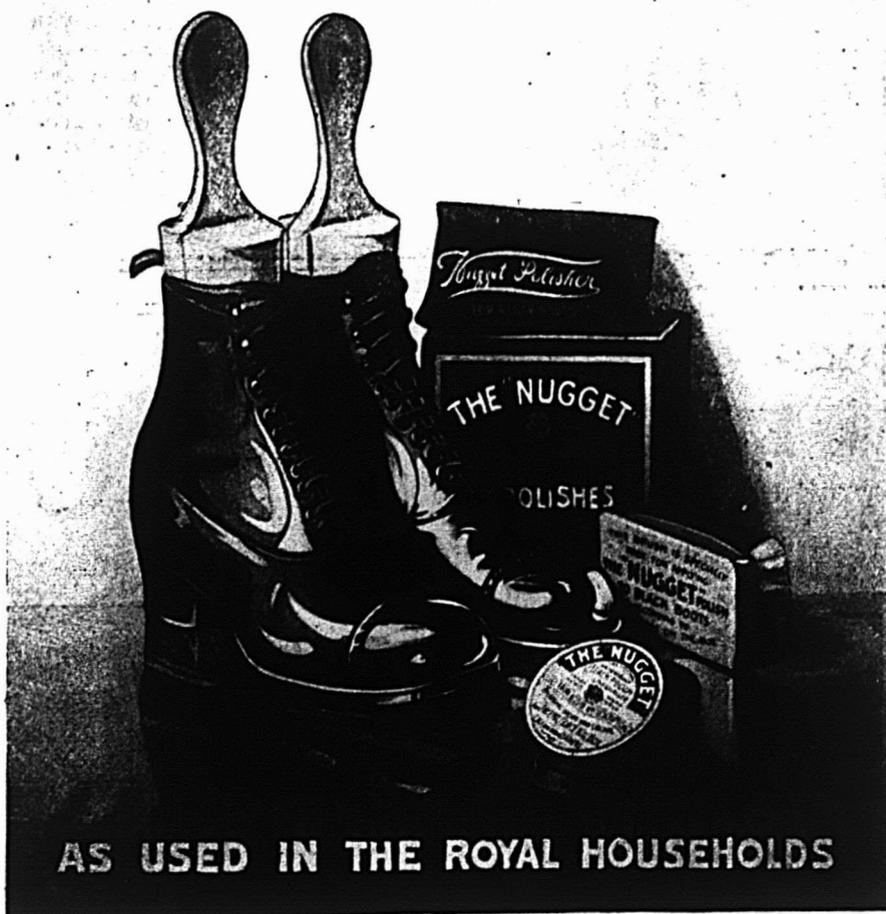
100 POUR CENT DE SUCRE DE PURE CANNE

Mis en sacs de coton de grandeur commode : —
 Sacs de coton de 10 livres, 10-10s au gunny.
 " " " " 20 " , 5-20s " "
 " " " " 25 " , 4-25s " "

Aussi nos **SACS DE COTON DE UN DOLLAR.**

NOTRE AFFICHE DE 1914

THE "NUGGET" POLISHES



AS USED IN THE ROYAL HOUSEHOLDS

A présent sur toutes les clôtures du Canada, d'un océan à l'autre

The Nugget Polish Co. Limited

9, 11 et 13 DAVENPORT ROAD,

TORONTO, ONT.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Three Castles, boîtes de fer-blanc 50s et boîtes de cartons 10s	15.50
Three Castles, boîtes de fantaisie	16.00
Tabac à cigarettes	La Lb.
B.C. No 1, 1/13	\$1.10
Athlete, 1/13	1.08
Sweet Caporal, 1/14	1.17
Tabacs coupés	La Lb.
Old Chum, 1/11	\$0.90
Lord Stanley, tins 1/2 et 1/4 lb.	1.16
Meerschaum, 1/11	0.87
Athlete mix. Tins 1/2 et 1/4 lb.	1.42
Old Gold, 1/12	1.03
Seal of North Carolina, 1/12	0.98
Duke's Mix. "Cut Plug", 11s	0.92
Old Virginia, pqts 1/2 et 1 lb.	0.75
Duke's Mixture "granulé" 1/11 bags, 5 lbs. carton	0.94
Bull Durham	
1/10 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25
1/16 bags, 5 lbs. carton, la lb.	1.25
Old Virginia, pqts 1/16	0.70
Snap, pqts 1/7 et 1/14	0.58
Calabash Mixture, tins 1/2 et 1 lb.	1.20
Calabash Mixture, tins 1/4	1.25
Calabash Mixture, tins 1/8	1.40
Capstan Navy Cut "importé", tins 1/2, Medium et Fort	1.50
Capstan Mixture, "importé", tins 1/2 medium	1.50
Pride of Virginia, "importé", tins 1/10	1.50
Old English Curve Cut "importé", tins 1/10 lb.	1.35
Tuxedo "importé", tins 1/10 lb.	1.37
Lucky Strike "importé", tins 1/10	1.50
Rose Leaf "importé", à chiquer, pqts 1 oz.	1.30
Tabacs à chiquer "importés"	La Lb.
Piper Hiesdieck	1.22

Tabacs en poudre	La Lb.
Copenhagen, en boîtes 1/12 lb.	0.90
Horseshoe	0.90
Rose No 1 de Landry	0.32
Rose No 1 de Houde	0.34

EMPIRE BRANCH

Tabacs à chiquer	
Moose, 11s 1/2 cads. 12 lbs. cads. 18 lbs.	0.40
Snowshoe bars, 6 1/2 butts 11 lbs. butts 22 lbs.	0.45
Star bars, 5-1/3s 1/2 butts 12 lbs. boîtes 6 lbs.	0.39
Blue Star, 6s 1/2 butts 9 lbs. boîtes 5 lbs.	0.45
Bobs, 5 1/2 cads. 12 lbs., 1/2 cads. 6 lb. Bobs, 10s 1/2 butts 12 lbs. 1/2 cads. 6 lbs.	0.39
Currency, 5s 1/2 butts 9 lbs., boîtes 6 lbs.	0.39
Currency Navy, 10s 1/2 cads. 12 lbs. boîtes 6 lbs.	0.39
Pav. ... bars, 7 1/2 butts 10 lbs. boîtes 5 1/2 lbs.	0.39
Empire ... bars, 6 6/7 butts 14 lbs. boîtes 7 lbs.	0.53
Pedro bars, 10 oz. 5 morc. à la lb. boîte de 6 lbs.	0.58
Empire, 6s et 12s, cads, 15 lbs. boîtes 6 lbs.	0.44
Rosebud bars, 6s butts 20 lbs.	0.45
Ivy, 7s butts 17 lbs. 1/2 butts 8 1/2 lbs.	0.50
Shamrock bar & plug, 6s butts 24 lbs. boîtes 6 lbs.	0.45
Great West, sac 8	0.59
Regal Cube cut en boîte, 9s	0.70
Taxi Crimp cut en boîte, 10s	0.78
Forest & Stream, boîtes 10s	0.80

HENRI JONAS & CIE,

Montréal.

Pâtes Alimentaires.	La lb.
Macaroni "Bertrand"	0.08
Vermicelle "Bertrand"	0.08
Spaghetti "Bertrand"	0.08
Alphabets "Bertrand"	0.08
Nouilles "Bertrand"	0.08
Coquilles "Bertrand"	0.08
Petites Pâtes, etc.	0.08
Extraits Culinaires.	La doz.
1 oz. Plates. Triple concentré	0.84
2 oz. Plates. Triple concentré	1.57
2 oz. Carrées. Triple concentré	1.88
4 oz. Carrées. Triple concentré	3.34
8 oz. Carrées. Triple concentré	6.25
16 oz. Carrées. Triple concentré.	12.00
2 oz. Rondes. Quintessences	1.96
2 1/2 oz. Rondes. Quintessences	2.19
5 oz. Rondes. Quintessences	3.75
8 oz. Rondes. Quintessences	6.67
4 oz. Carrées. Quintessences. Bou- chons émeri	3.75
8 oz. Carrées. Quintessences. Bou- chons émeri	7.50
2 oz. Anchor.	1.00
4 oz. Anchor.	1.75
8 oz. Anchor.	3.00
16 oz. Anchor.	6.00
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.75
4 oz. Golden Star "Double Force"	1.25
8 oz. Golden Star "Double Force"	2.25
16 oz. Golden Star "Double Force"	4.25
2 oz. Plates. Soluble.	0.75
4 oz. Plates. Soluble.	1.25
8 oz. Plates. Soluble.	2.25
16 oz. Plates. Soluble.	4.25
1 oz. London.	0.50

**Le Soda à Pâte
"COW BRAND"**
est toujours fiable, pur, uniforme.

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force, le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

MANUFACTURIERS Limited

MONTREAL.



O E U F S

Producteurs et Expéditeurs : —

Vous avez besoin à cette saison de l'année de bons renseignements du marché, des encaissements rapides, les plus hauts prix.

Pour ceci, correspondez ou expédiez à

Gunn, Langlois & Cie, Limitée.

Principale Maison de Produits du Canada.

MONTREAL.

LES ANNONCES PAR AFFICHES

Font appel à 3,000,000 de consommateurs TOUS LES JOURS



Les affiches parlent un langage universel, et c'est le seul moyen de faire impression sur l'esprit des enfants, des étrangers et des milliers d'acheteurs qui n'ont pas le temps de lire les journaux ou autres annonces imprimées.
Nous vous donnerons le summum de l'annonce attrayante-ineffaçable et productrice pour chaque dollar qu'elle vous coûte. Demandez les estimés et schemas à

H. A. WILLIAMS, Gérant, Canadian Poster Co.

Edifice Dominion Express, Montréal.

Plus de 75% de la publicité canadienne est faite par nous. Quoi ! Bovril, Baby's Own Soap, Fruit-a-tives, Na-Dru-Co., Montserrat, Players Cigarettes, Magic and Adanac, Etc., sont affichés par nous à l'année.

2 oz. London. 0.75
 Extraits à la livre de \$1.00 à 3.00
 Extraits au gallon de \$6.00 à 24.00
 Mêmes prix pour extraits de tous fruits.

Moutarde Française. La grosse

Pony Mustard, 2 doz. à la cse 8.40
 Small Mustard, 2 doz. à la cse 7.80
 Medium Mustard, 2 doz. à la cse 10.80
 Large Mustard, 2 doz. à la cse 12.00
 Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse 10.80
 Muggs Mustard, 2 doz. à la cse 13.20
 Nugget Tumblers, 2 doz. à la cse 13.20
 Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse 13.20
 Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse 13.80
 No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 18.00
 No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 21.00
 No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 24.00
 No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse 13.20
 No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 15.00
 No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 24.00
 Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse 21.00
 Jarres ½ gal. Mustard, 1 d. à la cse 36.00
 Jarres ½ gal. Mustard, ½ d. à la cse 54.00

Vernis à chaussures. La doz.

1 doz. à la caisse.

Marques Froment. 0.75
 Marque Jonas. 0.75
 Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau. 2.00

**MATTHEWS-BLACKWELL,
 LIMITED**
 Montréal, Canada.



Lard en baril

Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, brl. 35/45 29.00
 Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, ½ brl. 15.00
 Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, brl. 45/55 28.50
 Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, ½ brl. 14.75
 Lard pesant, Marque Nelson, désossé, tout gras, brl. 40/50 27.00
 Lard clair, Marque Nelson, pesant, ½ brl. 14.00
 Marque Dorchester 26.50
 Marque Dorchester, ½ brl. 13.75

Saindoux Composé

Tierces, 375 lbs. lb. 0.10½
 Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin) 0.10½
 Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) 0.10½
 Seaux en fer, 50 lbs. 0.10
 Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.20 0.11
 Seaux de fer-blanc, 20 lbs., \$2.10 0.10½
 Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu 0.11½

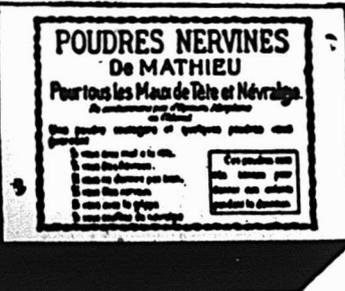
Caisnes 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu 0.11½
 Caisnes 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses 0.11½
 Briques de saindoux, 60 lbs, en caisse 0.12½

Saindoux garanti pur

Tierces, 375 lbs. 0.13
 Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin) 0.13½
 Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) 0.13½
 Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin) \$2.70 0.13½
 Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut \$2.60 0.13
 Caisnes, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges 0.13½
 Caisnes, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges 0.14
 Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse 0.14
 Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse 0.14½
 Viandes fumées Marque "Anchor"
 Jambons: Première qualité.
 Extra gros, 25 à 40 lbs. 0.16
 Gros, 20 à 28 lbs. 0.17
 Moyens, 15 à 20 lbs. 0.18
 Petits, moins de 8 à 15 lbs. 0.19
 Jambons désossés, roulés, gros 18 à 25 lbs. 0.19
 Jambons désossés, roulés, petits 12 à 18 lbs. 0.21
 Bacon, Spécial Rose Brand 0.22
 Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi 0.18
 Bacon Windsor, dos pelé 0.22
 Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs. 0.15½
 Cottage Rolls de 4 lbs. 0.17

L'abstention d'emmagasiner une marchandise supérieure peut entraîner une perte de clientèle pour le marchand.
LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont reconnues partout comme spécifique contre les maux de tête et recommandées avec assurance par tous les marchands comme étant un remède efficace. Ne perdez pas votre clientèle pour avoir laissé votre stock s'épuiser.



Si vous ne connaissez pas les Poudres Nervines de Mathieu essayez-les à nos frais au moyen du coupon ci-joint.
 Pour tous les rhumes le Sirop de Goudron et d'huile de foie de Morue de Mathieu est reconnu comme un remède sûr et efficace.

LA CIE J. L. MATHIEU,
 Propriétaire.

Sherbrooke, P.Q.
 MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
 Dépositaires en Gros Montréal, P.Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom
 De
 (Nom de la maison de commerce).
 Rue
 Ville ou village
 Province



CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.

OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTRÉAL.



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.
 HAMILTON, ONT.

Faites une économie de savon en employant

SNAP

Dites à vos clients l'économie qu'il y a à employer Snap au lieu du savon. Un peu de Snap nettoiera complètement et en un clin d'œil les mains les plus sales et les plus crasseuses.

Snap représente une réelle économie domestique—Vos clients seront heureux de l'employer—Ne perdez pas de vue que votre profit est bon—Ne vous laissez pas manquer de stock.

SNAP-COMPANY LIMITED
MONTREAL.



Faites des affaires pour vous



Shredded Wheat non seulement vous procure un bon profit, mais vous aide à vendre des fruits frais ou conservés avec lesquels il fait de délicieuses combinaisons.

Shredded Wheat

n'est pas seulement le meilleur mets de céréale du monde pour le déjeuner mais c'est le seul qui se combine avec des fruits.

Rien n'est plus délicieux et plus facile à préparer que Shredded Wheat avec des pêches, des poires, des prunes, des raisins et autres fruits conservés.

Le TRISCUIT est la gaufrette de Shredded Wheat—une rôtie de froment croustillante, de bon goût et saine—délicieux avec du beurre, fromage ou marmelade.

Le Biscuit de Shredded Wheat est empaqueté dans des caisses inodores de sapin, lesquelles peuvent être rapidement vendues ajoutant ainsi aux profits de l'épiciers.

Fait par

The Canadian Shredded Wheat Co. Limited.

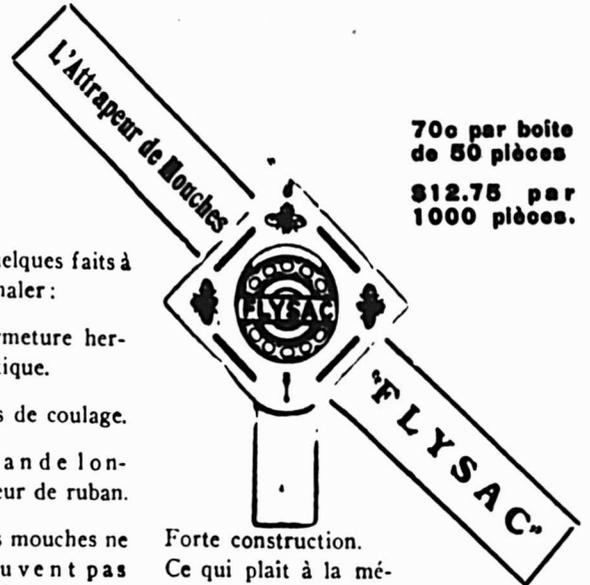
Niagara Falls, Ont.

Bureau de Toronto : 49 rue Wellington Est

(57-A)

PROFIT DE 100%

Mais pour peu de temps seulement, car notre approvisionnement diminue rapidement, à cause de la forte demande. Ne tardez pas, mais soyez au nombre des centaines de Marchands qui vont faire de bons profits pendant la Saison des Mouches



70c par boîte de 50 pièces

\$12.75 par 1000 pièces.

Quelques faits à signaler :

Fermeture hermétique.

Pas de coulage.

Grande longueur de ruban.

Les mouches ne peuvent pas s'échapper.

Forte construction. Ce qui plaît à la ménagère :

Une propreté parfaite.

HODGSON, SUMNER & CO., LIMITED

345-351 rue St-Paul, Montréal.

Agents exclusifs pour les provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.

Profits et Livres

Chaque fois que vous vendez quoi que ce soit à votre comptoir, la justesse de vos balances détermine votre profit ou votre perte. Il vaut mieux pour vous ne pas avoir de balance du tout que d'en avoir une inexacte, car les erreurs qu'elle vous fait commettre vous causeront bien des ennuis. Si la perte est trop légère, vos clients mettront en doute votre honnêteté et vous perdrez leur clientèle. Si la pesée est trop lourde vous perdrez de l'argent à partir du jour où vous commencerez à vous en servir.



FAIRBANKS

"Les balances qui ont rendu le pesage juste."

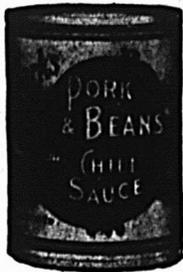
Elles sont manufacturées depuis plus de 80 ans et ont une réputation internationale pour la justesse et la durée. Les Balances Fairbanks ont été adoptées par les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et étrangers, et sont universellement employées dans presque tous les cas où l'exactitude des poids entre en ligne de compte pour réaliser des bénéfices. La Bascule Transportable illustrée ici est notre type étalon pour la pesée de tous les genres de marchandises générales. Comme pour toutes les Balances Fairbanks, toutes ses parties sont fabriquées au moyen des meilleurs matériaux ; les supports et pivots sont en acier finement trempé. On les livre avec ou sans roues. Diverses grandeurs, pesant de 400 à 2,500 livres. Ecrivez pour avoir notre Catalogue et nos prix.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., Limited.

84 Rue St-Antoine, MONTREAL.

Les Fèves au Lard (Pork & Beans)

DE
CLARK



Les deux points importants qui doivent guider le marchand dans son choix des marchandises qu'il doit tenir sont la **qualité** qui satisfera le client et la **marge de profits** qui assurera une opération profitable.

LES FEVES AU LARD DE CLARK

remplissent ces deux conditions — **La qualité** des produits de Clark est toujours la même, c'est-à-dire la **meilleure**.

Demandez à votre marchand de gros les prix de la boîte de grandeur 2's qui se vend un prix modéré et vous serez plus que satisfait de votre marge de profit.

W. Clark, Limited,
MONTREAL

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30,

Edifice **DANDURAND,**

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.
Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertiser, Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux saisi par la vue du passant.

Saucisses

Bologna (Bondon de Boeuf)	0.09½
Bologna (Enveloppe cirée)	0.09
Brunswick	0.12
Frankfurts	0.11
Polish	0.10

Saucisses fraîches.

Saucisses de porc, tripes de porc	0.09½
Saucisses de porc, tripes de mouton	0.10½
Saucisses Marque "Rose"	0.16
Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.)	0.10½
Saucisses de fermier	0.10
Boudin blanc anglais	0.07½
Boudin noir anglais	0.08

AGENCES

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,

Légumes importés

"LE SOLEIL"

Aspeges

C/S

Pointes de Tête seul, ½ flac.	40 s.	22.00
Pointes de Tête seul, ½ kilo,	100s.	27.50
Pointes de Tête seul, 1 kilo,	50 s.	27.00
En Branches Géantes, bocal,	16 s.	10.00
En Branches Géantes, ½ kilo,	100s.	27.00
En Branches Géantes, 1 kilo,	50 s.	25.00
En Branches Grosses, ½ kilo,	100s.	24.50
En Branches Grosses, 1 kilo,	50s.	23.50
En Branches Extra, 1 kilo,	50 s.	22.00
Coupées sur Extra, ½ kilo,	100 s.	22.00
Coupées sur Extra, 1 kilo,	50 s.	21.00
En Branches Fines, ½ kilo,	100 s.	22.00
En Branches Fines, 1 kilo,	50 s.	21.00

Flageolets

Extra Fins, ½ kilo,	40 s.	9.50
Extra Fins, ½ kilo,	100 s.	13.50
Moyens, ½ kilo,	100 s.	11.00

Haricots

Verts Extra Fins, ½ flac.,	40 s.	9.00
Verts Extra Fins, ½ kilo,	100 s.	13.00
Verts Fins, ½ kilo,	100 s.	11.50
Verts Fins, 1 kilo,	50 s.	11.00
Verts Moyens, ½ kilo,	100 s.	7.50
Verts Coupés, ½ kilo,	100 s.	7.50

Divers

Carottes tournées, ½ kilo,	100 s.	10.50
Carottes tournées, 1 kilo,	50 s.	10.00
Choux de Bruxelles, ½ kilo,	100 s.	9.50
Choux de Bruxelles, 1 kilo,	50 s.	9.00
Côtes de Céleri, ½ kilo,	100 s.	8.00
Côtes de Céleri, 1 kilo,	50 s.	7.50
Céleri (pieds), ½ kilo,	100 s.	10.00
Epinards en Purée, ½ flac.,	40 s.	8.00
Epinards en Purée, ½ kilo,	100 s.	10.00
Epinards en Purée, 1 kilo,	50 s.	9.50
Fonds d'Artichauts, ½ kilo,	100 s.	33.00
Salsifis, ½ kilo,	100 s.	11.50

Macédoines

Extra choix, No 1, ½ flac.,	40 s.	8.50
Extra choix, No 1, ½ kilo,	100 s.	12.00
Extra choix, No 1, 1 kilo,	50 s.	11.50
Sans marque, No 2, ½ kilo,	100 s.	9.00

Petits Pois

Sur Extra Fins, ½ flac.,	40 s.	10.00
--------------------------	-------	-------

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables.



Baker's

Cocoa

and

Chocolate

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par

WALTER BAKER & CO., Limited.

Montréal, Can. Dorchester, Mass
ETABLI EN 1780.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors de CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIER EN GROS

Importateurs de Mielasses, Sirops, Fruits Sechs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

320 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Suéré

DES EPICIERES
Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agent, Montréal

La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436.

MONTREAL

ECOLE POLYTECHNIQUE

Examen d'Admission 1914

Cours préparatoire, division des ingénieurs et division des architectes :

1ère Session le lundi 1er Juin
2ème Session le lundi 1er Sept

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.

The City Ice Co. Limited

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE GLACE AU CANADA

Capacité de Production :

255,000 tonnes de glace par an.

Stock à Montréal, 200,000 tonnes

Réserve à HUDSON 3,000 tonnes.
à BELLERIVE 22,000 tonnes.

Bureau principal, 295 rue Craig O.

MONTREAL

TEL MAIN 8605

N'attachez pas une trop grande importance à votre nom. L'on n'achète pas vos produits parce que vous vous appelez Monsieur X... ou Monsieur Y..., mais bien parce que l'on espère faire un "bon achat" en venant acheter chez vous. Votre adresse est conséquemment plus intéressante à connaître que votre nom et elle doit ressortir davantage.

Sur Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	15.50
Extra Fins, ½ kilo, 100 s.	15.00
Extra Fins, 1 kilo, 50 s.	14.50
Très Fins, ½ kilo, 100 s.	13.50
Fins, ½ kilo, 100 s.	11.50
Mi-Fins, ½ kilo, 100 s.	11.00
Moyens, No 1, ½ kilo, 100 s.	10.00
Moyens, No 2, ½ kilo, 100 s.	9.50
Moyens, No 3, ½ kilo, 100 s.	9.00

Petits Pois Frs. Petit

Fins, ½ kilo, 100 s.	9.50
Moyens, ½ kilo, 100 s.	7.00

Soupes

Cerfeuil, ½ kilo, 100 s.	9.00
Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s.	6.50
Julienne, ½ kilo, 100 s.	8.00
Oseille, ½ kilo, 100 s.	9.00
Printanière, ½ kilc, 100 s.	8.50
Tomates Purée, ½ kilo, 100 s.	10.50
Tomates Purée, 1 kilo, 50 s.	10.00

Huile d'Olive "Minerva"

Caisse 12 bout., litre	8.00
Caisse 12 bout., qrts.	6.00
Caisse 24 bout., pts.	6.50
Caisse 24 bout., ½ pts.	4.25
Caisse 2 estagnons, 5 galls.	2.00
Caisse 6 estagnons, 2 galls.	2.05
Caisse 10 estagnons, 1 gall.	2.10
Caisse 20 estagnons, ½ gall.	2.25
Caisse 20 estagnons, ¼ gall.	2.50
Caisse 48 estagnons	2.60

Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive.	Caisse
Caisse de 200 morc. de 10½ oz.	12.00
Caisse de 100 morc. de 10½ oz.	6.00
Caisse de 200 morc. de 7 oz.	7.75
Caisse de 200 morc. de 3½ oz.	4.25
Caisse de 50 morc. long de 16 oz.	4.75
Caisse de 50 morc. carré de 16 oz.	4.75
Caisse de 50 morc. carré de 12 oz.	4.00
Caisse de 12 barres de 3 lbs.	0.09½
Caisse de 25 barres de 11 lbs.	0.08½
La Lune 65% d'huile d'Olive	Lb.
Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz.	3.75
Caisse de 12 barres, 3 lb.s	0.09

JOHN P. MOTT & CO.



Elite, per doz.	0.00
La lb.	
Prepared Cocoa	8.28
Breakfast Cocoa	0.36
No 1 Chocolate	0.30
Diamond Chocolate	0.24
Navy Chocolate	0.29
Cocoa Nibbs	0.35
Cocoa Shells	0.05
Confectionery Chocolate	0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors	0.18 à 0.35
Vanilla Stick	la gr. 1.00

FONTAINE, FORBES & LAPORTE COMPTABLES

Liquidation de Faillites
Administration de Successions

Tél. Main 1495

71a RUE ST-JACQUES

Chambre 409

MONTREAL

SALADA TEA CO.



THES DE CEYLAN
"SALADA"

Coût. Vend.

Etiquette Brune, 1's et ½'s.	\$0.25	\$0.30
Etiquette Verte, 1's et ½'s.	0.27	0.35
Etiquette Bleue, 1's, ½'s, ¼'s et 1/8's.	0.30	0.40
Etiquette Rouge, 1's et ½'s.	0.36	0.50
Etiquette Or, au détail	0.44	0.60

Noir, mêlé ou vert, de toutes qualités.

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



SNAP CO., LTD.,

Montréal.

Snap Hand
Cleaner



Cae de 3 do	3.60
Cae de 6 doz.	7.20
30 jours.	

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal

Lime Juice "Stowers"	La cse
Lime Juice Cordial, 2 doz.	pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz.	pts. 3.50
Double Refi, lime juice	3.50

Votre publicité sera le "régulateur" de votre vente, si vous répartissez logiquement votre budget de publicité sur toute la durée de l'année.

Comment nous aidons les détaillants



Cette annonce paraît dans les principaux journaux quotidiens Français et Anglais et dans les Magazines de la province de Québec, donc est obligée de créer une demande parmi vos meilleurs clients.

Les marchands de gros de nos produits peuvent fournir les articles ainsi que des feuillets pour vitrines, etc., pour mettre en relation votre magasin avec notre campagne de publicité extensive, ou si vous préférez que vos commandes reçoivent notre meilleure attention directement de notre manufacture, écrivez-nous.

Les vadrouilles (mops)

qui ne souillent, tachent, ni abiment jamais vos planchers :

TARBOX
DRY NO OIL DUSTLESS
Mops and Dusters

Les VADROUILLES (MOPS) et EPOUSSETTES SECHES, PAS D'HUILE, PAS DE POUSSIERE

Pas besoin d'huiles nuisibles. Les articles Tarbox sont traités chimiquement et le lavage renouvelle leur efficacité.

Chez votre marchand
TARBOX BROTHERS
Rear 274 Dundas St., Toronto.
Phone College 3489. 6



C'est à l'avantage de toute personne se servant de sacs en papier d'étudier avec soin la question de ces sacs. En faisant une comparaison scrupuleuse des principales caractéristiques de sacs en papier de différentes fabrications, vous vous convaincrez que les

LES SACS ANTISEPTIQUES CONTINENTAL POUR EPICERIE

(avec fonds carrés renforcés s'ouvrant automatiquement) sont sans égaux. Envoyez une commande d'essai au plus proche Agent de vente.

Satisfaction garantie par les manufacturiers.

THE CONTINENTAL BAG AND PAPER COMPANY LIMITED.

OTTAWA

ONTARIO

DISTRIBUTEURS

ONTARIO—The Continental Bag & Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods & Co, Hamilton.

MANITOBA, ALBERTA SASKATCHEWAN — Walter Woods & Co., Winnipeg.

NOUVELLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.

COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson et Wright Ltd. Vancouver.

PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co., Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.

LES TRIBUNAUX

COUR DE CIRCUIT

JUGEMENTS RENDUS

Defendeurs	Demandeurs	Montants
	Longueuil	
Côté, C.	Cadioux, B.	55
	Rivière Bleue	
Leblanc, Bernard		
Bureau Général d'Affaires et Renseignements		
	Ste-Dorothée	
Nadon, A.	Moisan, A.	23
	St-Laurent	
Perrault, J. E.	Longpré, J.	57
	St-Vincent de Paul	
Martin, A.	Houle, A.	32
	Shawinigan Bay	
Bellemare, J. E.	National Coffee & Spice Co.	87
	Verdun	
Hacking, J.	Madigan, J. J.	35

Verdun

Murphy, A. Sweeting, E. et al. 54

Yamachiche

Milot, O. Webster & Sons, Ltd. 27

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

Défendeurs	Demandeurs	Montants
	Jonquières	
Tremblay, J. A.	Librairie Beauchemin Ltée	199
	La Chaloupe, Joliette	
Robitaille, Israël	St-Pierre, C.	128
	Marieville	
Benoit, Hormisdas	Lacroix, J. O.	1240
	Outremont	
Lavallée, W., Blouin, H. (Montréal)		
	Lemieux, J. F.	310
	St-Charles	
Despeins, L. T.		
	International Harvester Co. of Can. Ltd.	462

**Cela vous paiera
de vendre
et recommander les
CHAUSSURES**

FLEET FOOT

**Pour tous les Sports et
Récréations.**

**Canadian Consolidated Rubber Co.,
Limited.**
MONTREAL.

28 Succursales dans tout le Canada.

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

MAGIC BAKING POWDER

MAGIC BAKING POWDER

Eplclers: Nous n'hésitons pas à recommander la Poudre à Pâte Magic, au commerce et aux consommateurs, comme étant la meilleure, la plus pure et la plus hygiénique des poudres à pâte qu'il soit possible de produire. Toutes les matières qui la composent sont de la plus haute qualité. Un mécanisme automatique moderne et des employés vêtus d'uniformes d'une blancheur immaculée assurent un mélange parfait et une propreté absolue.

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE



E.W. GILLET COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



Lorsque vous donnez votre commande de poissons en conserve, assurez-vous que l'on vous donne la vraie

Marque "BRUNSWICK"

C'est la meilleure marque que l'on puisse obtenir, et vous pouvez compter dessus pour donner la plus entière satisfaction.

Par le procédé moderne et hygiénique d'emballage "BRUNSWICK" la saveur naturelle du poisson frais est conservée à un degré remarquable.

Ayez toujours un bon stock d'Aliments Marins "BRUNSWICK". On fait un bon profit en les vendant.

CONNORS BROS., LTD., Blacks' Harbour, N. B.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D. Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 5 Juin 1914.

Vol. XLVII — No 23.

LES DETAILLANTS DOIVENT-ILS FAIRE DE L'ANNONCE ?

Oui. C'est pour eux un des meilleurs moyens de lutter
contre la concurrence des maisons vendant par
catalogues. — L'annonce des détaillants diffère
de l'annonce des manufacturiers. — Les mé-
thodes qu'ils doivent employer.

Nous entretenant récemment avec un gros agent
d'annonces des Etats-Unis, il nous laissait savoir que
cette année, alors que beaucoup de gens se plaignent
amèrement du calme des affaires et de la difficulté du
moment, une importante maison de gomme à mâcher
dépensait \$700,000 pour annonces dans les quotidiens,
\$300,000 pour annonces dans les publications de ferme,
les hebdomadaires pour dames et autres magazines
illustrés, indépendamment d'un autre million de dol-
lars distribué sous d'autres formes de publicité.

Deux millions de dollars en un an pour annoncer
un article d'un centin!

Nous ne pouvons trouver un exemple plus frappant
de la puissance de l'annonce, car il est incontes-
table que la maison qui expose un tel capital pour an-
noncer son produit connaît à l'avance et par expé-
rience le résultat de son opération.

Un exemple à suivre.

A présent, considérez que si messieurs, dames et
enfants se trouvent portés à acheter, par suite de l'an-
nonce, une certaine marque de gomme à mâcher de

préférence à toutes autres marques, il est raisonnable
de croire qu'ils seront disposés semblablement à faire
acquisition de toute autre espèce de marchandise an-
noncée judicieusement. Vous savez que ce raisonne-
ment est juste; vous savez que cela se passe ainsi et
par expérience et par observation.

Elden Keith, de la maison "Walk-Over", la fa-
meuse marque de chaussures, rendait récemment pu-
blic que les capitalistes qui voulaient acheter sa com-
pagnie alloueraient \$5,000,000 pour la marque de com-
merce "Walk-Over". Les marques de commerce de
l'American Tobacco Company furent évaluées à \$45,-
000,000, lors de la pétition soumise aux Etats-Unis au
sujet de la dissolution de l'American Tobacco Com-
pany. Le président Green, de la National Biscuit Com-
pany, évalue le mot "Uneda" à plus de \$1,000,000 cha-
que lettre contenue dans le mot. Ces valeurs repré-
sentent l'effet accumulé de l'annonce. Vous savez que
souvent l'annonce paye et vous savez aussi que parfois
elle ne rapporte pas. Le gros problème qui se présente
à notre esprit et qui doit se présenter à l'esprit de tout
marchand n'est pas si nous savons ou non annoncer,
mais comment devons-nous nous y prendre pour an-



TANGLIFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les
poisons sont dangereux.

noncer profitablement, comment obtenir le maximum de rendement avec le minimum de dépense, comment augmenter l'efficacité de votre publicité.

Nous n'avons pas la prétention de vous indiquer l'unique chemin par lequel vous pourrez obtenir cent pour cent d'efficacité pour chaque dollar dépensé en annonce, mais nous pensons pouvoir vous faire quelques suggestions qui pourront vous aider à poser les bases fondamentales de ce grave problème et vous montrer les points principaux sur lesquels vous pourrez établir votre campagne d'annonce.

Les défauts de l'annonce dans le détail.

Le premier défaut de l'annonce du détaillant dans quelque ligne que ce soit est un manque total de plan défini. Quatre-vingt-dix pour cent des détaillants qui annoncent le font sans méthode, au petit bonheur, et c'est là une grave erreur. Combien font dépendre leur annonce : 1° de la persistance du solliciteur d'annonces ; 2° de l'état de leur santé et de leur humeur ; 3° de l'argent qu'ils ont dans leur tiroir-caisse à la fin de la journée.

Aucune de ces conditions n'aurait dû avoir d'influence sur vos dépenses de publicité. Absolument aucune. Et tant que votre bonne humeur, vos ventes du jour, ou l'insistance du solliciteur d'annonces détermineront vos dépenses journalières de publicité, vous n'obtiendrez pas le maximum de rendement que vous seriez en droit d'attendre relativement à la somme engagée. Votre annonce n'est pas une idée d'un jour, un effort d'un instant, une dépense unique, mais c'est une pratique fondamentale, permanente, continue, qui doit vous occuper du premier jour de l'année au dernier et qui est aussi nécessaire que l'assurance, le loyer, les taxes, la lumière, le chauffage, les employés, etc...

Le mal vient de ceci, c'est que la plupart des détaillants, en dépit de toutes les indications qui leur ont été données en matière d'annonce, n'ont pas une conception précise de l'idée fondamentale, du but, de la visée et de la fonction de l'annonce. Ils sont tout disposés à considérer l'annonce comme un stimulant d'affaires et en cela ils ont parfaitement raison, mais l'annonce est bien plus que cela encore. Ce n'est pas seulement un spécifique à employer lorsque le sentiment vous vient qu'il serait bon de donner à vos affaires un relent d'activité ; c'est un aliment journalier, le pain quotidien de votre commerce, le combustible de votre machine, l'essence de votre moteur et son mobile n'est pas de vous faire vendre le stock mort qui végète sur vos rayons, de vous faire débarrasser de soldes, d'amener à votre magasin une foule avide d'occasions. Cela n'est qu'un aspect de son utilité, un simple aperçu du travail réel de l'annonce. La visée principale, le premier but de votre annonce devra être d'édifier un commerce permanent, d'amener les gens de votre région à vous considérer comme le meilleur marchand, le plus compétent de votre ligne ; d'orienter leur esprit de telle

sorte qu'en songeant à l'article que vous tenez, ils se transportent immédiatement par la pensée à votre magasin ; qu'ils soient bien persuadés que tant que vous serez à leur portée, ils n'auront pas besoin de s'adresser aux grands centres pour s'approvisionner, leur prouver que pour la qualité, le prix et le service vous surpassiez tous vos concurrents, faire de vos concitoyens des amis toujours prêts à vous soutenir et à vous défendre si besoin est.

Voilà ce que votre annonce doit faire pour vous ! C'est la seule espèce d'annonce qui vous paiera et vous donnera des dividendes.

Renoncez au hasard et aux méthodes erronées.

Vous n'arriverez jamais à édifier un commerce ni à faire des profits si vous ne renoncez pas au hasard et aux méthodes douteuses et erronées au point de vue annonce. Faites-vous une idée nette de ce que vous désirez obtenir de votre publicité et suivez une voie systématique et persistante pour y arriver. Établissez un budget d'annonce et suivez-le rigoureusement. Tout article qui quitte votre magasin doit vous rapporter son prix d'achat augmenté d'un certain pourcentage représentant le coût des frais généraux, en plus d'un autre pourcentage qui constituera votre profit. Votre pourcentage de frais généraux doit comprendre le loyer et l'assurance, les salaires des employés, la lumière, le chauffage, les taxes, l'intérêt du capital engagé, l'annonce et la marge d'imprévus qui ne manquent pas de se produire dans un magasin de détail. Et ces charges sont proportionnelles à la vente de chaque article : elles sont fixées irréfutablement et vous devez y faire face sans discussion. S'il vous arrive d'avoir ce qu'on appelle un jour creux où vos ventes tombent au-dessous de la moyenne, ce n'est pas une raison pour réduire le salaire de votre commis ou pour vous dispenser des services de votre meilleur vendeur jusqu'à ce que les affaires reprennent ; vous n'allez pas, pour cette raison, vous décider à diminuer votre loyer et à changer de place, à couper les frais d'enseigne, à refuser le paiement des taxes, à vous passer de la lumière électrique ; certainement, il ne vous viendra pas une seule de ces choses à l'idée, et bien il doit en être exactement de même pour votre annonce.

Votre annonce, si elle fait connaître la valeur de votre nom, est votre meilleur vendeur et vous ne devez pas hésiter à la maintenir, même si vous souffrez momentanément d'un ralentissement d'affaires.

Votre annonce est un plus précieux facteur dans votre commerce que la situation que vous occupez ; votre annonce est comme une immense enseigne à votre porte et vous la supprimeriez pour la descendre à la cave ! Votre annonce est la taxe la plus profitable et la plus économique qui vous assure contre la perte et vous voudriez rogner sur les frais qu'elle occasionne sous prétexte que vos affaires n'ont pas été pendant

quelques jours ce que vous auriez désiré! Et pourquoi donc? Pourquoi faites-vous une différence entre cet item et les autres. Nous prévoyons votre réponse: "Je ne puis suspendre le loyer de mon magasin sans le perdre; je ne puis négliger de payer mon assurance sans risquer de perdre la protection qu'elle me donne, je ne puis mettre à pieds mes employés sans les perdre, tandis que pour ce qui est de l'annonce, c'est différent! Je puis m'en passer momentanément, je la retrouverai toujours quand je voudrai."

Eh bien, non! vous faites erreur, l'annonce ne diffère pas des autres éléments de votre commerce. L'annonce est un grand facteur en affaires, mais ce n'est pas le plus grand, elle n'a pas de pouvoir plus merveilleux que vos autres pratiques courantes, mais elle est une force certaine et un producteur de succès. Ce n'est pas un "producteur d'argent" au sens propre des mots de ce terme, car vous pouvez faire de l'annonce, si vous vous contentez de dormir par-dessus, vous n'obtiendrez aucun résultat.

Où annoncer.

Votre journal local doit être le pivot de votre campagne d'annonce. Aucun autre moyen ne s'offre à vous pour obtenir économiquement dans votre contrée le plus gros chiffre d'affaires possible. Fixez en conséquence une somme définie à cet usage à être dépensée au cours de l'année. Basez votre dépense sur un pourcentage donné des affaires de la précédente année et employez cet argent avec méthode. Que la question de la "copie" ne vous effraye pas; n'ayez pas l'idée que la "copie" c'est la seule chose dans l'annonce. Soyez persuadé qu'il y a de grosses différences dans le degré d'efficacité des annonces. Qu'importe que vous ne preniez pas un soin extrême à la littérature de votre annonce; que vous n'employiez pas les phrases toutes faites qui furent tant de fois répétées et qui ne signifient rien; le principal, c'est de renseigner les habitants de votre localité, vos amis et vos voisins sur votre magasin, sur votre stock et sur le bon service que vous êtes capable de fournir, et si vous faites ainsi, vous aurez écrit une bonne copie sans être un grand littérateur. Y a-t-il quelques bonnes raisons pour que la famille X, Y ou Z aille acheter ses provisions chez vous? Dites ces raisons dans votre annonce et redites-les sans lassitude, ce sera une bonne annonce. Avez-vous quelque chose en stock qui soit susceptible d'intéresser les habitants de chez vous, faites-le leur savoir et répétez-le leur jusqu'à ce qu'ils soient persuadés qu'en effet ce que vous vendez répond bien à leurs besoins. Ça c'est de la bonne annonce! et de l'annonce qui vous paiera.

Servez-vous de l'aide du manufacturier.

Autre chose encore: Prenez avantage de toute forme d'annonce faite par le manufacturier; utilisez

autant que possible toute la publicité générale qu'ils font en faveur des lignes que vous tenez.

De nos jours, les manufacturiers de toutes lignes reconnaissent plus que jamais la nécessité de l'annonce générale dans l'intérêt de leurs marques individuelles. C'est une sorte de protection pour le manufacturier, mais c'est aussi un aide inestimable pour le détaillant qui ne laisse pas échapper les possibilités que cela lui fournit. Les marques de commerce de toutes sortes sont à présent annoncées dans les publications spéciales, les hebdomadaires, les magazines et les quotidiens d'une certaine circulation et cette pratique tend à se généraliser de plus en plus. Il est nécessaire pour le manufacturier d'avoir un vaste plan d'annonce bien compréhensible de façon à ce qu'il puisse atteindre tout le monde dans les limites du territoire où s'étend son action. Il emploie les journaux qui s'adressent aux fermiers, par exemple, parce que par leur intermédiaire il fera connaître sa marque à beaucoup de monde à un prix beaucoup plus réduit que s'il avait fait usage des petits journaux locaux pour atteindre ces mêmes personnes. De même pour s'adresser au détaillant, il doit annoncer dans un journal de commerce qui lui rapportera beaucoup plus sûrement des commandes que tout autre d'un caractère différent. L'annonce générale faite par le manufacturier est un aide excellent pour vous si vous savez faire connaître aux gens de votre localité que vous tenez les produits si largement et puissamment annoncés. Demandez aux manufacturiers des répliques des annonces qu'ils font paraître dans les journaux de circulation générale et reproduisez-les dans vos journaux locaux sous votre propre nom. Créez un lien avec cette publicité. Accrochez-la dans votre magasin. N'ayez pas cette pensée étroite que vous annoncez ainsi les produits d'un autre. En réalité, ce ne sont pas les produits d'un autre que vous annoncez ainsi. Lorsque vous achetez du stock d'un manufacturier et que vous le placez dans votre magasin, ce ne sont plus ses "articles", mais les "vôtres".

Le manufacturier aux vues larges fait un effort pour créer une demande constante de ses produits pour vous aider à vendre vos marchandises et vous faites preuve d'une véritable étroitesse d'esprit et perdez une excellente occasion si vous ne prenez pas avantage de la réclame que fait le manufacturier.

La concurrence des grandes villes.

Une grande partie de la population du Canada vit dans les fermes et dans des villes d'une population moindre que 2,500 habitants. Et cependant il n'y a à peine que la moitié du commerce total de détail de ces contrées qui soit fait dans ces petites villes. Cela dénote que nos habitants de campagne font une grande partie de leurs achats dans les grandes villes au lieu de s'adresser à leurs marchands locaux. Cela signifie que les maisons vendant par catalogues enlèvent cha-

que année aux détaillants de province plusieurs millions d'affaires et il en résulte que les petits détaillants de nos campagnes ne sont pas aussi prospères qu'ils pourraient l'être sous d'autres conditions. Et cet état actuel n'est pas le résultat d'une idée fixe chez l'habitant des campagnes. Les gens ont toujours le droit d'acheter leurs provisions partout où ils pensent obtenir la meilleure valeur pour leur argent. Ce n'est pas le résultat d'une avidité anormale de la part des maisons qui vendent par correspondance ou qui tiennent des établissements à nombreux départements dans les grands centres; non c'est le droit de tout le monde d'étendre son champ d'action et de faire des affaires partout où l'on peut par des moyens honnêtes et légitimes. La raison de cette situation, nous allons vous la donner, c'est que les détaillants des petites villes ne font pas assez appel à l'annonce, tandis que les grosses maisons font une publicité intensive. Certes, vous ne pouvez empêcher les puissantes institutions des grandes villes d'inonder de leurs annonces les campagnes les plus retirées; il est inutile d'essayer de vous faire protéger par les lois contre cette concurrence; nous ne vous conseillerons pas d'essayer de détruire le crédit de ces grosses maisons en mal parlant d'elles, c'est un procédé indigne et qui n'apporte guère de résultats, mais vous pouvez lutter avantageusement contre cette concurrence en faisant connaître aux habitants de votre petite ville combien vous apportez de soin à la tenue de votre commerce; dites à vos compatriotes ce que vous faites pour eux, les avantages que vous leur offrez, le service que vous pouvez leur donner. Et cela vous ne pouvez l'obtenir que d'une seule manière: par une annonce systématique, persistante, honnête et judicieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

"L'Inventaire et le Bilan, chez le commerçant seul, dans les sociétés de personnes et les sociétés par actions." Étude juridique et comptable, par Léon Bardon, expert-comptable. (H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, 47 et 49 quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.)

Tout le monde connaît l'importance considérable que présentent dans une entreprise commerciale ou industrielle l'inventaire et le bilan. Étudier à la fois le mode d'établissement comptable du bilan et les difficultés juridiques qu'il soulève, tel est le but de l'ouvrage dont nous mentionnons l'apparition. Comment doit-on établir le bilan pour tirer de sa lecture tous les renseignements utiles? Qu'entend-on par amortissements? Quelle distinction faut-il établir entre ceux-ci et les réserves? Quel est le rôle, l'emploi, le mode de comptabilisation de ces dernières? Telles sont citées au hasard les principales questions résolues dans ce livre où l'on trouvera de nombreux exemples et formules à l'appui des controverses qu'il soulève.

DECES.

La Postal Cereal Company, Limited, vient de perdre son président, M. C.-W. Post, dont l'affabilité, l'intelligente compréhension des choses, l'esprit de justice étaient bien connus de tous. Il ne laisse que des regrets, ayant été un gentilhomme partout où il a passé; ses amis, ses relations, ses employés l'estimaient également, c'est un homme sans reproche qui disparaît et dont le souvenir n'est pas près de s'effacer des mémoires.

M. J.-E. L'ESPERANCE DEVIENT AGENT DE LA SUN LIFE.

M. J.-E. L'Espérance informe ses amis qu'il fait dorénavant partie, comme représentant, de la "Sun Life Assurance Co. of Canada", dont les bureaux principaux sont 160 rue St-Jacques, à Montréal.

A cette occasion il a fait parvenir à ses amis et connaissances un avis dans lequel il explique que s'il a accepté cette position, c'est qu'après avoir étudié soigneusement les procédés de la Sun Life, il est certain que cette compagnie lui permettra de donner la meilleure satisfaction à ses clients.

Une sécurité absolue, une grande force financière, une direction progressive et une attitude plus libérale en ce qui concerne les polices d'assurance ont fait de la Sun Life la compagnie avec laquelle on aime à traiter. Aussi est-ce avec plaisir que M. E.-J. L'Espérance prend rang parmi ses agents, sûr qu'il est de pouvoir satisfaire et contenter tous ses nombreux clients et amis.

UN HOPITAL POUR EMPLOYES TUBERCULEUX EDIFIE PAR LA METROPOLITAN LIFE.

La Metropolitan Life Insurance Company vient d'édifier un Sanatorium à Mont McGregor, Saratoga County, pour les employés tuberculeux et invite tous ceux qui voudront assister à l'inauguration le 20 juin prochain.

C'est un beau geste humanitaire que celui de cette puissante compagnie et on ne manquera pas de l'approuver et de l'admirer.

LE NETTOYAGE DES BOUTEILLES A HUILE.

Voici un procédé rapide et économique pour nettoyer les bouteilles à huile.

Pour les bouteilles grasses étiquetées ou non, les mettre égoutter quelques minutes dans une vieille caisse ou panier. Introduire ensuite dans chaque bouteille une 1/2 poignée de lessive et 1/2 chopine d'eau chaude, les entasser debout dans un vieux baquet, 1/2 pétrolier ou 1/2 porter coupé, qui sera rempli ensuite d'eau tiède et de deux livres environ de potasse, laisser tremper quelques heures, les étiquettes s'en vont d'elles-mêmes, agiter ensuite fortement les bouteilles et les laver extérieurement avec la main, le premier dégraissage est fait, ne pas jeter l'eau qui servira ensuite si on a une assez grande quantité de bouteilles à rincer. Mettre ensuite dans un baquet fer ou bois deux livres de lessive et de l'eau bien chaude, laver soigneusement avec un goupillon et laver de nouveau à l'eau fraîche, mettre égoutter, l'opération est terminée.

Un commis peut, dans un après-midi, laver ainsi environ 125 bouteilles et celles-ci, très bien nettoyées, peuvent contenir après n'importe quel liquide.

LES ÉPICIERS DE MAISONNEUVE S'ORGANISENT

Les épiciers de Maisonneuve viennent de se grouper en association et de fonder une succursale à Maisonneuve de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Incorporée. Déjà la semaine passée une assemblée avait eu lieu où ce projet avait été discuté et la décision prise. Mardi, le 2 courant, il y avait une nouvelle réunion dont le but était de faire l'organisation de l'Association des Epiciers de Maisonneuve, réunion qui groupait un grand nombre des intéressés et où fut élu le bureau de direction.

Au début de la séance, M. S. Ricard fut élu président temporaire, et après avoir dit en quelques mots le but de l'assemblée, M. Beaudry donna lecture aux épiciers de Maisonneuve de la constitution de l'Association pour leur permettre de s'organiser.

On procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant pour la succursale de Maisonneuve de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Incorporée:

S. Ricard, président; L. P. Gates, 1er vice-président; E. Leboeuf, 2e vice-président; H. Morin, trésorier; J. Dubois, secrétaire; E. J. Laplante, auditeur.

Après l'installation des officiers élus, M. G. Archambault, président de la section des Epiciers de Montréal prit la parole et en termes chaleureux félicita les épiciers de Maisonneuve de leur initiative de s'organiser pour soutenir leurs intérêts. A l'heure présente, où tout le monde se plaint de la pénurie des affaires, lorsque le Canada traverse une crise économique dont on ne saurait prévoir la fin immédiate, les détaillants ont raison de s'unir pour se soutenir avec fermeté et faire valoir leurs revendications. Maisonneuve est une ville qui prend de jour en jour plus d'extension, et on peut prévoir qu'elle deviendra un jour une grande cité soeur de Montréal, aussi est-ce le moment pour les détaillants qui président et accentuent son essor de se liguer contre tout ce qui pourrait entraver cette marche en avant et nuire à leur place commerciale en même temps qu'à eux-mêmes. De nos jours les magasins à départements multiples et les maisons à succursales éprouvent sérieusement le commerce de détail qui se voit dans l'obligation de lutter de toute son énergie pour soutenir avantageusement la lutte et triompher. L'association est le véritable moyen de constituer le centre actif d'où sortiront les avis, les documentations, les discussions, les résolutions, les mouvements, les pétitions, les initiatives qui serviront la cause du commerce de détail, lui assurant droit de vie en dépit de toutes les concurrences. Et c'est pourquoi les membres de la Section de Montréal des Epiciers se réjouissent de voir leurs collègues de la ville voisine suivre leur exemple et se donner la main loyalement pour suivre la même route, mettant en commun leurs intéréts commerciaux, leurs déboires, leurs espoirs, leurs succès. Voilà un geste corporatif qui portera ses fruits; c'est une petite armée composée d'ardents partisans qui vient renforcer la grand'garde des commerçants détaillants et se mettre résolument sous le drapeau de l'Association des Marchands Détaillants du Canada; la grande famille des commerçants en bénéficiera.

Après que le président, M. S. Ricard, eût remercié ses collègues de la confiance dont il avait été l'objet, il dit en quelques mots l'esprit de corps qui animait les épiciers de Maisonneuve et se porta garant que tous travailleraient ensemble et individuellement dans l'intérêt de l'Association.

Puis le président et le secrétaire furent chargés de choisir un endroit où se tiendront les assemblées mensuelles; ils s'en occuperont immédiatement. En attendant, la prochaine réunion, qui aura lieu le troisième mardi de juin, c'est-à-dire le 16 courant, se tiendra à la salle Houlé.

Nous donnons ci-dessous la liste des épiciers de Maisonneuve qui ont signé leur application pour devenir membres de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Incorporée:

Liste des épiciers de Maisonneuve qui ont signé leur application pour devenir membres de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Incorporée

Alfred Hurtubise, N. Coutu, O. Desnoyers, Emile Coeur, Arthème Dutilly, Louis Parent, J. Armand Matteau, A. Dussault, Louis Mandeville, E. Leboeuf, Raoul Laprès, M. Doyle & Frère, N. A. Guérin, L. P. Gates, S. Ricard, Jos. Dubois, Donat Rochon, H. Goldstein, Hector Ricard, P. J. Guay, Dolphe Marion, P. J. Larivière, Louis Montplaisir, Jos. Blain, Bourassa Frères, J. Comtois, Jos. Lortie, J. H. Morin, C. Clermont, Donat Rochon, Louis Martel, Clovis Allard, L. Bois, J. A. Martineau, J. E. Normandin, E. J. Laplante.

RECETTES

Voici un procédé bien simple pour prendre les punaises, mettons un piège à punaises. On prend tout simplement un morceau de carton ondulé, ce carton bien connu maintenant et qui sert aux emballages, on le dispose contre le mur de la chambre où l'on a des motifs de craindre la présence de punaises, en plaçant le côté ondulé du carton contre le mur même. Il paraît que les punaises viennent se nicher dans ce carton, pendant le jour bien entendu, et que rien n'est plus simple que de prendre le piège improvisé pour détruire les bêtes: les tuer en les arrosant de formol.

* * *

Pour faire disparaître les sortes de taches de rouille qui se produisent sur les objets nickelés, on conseille un procédé un peu compliqué, mais qui semble donner d'assez bons résultats. On commence par frotter les taches de rouille avec un linge mouillé d'huile d'olive et il faut renouveler à plusieurs reprises cette petite opération. Ensuite, et quand l'huile aura pu agir pendant plusieurs jours, on frottera ces mêmes taches avec un linge imbibé d'ammoniaque. Parfois, les taches disparaissent à la suite de ces deux traitements; si, au contraire, elles ont résisté, on les touchera d'un peu d'acide nitrique, en n'oubliant pas que cet acide est particulièrement corrosif pour la peau; puis on essuiera et on frottera avec un linge, sur lequel on aura mis un peu de tripoli.

* * *

Pour faire des inscriptions sur la grosse toile, notamment sur la toile à sac et sur la toile des bâches, vous pouvez préparer une sorte d'encre spéciale avec 1 once d'asphalte, autant de baume du Canada, 4 onces d'essence de térébenthine dans laquelle vous faites dissoudre les deux premières substances; et, bien entendu, vous ajoutez du noir en poudre en quantité suffisante pour donner une bonne coloration. C'est cette espèce de pâte que vous emploierez à faire des inscriptions sur la toile.

* * *

Les objets en étain ont le tort de se ternir très facilement. Il paraît qu'on peut les nettoyer très aisément et leur redonner l'aspect du neuf en prenant un oignon ou des fanes de poireaux, que l'on trempe dans un mélange de sable et de vinaigre, et au moyen desquels on frotte le métal; on passe ensuite un linge bien propre et bien sec sur l'étain; et il reprend l'apparence du neuf, comme nous le disions.

LA PUBLICITÉ PAR L’AFFICHE

L’affiche, en publicité, est, suivant le point de vue auquel on se place, un accessoire utile, un luxe, un prolongement (ou un complément), une nécessité.

Avant de développer ces propositions et de nous expliquer sur ce qu’elles paraissent avoir de contradictoire au premier abord, il est indispensable d’étudier l’affiche elle-même, en tant qu’affiche, au point de vue matériel. Il y a certaines notions essentielles que nous devons à nos lecteurs de résumer.

Il y a deux sortes d’affichage bien distinctes : l’affichage temporaire — nous choisissons des mots qui ne sont peut-être pas exacts au sens technique, mais qui rendent bien la pensée et sont faciles à saisir même pour des profanes — et l’affichage permanent.

Ces deux catégories d’affichage sont soumises à des conditions différentes aussi bien en ce qui concerne la pose (l’affichage) que la confection des affiches elles-mêmes. Nous nous empressons de dire que cette classification ne correspond pas à celle établie par la réglementation officielle de l’affichage organisée, aux termes de laquelle les affiches sont classées en quatre grandes catégories; la raison de cette différence est que nous laissons de côté les affiches peintes et les affiches lumineuses.

Aux deux classes que nous avons données, correspondent deux affichages : l’affichage en pose simple et l’affichage en conservation.

L’affiche en pose simple peut disparaître le lendemain : rien ne la garantit contre la superposition d’une autre affiche. L’affiche en conservation doit rester en place et indemne pendant un laps de temps de X. Les afficheurs, propriétaires des panneaux sur lesquels sont apposées les affiches, certifient par écrit que l’affiche pendant le laps de temps spécifié, ne sera pas recouverte. C’est ce que l’on appelle le certificat de garantie.

D’un autre côté, la même classification entraîne la nécessité d’avoir deux genres d’affiche différents; il va de soi que, lorsqu’il s’agit d’un affichage en conservation d’une certaine durée, il est indispensable d’avoir des affiches plus résistantes, plus durables, sous peine d’être obligé de les renouveler, ce qui devient onéreux.

Les affiches ordinaires sont imprimées sur papier. Les affiches répondant à la seconde catégorie sont établies sur toile ou sur zinc ou peintes à même la muraille ou encore, imprimées sur papier, celui-ci subit une préparation en vue de sa conservation.

En ce qui concerne la pose elle-même, il y a deux poses bien différentes aussi : la pose ordinaire et la pose à l’échelle. La pose à l’échelle présentait jadis un plus grand intérêt encore qu’aujourd’hui, car, à cette époque Paris et les grandes villes jouissaient des bienfaits et des joies des omnibus à impériales : l’affiche se trouvait donc placée juste à hauteur de l’œil du voyageur; mais actuellement, les impériales disparaissent de plus en plus et l’affiche posée à l’échelle perd un argument qui militait en sa faveur. Elle est, il est vrai, moins exposée aux déchirures, aux lacérations malveillantes, aux maculatures, mais se trouvant environ à 4 ou 5 mètres du sol, elle est parfois moins vue et moins lisible si elle est chargée de texte. Elle est cependant à recommander si la voie est large, car le recul la met parfaitement en valeur.

Comment, pratiquement, l’annonceur fait-il son affichage?

Les panneaux et pignons sur lesquels les affiches peuvent être posées appartiennent souvent par droit de location ou même d’achat à des agences, et ce n’est que par leur intermédiaire que l’annonceur pourra faire l’affichage qu’il désire.

Suivant les circonstances, il lui faudra traiter non pas avec une, mais avec trois, quatre et même davantage, chacune lui garantissant les emplacements dont elle a la propriété.

Comme, d’autre part, la conception et la confection des affiches exigent le concours de plusieurs personnes et la possession de connaissances multiples si l’on ne veut pas aller au-devant d’un échec, le mieux que l’annonceur ait à faire est de s’adresser à un agent de publicité qui se chargera de tout, réunira artistes, imprimeurs, agents d’affichage et, de toutes ces collaborations surveillées par lui, formera un tout homogène que l’annonceur n’aura qu’à critiquer, marchander, accepter ou refuser.

Nous n’aborderons pas la question des tarifs d’affichage, parce que ceux-ci sont soumis à de grandes variations, étant donné surtout la valeur très différente et souvent faite d’appréciation des emplacements; en ce qui concerne la province, il n’existe pour ainsi dire pas de prix étalon, chaque ville de par son importance motivant des prix variables.

* * *

Avant de terminer ce très court exposé de la technique de l’affichage sur lequel nous reviendrons, nous attirerons l’attention du lecteur sur la nécessité qui s’impose à lui d’exercer une surveillance continue et très sérieuse sur la pose des affiches. Si vous donnez à poser trois mille affiches, il importe que vous soyez assuré qu’elles le soient toutes et que le quart, sinon la moitié, ne s’égarent pas en route ou ne soient pas apposées en des ruelles où ne s’aventure jamais personne.

Cette surveillance est évidemment très difficile à exercer, surtout lorsqu’il s’agit d’un affichage portant sur l’ensemble du pays. Ici encore, seul le concours de l’agent de publicité, outillé pour cela, peut donner des résultats certains et contrôlables.

* * *

Nous avons dit en débutant que l’affiche pouvait être considérée, suivant les circonstances, comme un accessoire utile, un prolongement d’une autre publicité préexistante, ou comme une nécessité.

Expliquons-nous. On ne peut guère considérer l’affiche comme un mode de publicité à rendement direct et immédiat. Il serait excessif de croire que parce qu’il aura vu votre affiche, le passant se précipitera chez le détaillant dépositaire pour acheter votre produit, si réussie, d’ailleurs, que puisse être votre affiche. Mais si le passant a déjà lu votre annonce dans son journal, la vue de votre affiche viendra lui rappeler cette annonce et ajouter son effet propre à celui qu’elle aura pu produire sur son esprit. Elle sera à la fois un prolongement de cette publicité dans la presse et un accessoire utile, parce que, s’ajoutant à elle, elle déclenchera peut-être la décision du client éventuel qu’elle transformera en acheteur. En outre, l’affichage, en Province surtout, précédera, accompagnera utilement un voyageur auquel il facilitera grandement la vente en gros de ses produits. L’affichage accrédi-tera un voyageur et vulgarisera les articles dont il s’occupe. Après son passage, cet affichage soutiendra la vente qui devra être provoquée par ailleurs et notamment par des tableaux-reclame reproduisant l’affiche et que le détaillant placera dans sa boutique. Le consommateur demandera sans doute, en faisant d’autres achats, des renseignements sur telle chose dont l’affiche aura obsédé sa vue et lui aura suggéré le besoin.

Mais un affichage ne suffira pas à répandre une marque : il contribuera énormément à imposer cette marque une fois que la première publicité de lancement aura fait son oeuvre et préparé le terrain.

Nous continuerons dans un prochain numéro la publication de cet article, dû à la plume savante de M. Ch. Flachet, et qui contient tant de renseignements intéressants et utiles.

LA CHAUSSURE

LE COURRIER DE LA MODE.

Le luxe des chaussures n'a maintenant rien à envier à celui des autres parties du costume. Jamais on ne connut, dans cette industrie, autant de fantaisie, jamais le goût du beau et du bien fait n'avait été aussi intense. La mode poursuit la chaussure comme les robes et les chapeaux, et nos élégantes paraissent aussi ridicules en portant des souliers d'une année sur l'autre qu'en exhibant, sans les transformer, les toilettes d'une précédente saison. A travers les jupes échanrées très libéralement, du costume féminin, le pied et la jambe apparaissent menus et beaux dans leur marche saccadée, attirante et charmante. Nous sommes loin des austères et correctes chaussures noires, froides, monotones, du siècle dernier, aujourd'hui la femme couvre ses pieds de souliers aux formes les plus diverses, les plus gracieuses, pour ne pas dire les plus excentriques.

Parmi toutes les variétés engendrées par le génie des grands faiseurs, il est bien difficile de faire un choix et de dire: "Voilà le modèle à la mode, celui vers lequel se porte la clientèle." C'est que, dans cette course au beau, on cherche surtout de l'inédit. De même que Mme X... ne veut pas avoir un chapeau ou un costume qu'elle aura vu à Mme Y..., de même on demande à son fournisseur des chaussures de formes nouvelles. De là, ces multiples modèles que les bottiers sont dans l'obligation de créer pour satisfaire une clientèle qui devient de jour en jour plus exigeante. Toutefois, parmi les nombreuses nouveautés que le printemps a fait éclore, nous avons retenu quelques modèles qui semblent vouloir s'affirmer davantage.

Et tout d'abord disons que les formes cothurnées, tout en étant toujours très recherchées, commencent à être délaissées par la femme chic. On lui préfère le soulier à fines barrettes, se croisant sur le cou-de-pied. Ce dernier genre se porte beaucoup en ce moment, il fera les délices de la saison d'été.

Le soulier est la chaussure la plus portée en cette saison, il pare le pied mieux que la botte, il le dégage, en fait ressortir la grâce et l'élégance mieux que les modèles à haute tige. Il est aussi d'un prix de revient moins élevé et cette dernière considération lui attire des préférences.

Les souliers montants, forme "Molière" ou "Richelieu", se vendent aussi, mais on les agrémente de découpes ou de transparents qui rajeunissent ces formes vieillottes.

Le Charles IX est un modèle également très demandé en ce moment et nous comprenons sous cette dénomination tous les genres ouverts sur le devant et se fermant par une large bride enveloppant une partie du cou-de-pied. Sur le côté externe, au terminus de cette bride, on fixe une large boucle en métal, garnie de pierreries, en forme de quartier de lune. Ce soulier est assurément un des plus portés en cette saison; nous devons y ajouter les découverts ayant en bordure une découpe en cuir de couleur. A côté de ces modèles, il se fait de nombreuses variétés qu'il est impossible de décrire tant leur nombre est grand.

Les chaussures de couleur continuent à être très à la

mode, on crée des modèles charmants par un assemblage de nuances différentes.

Les formes n'ont pas beaucoup varié, le bout arrondi est le plus recherché.

Les talons se portent toujours très hauts, genre "bottier" pour les chaussures de ville et Louis XV pour celles habillé. La forme bottier est cependant moins droite, moins en bonde de barrique, elle se creuse un peu, prend un aspect plus élégant. Nous constatons aussi que ces talons se font généralement moins hauts.

La coupe des claques et empeignes basses est en grande vogue, cette coupe est même actuellement poussée à l'exagération. L'empeigne, comme la claque, sont maintenant limitées à la longueur d'un bout rapporté! Dans les modèles sérieux, cependant, on conserve encore à cette partie de la chaussure une forme plus normale, mais que d'excès dans les fantaisies...

La mode pour les chaussures d'hommes est moins changeante; toutefois elle suit d'habitude, de loin, celle pour dame. Les fantaisies en soulier, qui est le modèle le plus porté en ce moment, sont moins nombreuses; il se fait bien des variétés en ces genres.

On a essayé de lancer le bout Poincaré, c'est-à-dire un bout carré, mais il n'a pas l'air de prendre beaucoup. On lui préfère le bout arrondi et on garde l'autre pour les chaussures de fatigue.

C'est plus pratique. Nous n'avons pas grand chose à dire sur la mode des chaussures d'enfant ou de fillette, cette clientèle prenant d'habitude aux modèles pour dames le meilleur de ses nouveautés.

LA COULEUR A LA MODE.

Pour répondre aux questions que nous posent souvent nos lecteurs touchant la nuance à la mode pour les chaussures, nous sommes forcés de dire que nous n'avons pour l'instant aucune donnée certaine à leur fournir, car, en fait de nuance à la mode, nous n'en voyons pas s'affirmant d'une façon précise. Il y a des couleurs qui dominent, comme le fauve et le gris, mais encore celles-ci sont-elles de tons différents. Aucune ne marque une nuance déterminée, faisant autorité.

La grande élégance veut que l'on assortisse la couleur des tiges des chaussures à la couleur du costume et comme ceux-ci varient à l'infini, il est matériellement impossible à la mode de se fixer.

Il fut un temps où il n'en était pas ainsi, nous avons eu le règne du jaune, du blanc, de l'aubergine, du mordoré, du bleu, mais aujourd'hui, nous le répétons, il n'y a pas de nuance mode, il y en a qui se voient en plus grand nombre, mais aucune ne domine. Du reste, les lanceurs de mode se font tous les jours plus nombreux, et comme ils ne prennent conseil d'aucun groupe, les articles qu'ils préconisent sont forcément disparates. Comment voudrait-on, à l'époque où

nous vivons, imposer aux femmes une couleur de chaussures alors qu'elle multiplie celles de leurs cheveux! Ce qu'il faut constater, c'est que le jaune a perdu de son prestige, il se voit bien moins qu'autrefois aux pieds des clientes chics, par contre le violet, le vert, le blanc sont plus en faveur, sans toutefois s'imposer, ainsi que nous venons de le dire.

On fait aujourd'hui des cuirs et des draps de très jolies nuances et de tons très harmonieux, ils priment parmi les articles les plus portés. Voilà ce que nous tenions à faire savoir.

LE CUIR IVORIN

Après des essais de plusieurs mois, un tanneur de la Nouvelle-Angleterre a réussi à fabriquer un cuir de semelle "absolument blanc", qu'il appelle "cuir ivoirin". Le cuir n'est pas seulement blanc du côté chair et grain, mais même dans le tissu intérieur des fibres. La couleur est obtenue, au moyen d'un procédé chimique, pendant le tannage, et non pas par une teinture artificielle. Ce cuir est flexible et se prête parfaitement à la cémentation. Les talons également peuvent être confectionnés avec ce cuir, et ils sont rendus brillants et luisants par une masse blanchâtre, telle que la paraffine. Ce cuir est spécialement destiné à la fabrication des souliers de sports, de préférence au cuir chromé. Les lisses peuvent également être faites en blanc, de sorte que toute la coupe de la semelle sera d'une teinte uniformément blanche.

DE L'EMPLOI DES SUBSTITUTS DU CUIR DANS LES CHAUSSURES AMERICAINES

Une loi dite "Pure shoe law" est entrée en vigueur récemment dans l'Etat de Kansas (Etats-Unis), en vertu de laquelle l'emploi de substituts du cuir est interdit pour les talons, première et deuxième semelles, etc., à moins que la chaussure ne porte, à une place visible, une marque en langue anglaise indiquant clairement le nom du fabricant, la nature du substitut employé et la partie de la chaussure dans la fabrication de laquelle il est rentré. Toute contravention de la part du fabricant ou de l'acheteur sera passible d'un emprisonnement de deux mois et d'une amende de 250 dollars. Cette loi n'est applicable ni aux chaussures en caoutchouc, ni aux talons ou semelles en caoutchouc appliqués sur des chaussures en cuir.

POUR ENLEVER LES TACHES DE POIX

Souvent, il arrive que la poix s'attache aux dessus des chaussures, en soie ou en étoffe, dans le cours de la fabrication.

Pour faire disparaître ces taches, qui sont très tenaces, on place dessus la partie à nettoyer un linge blanc et on passe sur la partie maculée une fine éponge trempée dans l'essence de térébenthine. On insiste jusqu'à ce que la tache soit disparue.

La présence du linge entre le dessus taché et l'éponge s'explique par ce fait que la pression ne se fait pas directement sur l'étoffe et que celle-ci n'est pas pour cette raison détériorée par le passage de l'essence.

COMPAGNIES INCORPOREES.

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"Metropolitan Investment Co., Ltd." Exercer dans toutes ses spécialités le commerce du bois de sciage, bois à pulpe et bois de charpente, à Montréal. Capital-actions, \$1,000,000.

"Glenwood Black and Silver Fox Ranching Co., Ltd." Acheter, élever, échanger, importer, vendre, vivants ou abattus, des renards noirs, renards argentés, visons et animaux de toutes espèces et descriptions. Capital-actions, \$199,000, à Montréal.

Le capital-actions de "Industrial Land Syndicate, Ltd." est porté de la somme de \$75,000 à la somme de \$150,000.

"Union Craft Clothing Co., Ltd." Exercer l'industrie de manufacturiers de hardes. Capital-actions, \$49,000, à Montréal.

"Café Villeray, Ltée." Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Sheehan & Thomas Co., Ltd." Faire le commerce de marchands de nouveautés, de merceries et de fantaisies de toutes sortes. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"La Cie Commerciale de St-Jérôme, Limitée." Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce de marchands généraux en gros et en détail. Capital-actions, \$10,000, à St-Jérôme, comté de Lac St-Jean.

"Montreal Terra Cotta Co., Ltd." Exercer l'industrie de fabricants et de marchands de briques poreuses et à l'épreuve du feu, de briques communes ou autres. Capital-actions, \$300,000, à Lakeside, district de Montréal.

Le capital-actions de la "Montreal Arena Co." est porté de la somme de \$35,000 à celle de \$150,000.

"Compagnie Pharmaceutique de la Croix Rouge, Ltée." Cette compagnie obtient l'autorisation de s'appeler, selon qu'elle le jugera à propos, "Compagnie Pharmaceutique de la Croix Rouge, Ltée," ou "Red Cross Pharmacal Co., Ltd." Son capital-actions est porté de la somme de \$20,000 à celle de \$49,000.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"The Merchants Building Company, Limited," pour faire affaires d'immeubles en tous genres. Capital-actions, \$3,000,000, à Montréal.

"International Travellers Accommodation, Limited," pour tenir commerce d'hôtel et restaurant et détaillant de vins et spiritueux. Capital-actions, \$25,000, à Montréal.

"Sardon Shoe Co., Limited," pour manufacturer et faire commerce de chaussures. Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

"The Northern Gardens of Montreal, Limited," pour faire commerce général d'immeubles. Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

"The Otterbrook Lumber Co., Limited," pour importer, exporter, manufacturer, acheter, vendre tous bois de construction et tous objets faits de bois. Capital-actions, \$45,000, à Montréal.

"Marsh & McLennan, Limited," pour tenir commerce de commissionnaires et agents dans le commerce d'assurance dans toutes ses branches. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

Le mois de mai a été très satisfaisant. La situation du marché, comme ensemble, est très bonne. Les prix se maintiennent bien.

Nous cotons:

SUCRES

Extra granulé, sac, les 100 lbs.	4.45
Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs.	4.55
Extra ground, baril, les 100 lbs.	4.85
Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs.	5.05
Extra ground, ½ bte 25 lbs. 100 lbs.	5.25
No 1 Yellow, baril, les 100 lbs.	4.10
No 1 Yellow, sac, les 100 lbs.	4.05
Powdered, baril, 100 lbs.	4.65
Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs.	4.85
Paris Lumps, ½ bte 25 lbs. 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, btes 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, ½ bte, 50 lbs., les 100 lbs.	5.30
Crystal Diamond, ¼ bte, 25 lbs., les 100 lbs.	5.50
Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs. les 100 lbs.	0.35
Sucres bruts cristallisés, lb.	0.03½
Sucres bruts non cristallisés, lb.	0.03½

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

Barbade, choix, tonne	0.24½	0.25	0.28
Barbade, tierce et qrt.	0.27½	0.28	0.31
Barbade, demi qrt.	0.29½	0.30	0.33
Mélasse, fancy, tonne	0.26½	0.27	0.30
Mélasse, fancy, tierce et quart	0.29½	0.30	0.33
Mélasse, fancy, demi qrt.	0.31½	0.32	0.35

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire couvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

1ère qualité, le quart	27.00
2ème qualité, le quart	25.25

SAINDOUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinette	0.14
Saindoux pur, en seau	2.85
Saindoux pur, cse de 10 lbs.	0.14½
Saindoux pur, cse de 5 lbs.	0.14½
Saindoux pur, cse de 3 lbs.	0.15

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

Arrow root, boîte de 7 lbs.	0.14
Farine Five Roses, qrt.	0.00 6.25
Farine Five Roses, sac	0.00 3.15
Farine Household, qrt.	0.00 6.50
Farine "Regal", qrt.	0.00 6.25
Farine à pâtis. Océan, qrt.	0.00 5.80
Far. d'avoine granulée, sac	0.00 2.60
Far. d'avoine standard, sac	0.00 2.60
Far. d'avoine fine, sac	0.00 2.60
Farine d'avoine roulée, brl.	0.00 4.85
Farine d'avoine roulée, sac	0.00 2.30
Farine de sarrasin, sac	0.00 3.50

Far. de blé-d'Inde, sac	0.00 2.25
Banner, Saxon et Quaker	
Oats, et Ogilvie, caisse	0.00 4.00
Cream of wheat, cse	0.00 5.75
Fécule de maïs, 1e qité, lb.	0.07½ 0.07½
Fécule de maïs, 2e qité, lb.	0.00 0.06½
Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz.	0.00 1.35
Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb.	0.00 0.27½
En vrac	0.00 0.05½
Paquets de 1 lb.	0.00 0.07
Nouilles aux oeufs: Paquets de ½ lb., lb.	0.00 0.07½
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb.	0.00 0.07½
En paquets de 1 lb.	0.00 0.08
Tapioca pearl, en sac, la "	0.04½ 0.05
Tapioca seed, en sac, la "	0.04½ 0.05
Sagou	0.04½ 0.05

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.

Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 14c et 14½c la livre.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche	0.00 2.20
Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche	0.00 1.25
72 grains, le gall.	0.00 0.13
88 grains, le gall.	0.00 0.16
118 grains (proof), le gall.	0.00 0.19

THES

Les thés de Ceylan sont à prix plus fermes. La demande est meilleure pour les thés de toutes provenances à prix plus durs.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

Allspice, moulu	lb.	0.00 0.18
Anis	"	0.08 0.09
Canary Seed	"	0.07½ 0.08
Cannelle, moulue	"	0.00 0.25
Cannelle en mattes	"	0.18 0.24
Clous de girofle entiers	"	0.20 0.22
Chicorée canadienne	"	0.12 0.13
Clous de girofle entiers	"	0.22 0.25
Colza	"	0.07 0.08
Crème de tartre	"	0.00 0.30
Gingembre moulu	"	0.00 0.25
Gingembre en racine	"	0.17 0.20
Grain de lin non moulu	"	0.03½ 0.04½
Graine de lin moulue	"	0.06 0.07
Graine de chanvre	"	0.05½ 0.07
Macis moulu	"	0.00 0.75
Mixed spices moulues	"	0.00 0.25
Muscade moulue	"	0.00 0.50
Muscade	"	0.20 0.35
Piments (clous ronds)	"	0.07½ 0.10
Poivre blanc rond	"	\$.25 0.27
Poivre blanc moulu	"	0.00 0.28
Poivre noir rand	"	0.15 0.17
Poivre noir moulu	"	0.00 0.20
Poivre de Cayenne pur	"	0.00 0.25
Whole pickle spice	"	0.16 0.20
Sel fin en sac		0.00 1.35
Sel fin en ¼ de sac		0.00 0.40

Sel fin, quart, 3 lbs	0.00 3.30
Sel fin, quart, 5 lbs.	0.00 3.20
Sel fin, quart, 7 lbs.	0.00 3.10
Sel fin, en quart de 280 lbs.	
Ordinary fine	0.00 1.80
Fine	0.00 2.05
Dairy	0.00 2.15
Cheese	0.00 2.45
Gros sel, sac	0.65 0.80

ORGE

Légumes secs.

Nous cotons:

Orge mondé (pot), sac	0.00 2.85
Orge mondé (pot), baril	0.00 6.50
Fèves blanches, Can., lb.	0.03½ 0.03½
Orge mondé (pearl), sac	0.00 4.85
Fèves jaunes minot	2.00 2.10
Lentilles rouges, par sac, lb.	0.05 0.06
Lentilles vertes, par sac, lb.	0.04 0.05
Pois Verts, No 1 lb.	0.04½ 0.04½
Pois cassés, le sac	0.03½ 0.03½
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	0.00 2.40

RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité	lb.	0.05½ 0.06
Riz Carolina		0.08 0.09
Riz moulu		0.00 0.06

Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes	0.00 4.25
----------------------------------------------------	-----------

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

Qualité B, sac 250 lbs.	0.00 3.00
Qualité C, sac 100 lbs.	0.00 2.90
Sparkle	0.00 5.10
India Bright (sac de 100 lbs)	0.00 3.15
Lustre	0.00 3.25
Polished Patna	0.00 4.40
Pearl Patna	0.00 4.60
Imperial Glacé Patna	0.00 4.90
Crystal Japan	0.00 5.10
Snow Japan	0.00 5.30
Ice Drips Japan	0.00 5.45

FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

Dattes en vrac	1 lb.	0.00 0.05½
Dattes en pqts de	1 lb.	0.06½ 0.07

Figues sèches en boîtes,

3 couronnes	lb.	0.09½ 0.10½
4 couronnes	lb.	0.11 0.11½
5 couronnes	lb.	0.12 0.12½
7 couronnes	lb.	0.14 0.14½
9 couronnes	lb.	0.15 0.15½
16 onces	bte	0.11½ 0.12½
10 onces	bte	0.07½ 0.08½

Raisins de Corinthe.

Corinthe Filiatras, en vrac	0.06½ 0.07
Corinthe Filiatras en cartons 1 lb.	0.07½ 0.08

Raisins de Malaga.

Rideau	bte	0.00 2.50
Balmoral	bte	0.00 3.00
Orléans	bte	0.00 4.00
Royal Excelsior	bte	0.00 5.50

Raisins Sultana.	Lb.	
En vrac	0.00	0.10
Cartons, 1 lb.	0.00	0.11½
Raisins de Valence.	Lb.	
Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs.	0.00	0.06
Valence Selected, btes de 28 lbs.	0.00	0.06½
Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs.	0.00	0.07
Raisins de Californie.	Lb.	
Épépinés, paq. 1 lb., fancy	0.00	0.10½
Épépinés, paq. 1 lb., choix	0.00	0.10
Noix et Amandes.	Lb.	
Amandes Tarragone	0.18½	0.20
Amandes Valence écalées	0.44	0.45
Cerneaux	0.39	0.40
Avelines	0.13	0.14½
Noix de Grenoble Mayette	0.18½	0.20
Noix Marbot	0.15	0.16
Noix de Brésil	0.18½	0.14½
Noix du cros râpées, à la lb.	0.13½	0.22
Noix Pécan polies	0.16	0.17
Noix Pécan cassées	0.00	0.00
Peanuts non rôties, Sun	0.00	0.09½
Peanuts non rôties, Bon Ton	0.00	0.11½
Peanuts non rôties, Coon	0.00	0.07½
Peanuts rôties, Coon	0.09	0.09½
Peanuts rôties, G.	0.09½	0.10
Peanuts non rôties, G.	0.00	0.08
Peanuts rôties, Sun	0.11	0.12
Peanuts rôties, Bon Ton	0.13	0.14
Pruneaux 30/40	0.00	0.15
Pruneaux 40/50	0.00	0.13
Pruneaux 50/60	0.00	0.12
Pruneaux 60/70	0.00	0.10½
Pruneaux 70/80	0.00	0.09½
Pruneaux 80/90	0.00	0.09
Pruneaux 90/100	0.00	0.08½
Fruits évaporés.	Lb.	
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00	0.20
Nectarines	0.00	0.11½
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00	0.10½
Poires, boîte 25 lbs.	0.00	0.13
Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 lbs.	0.10½	0.11
Pelures de fruits.	Lb.	
Citron	0.10	0.11½
Citronnelle	0.15	0.16½
Orange	0.11	0.12½

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très bonne demande.

Nous cotons:

	No 1	No 2
Asperges (Pointes), 2 lbs.	2.05	3.00
Asperges entières can., 2 lbs.	0.00	2.25
Asperges Californie, 2½ lbs.	0.00	3.35
Betteraves tranchées, 3 lbs.	0.00	1.32½
Blé d'Inde 2 lbs.	0.92½	0.95
Blé d'Inde en épis gal.	0.00	5.00
Catsup, bte 2 lbs. doz.	0.00	0.85
Catsup au gal. doz.	0.00	5.00
Champignons hôtel, boîte	0.13½	0.14½
Champignons, 1er choix	0.18½	0.19½
Champignons, choix, btes	0.16½	0.17½
Choux de Bruxelles imp.	0.17	0.18
Choux-fleurs 2 lbs.	0.00	1.65
Citrouilles 3 lbs.	0.80	0.82½
Citrouilles gal.	2.25	2.27½
Epinards gal.	0.00	5.32½
Epinards 2 lbs.	0.00	1.27½
Foinards 3 lbs.	0.00	1.77½
Epinards imp. bte	0.12	0.13
Fèves Golden Wax, 2 lbs.	0.85	0.87½
Fèves Vertes 2 lbs.	0.85	0.87½
Fèves de Lima 2 lbs.	1.17½	1.20
Flageolets importés bte	0.13½	0.15
Haricots verts imp. bte	0.13	0.17

Macédoine de légumes, bte	0.10	0.16
Marinades en seau, 5 gal.	0.00	2.50
Petits pois imp. moyens bte	0.11	0.11½
Petits pois imp. mi-nns bte	0.11	0.12
Petits pois imp. fins, bte	0.16	0.17
Petits pois imp. ext. fins, bte	\$0.17	0.18
Petits pois imp., surhns, bte (manquent)		
Pois Can. English Garden	0.82½	0.85
Pois Can. Early June	0.85	0.87½
Pois Can. Ext. Fine Sifted	0.00	1.30
Succotash 2 lbs.	0.97½	1.00
Tomates, 3 lbs., doz.	0.95	1.00
Tomates, gall.	2.90	2.92½
Truffes, ½ boîte	5.00	5.40

Conserves de fruits.

Très bonne demande.		
Par doz., groupe No 1 No 2		
Ananas coupés en dés, 1½ lb.	0.00	2.25
Ananas importés 2½ lbs.	0.00	3.25
Ananas entiers (Can.) 3 lb.	0.00	2.32½
Ananas tranchés (Can.) 2 lb.	0.00	1.77½
Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs.	0.00	1.80
Bluets Standard doz.	0.00	1.25
Cerises rouges sans noyau, 2 lbs.	1.92½	1.95
Fraises, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.40
Framboises, sirop épais, 2 lbs.	2.37½	2.40
Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.00
Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.02½
Groseilles, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.02½
Marinades can. 1 gal. gal.	0.00	0.80
Olives, 1 gal. gal.	1.27½	1.70
Pêches jaunes 2 lbs.	0.00	1.52½
Pêches 3 lbs.	0.00	2.00
Poires (Bartlett) 2 lbs.	1.52½	1.55
Poires 3 lbs.	2.02½	2.05
Pommes 3 lbs.	0.00	1.07½
Mûres, sirop épais lbs.	0.00	1.92½
Pommes Standard gal.	3.00	3.02½
Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs.	1.10	1.15
Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs.	0.95	0.97½
Prunes de Californie, 2½ lb.	0.00	2.74
Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs.	1.07½	1.10
Rhubarbe Preserved, 2 lbs.	0.00	1.52½
Cerises blanches doz.	0.00	2.25
Cerises noires doz.	0.00	2.40
Framboises doz.	0.00	2.40
Mûres doz.	0.00	2.40
Gadelles rouges doz.	0.00	2.40

Conserves de poissons

Très bonne demande.		
Nous cotons:		
Anchois à l'huile (suivant format) doz.	1.60	4.50
Caviar ½ lb. doz.	5.15	5.25
Caviar ¼ lb. doz.	10.00	10.25
Crabes 1 lb. doz.	3.75	3.00
Crevettes en saumure, 1 lb.	0.00	2.00
Crevettes sans saumure, 1 lb.	0.00	1.80
Finnan Haddies doz.	1.35	1.40
Harengs frais, importés.		
doz.	1.15	1.20
Harengs marinés, imp. "	1.45	1.65
Harengs aux Tom., imp. "	1.45	1.40
Harengs kippered, imp. "	1.50	1.70
Harengs canadiens kippered	0.95	1.00
Harengs canadiens, sauce tomates	0.05	1.00
Homards, bte h., 1 lb. "	6.40	6.50
Homards, bte plate, ¼ lb. "	3.50	3.60
Homards, bte plate, 1 lb. "	6.75	6.90
Huitres (solid meat), 5 oz. doz.	0.00	1.40

Huitres (solid meat), 10 oz., doz.	0.00	2.00
Huitres 1 lb.	0.00	1.50
Huitres 2 lb.	0.00	2.45
Maquereau, tin 1 lb., la doz.	0.00	1.45
Morue No 2 lb. (manque)		
Morue grosse en quart lb. (manque)		
Royans aux truffes et aux achards bte	0.17	0.18
Sardines can. ½ bte, cse	3.90	4.00
Sardines françaises, ½ btes	0.16½	0.31
Sardines françaises, ¼ btes	0.22	0.50
Sardines Norvège, ¼ bte	7.50	11.00
Sardines Norvège, ½ bte	17.00	18.00
Sardines Royan à l'huile, ¼	0.40	0.42
Sardines sans arêtes	0.23	0.24
Saumon Labrador, 100 lbs.	0.00	8.50
Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb.	0.00	1.40
Saumon rouge:		
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, ½ lb., doz.	1.45	1.50
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb., doz.	2.45	2.50
Saumon rouge Sockeye, (Rivers' Inlet), bte haute, 1 lb. doz.	1.90	
Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb. doz.	0.00	1.65
Saumon Humpback, 1 lb. doz.	0.00	0.95
Truite des mers, 100 lbs.	0.00	7.00

HARENGS DU LABRADOR

Quarts	manquent
½ quarts	manquent

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.

On cote le fromage de Gruyère: Fromage entier de 26½ lbs, ou de 80 lbs., 28c à 30c la livre.

En quantité moindre, 28c la livre.

Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Limbourg, 24c la livre.

On cote encore:

Gorgonzola	lb.	0.25
Edam	"	0.24

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

Nous cotons:

Acide borique, brls de 336 lbs., lb.	0.10
Alun, barils de 336 lbs.	0.02½
Alun, barils de 112 lbs.	0.02½
Arcanson, lb.	0.03½
Blanc de céruse, brls de 336 lbs.	0.55
Bois de campêche, pqt de ½ lb. 100 lbs.	0.03½ 0.65
Borax en cristaux, brls de 336 lbs.	0.05 0.06
Boules à mites "	0.00 0.00
Camomille "	0.00 0.40
Campêche (Extrait de):	
boîtes de 12 lbs.	0.00 0.11½
btes 24 lbs., pqt 1 lb.	0.11½ 0.12½
Camphre, la livre	0.00 0.75
Carbonate d'ammoniaque, brls 112 lbs., 4 lbs.	0.15 0.20
Cire blanche lb.	0.40 0.45
Couperose, brls 370 lbs.	0.01 0.02
Crème de tartre lb.	0.24
Gélatine rouge en feuilles "	0.60
Gélatine blanche en feuilles "	0.35
Gélatine Knox en feuil., doz.	1.25 1.30
Gomme arabique lb.	0.15 0.16
Houblon pressé, lb.	(manque)
Lessive commune	0.35
Lessive commune grosse	3.75
Paraffine pour cierges lb.	0.10 0.12
Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac	0.70
Poudre insecticide lb.	0.00 0.50

Résine blanche	"	0.03	0.04½
Résine G, suiv. quant.	"	0.02½	0.03½
Salpêtre en cristaux, brls			
112 lbs.	lb.	0.05	0.06
Sel à Médecine		0.01	0.02
Sel d'Epsom, sac 224 lbs.	"	0.01½	0.02½
Soda à pâte, 112 lbs.		0.00	2.00
Soda à laver:			
Sacs		0.80	0.85
Soude caustique en mor. lb.		0.00	0.02½
Soufre en batons, brls 336			
lbs.	lb.	0.01½	0.03
Soufre moulu sacs 112 lb.		1.65	1.70
Tourteaux de lin moulu, sac		1.60	1.70
Vitriol, brls		0.06	0.06½

BOUGIES, CIERGES ET HUILES

DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.			
6 à la lb.	lb.	0.00	0.07½
12 à la lb.	"	0.00	0.10
R Paraffine, 6 à la lb.		0.08	0.09
B. Paraffine, 12 à la lb.		0.08½	0.09½
B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12		0.00	0.12½
B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8		0.14	0.15
Cierges approuvés	lb.	0.00	0.37½
Huile de 8 jours, gallon		1.20	1.30

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

Carrés de ½ lb., crate 500		0.00	0.95
Carrés de 1 lb., crate 500		0.00	1.00
Carrés de 2 lbs., crate 500		0.00	1.15
Carrés de 3 lbs., crate 500		0.00	1.40
Carrés de 5 lbs., crate 250		0.00	0.85

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

Cuvette No 0, la doz.		10.50	
Cuvette No 1, la doz.		9.00	
Cuvette No 2, la doz.		7.50	
Cuvette No 3, la doz.		6.50	

BALAIS

Nous cotons:

A longs manches		0.00	2.75
Avec manches ordinaires	La doz.		
2 cordes			2.25
3 cordes			2.50
4 cordes			2.75
5 cordes			3.50
Le papier manille, 13 x 17, est coté 20c.			

EPINGLES A LINGE

Épingles ordinaires:			
Boîtes de 5 grosses, la bte		0.75	
Épingles à ressort:			
Boîtes de 2 grosses, la bte		0.90	

PAPIER D'EMBALLAGE

Papier Manille en rouleaux		0.03½	
Papier brun en rouleaux		0.03	

MECHES, BRULEURS ET VERRES

DE LAMPES

Nous cotons:

Mèches No 2	lb.	0.22	
Mèches No 2	"	0.15	
Mèches No 0	"	0.12	
Brûleurs No 2	doz.	0.85	
Brûleurs No 1	"	0.65	
Brûleurs No 0	"	0.65	

Brûleurs, dessus verre (A)	"	1.65	
Brûleurs, dessus verre (B)	"	1.00	
Cheminees (climax) No 2	"	0.65	
Cheminees (climax) No 1	"	0.45	
Cheminees (climax) No 0	"	0.45	
Cheminees (Bonanza) No 2	"	0.95	
Cheminees (Bonanza) No 1	"	0.75	

HUILE DE PETROLE

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisse Impérial, en lots de grosse	doz.	0.57½	
Caisse de 4 doz. Graisse au mica.	"	0.00	
Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.)			
doz.		0.90	0.95
Boîtes de 3 lbs. (par doz.)	doz.	2.25	

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

Huile Loublon;			
Pintes		0.00	2.25
Chopines		0.00	1.20
½ chopines		0.00	0.60
L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée:			
Qrts		7.75	8.00
Pts		4.37½	4.50
½ pts		2.45	2.50

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

Grosse. Doz.			
Bouteilles de 1 oz.		3.60	0.35
Bouteilles de 2 oz.		5.00	0.45
Bouteilles de 3 oz.		6.00	0.55
Bouteilles de 4 oz.		7.25	0.65

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.20 à \$1.30.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; ½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

Au baril		1.10	1.25
----------	--	------	------

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9½s. le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

"Bleu Seal"			
Blanche No 1	grosse	10.00	
Blanche No 2	"	19.20	
Jaune No 1	"	6.72	
Jaune No 2	"	14.40	

BALAIS

D'enfant, 2 cordes		0.00	1.10
D'enfant, 1 corde		0.00	0.85
Manches de faubert (mop).	doz.	1.20	
Nous cotons:			
Pratt's Astral Oil	gal.	0.22	
Standard Acme	1 le gal.	0.17½	

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Futures cotations:

	Blé—	Ouver-	Haut	Bas	Ferme-
		ture			ture
Juillet	87¾c	87¾c	86¾c	87¾c	87¾c
Septembre	85¾c	86c	85¾c	86c	86c
Octobre					
Novembre					
Décembre					
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juillet	69¾c	70¾c	69¾c	70¾c	70¾c
Septembre	67½c	67¾c	67¾c	67¾c	67¾c
Octobre					
Novembre					
Décembre					
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juillet	40¾c	40¾c	40c	40¾c	40¾c
Septembre	38¾c	38½c	38½c	38¾c	38¾c

Le marché de Montréal

Un fait à noter pour le commerce d'exportation du grain est l'amélioration marquée dans la demande du Royaume-Uni et des acheteurs du continent pour l'orge du Manitoba, et comme les câbles furent plus forts à une avance de 1½ d. à 3 d. par quart, les exportateurs firent une bonne quantité d'affaires pour envoi juin-juillet.

La demande pour le blé de printemps du Manitoba continue à être mauvaise, et les prix demandés sont largement 6 d. par quart au-dessous de ce que les exportateurs sont disposés à accepter.

Il y a quelque demande pour l'avoine, mais comme les prix demandés ne montrent pas d'amélioration, les affaires sont calmes.

Le marché local pour l'avoine est ferme et les ventes de No 2 Canadien de l'Ouest sont faites à 43¾c à 44c, No 3 C.W. à 42¾c à 43c.

Farines

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande pour farine de blé du printemps, soit des acheteurs locaux, soit de ceux étrangers, et le marché continue en conséquence à être très tranquille pour l'époque de l'année. On a cependant le sentiment que les prix changeront prochainement, à considérer la fermeté du marché.

Les premières patentes ont été vendues à \$5.60, les secondes à \$5.10, et les strong bakers à \$4.90 le baril, en sacs. La demande pour petits lots de farine de blé d'hiver, pour répondre aux besoins actuels, est ferme et les prix se maintiennent avec des ventes de patentes de choix de \$5.25 à \$5.50; straight rollers, de \$4.70 à \$4.90 le baril en bois; et les derniers en jute, de \$2.20 à \$2.25 le sac.

Patentes du printemps:

Royal Household	2 sacs	5.60
Five Rores	2 sacs	5.60
Glenora	2 sacs	5.10
Harvest Queen	2 sacs	5.10

Fortes à Boulanger:

Bakers Special	2 sacs	4.90
Manitoba S. B.	2 sacs	4.90
Keetob	2 sacs	4.90
Montcalm	2 sacs	4.90

Patentes d'Hiver:

Straight rollers	2 sacs	5.00
Hurons (à pâtisserie)	2 sacs	5.80
A do	2 sacs	5.10
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers, 2 sacs		5.00
Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs		3.50

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 80 lbs.	2.25	1.95
Avoine roulée, baril		4.75

Issues de blé et avoine roulée

La demande de toutes sources pour les issues de blé continue à être bonne, mais comme l'approvisionnement sur place est petit, le volume de nouvelles affaires est petit car les meuniers, dans la plupart des cas, ne font que des ventes par chars mélangés pour satisfaire les besoins du commerce local et de la campagne. Il n'y a pas de changement notable dans la condition du marché qui reste très ferme avec des ventes de son à \$23; shorts à \$25 et middlings à \$28 la tonne, y compris les sacs. De bonnes affaires se font dans les moulées et les prix sont fermes de \$30 à \$32 pour les qualités de pur grain, et de \$28 à \$29 pour les mélangées, la tonne. Dans l'avoine roulée, le marché est ferme avec une bonne demande et des ventes de lots de chars de \$4.45 à \$4.55 le baril en barils, et à \$2.15 le sac.

Nous cotons:

Issues de blé:

Son Man., au char, tonne	23.00
Gru Man., au char, tonne	25.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne	27.00 28.00
Moulée pure, au char	32.00 34.00
Moulée mélangée, au char	28.00 29.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE**Marché de Montréal****Foin pressé**

Marché terne, sans demande ni changements dans les prix. Le foin No 1 se vend de \$16 à \$16.50; extra bon No 2 de \$15 à \$15.50 et le No 2 de \$13.50 à \$14 la tonne, en lots de chars, ex-voie.

Nous cotons:

Foin No 1, pour livraison immédiate	\$14.50	\$15.00
Très bon, No 2	13.50	14.00
No 2	11.50	12.00

la tonne, en wagon ex-voie.

Marché facile. Demande médiocre, prix sans changement.

BEURRE**Marché anglais**

MM. Mills et Sparrow, de Londres, nous écrivent à la date du 22 mai 1914:

Avec le retrait considérable des fouritures de Sibérie, il y a eu un peu plus d'attention payée aux autres descriptions et le marché généralement ferme.

Le temps a été sec pendant les trois dernières semaines et avec le brillant soleil des sept jours passés, les pâturages ne s'améliorent pas comme ils devraient

à cette saison et dans beaucoup de régions on réclame instamment de la pluie.

Danois. — Il y a une suffisante demande pour l'approvisionnement nécessaire et les cotations n'offrent pas de changement.

Australien. — Il y a une excellente demande pour les meilleurs qualités, mais les produits de second ordre sont difficiles à vendre à nos cotations.

Nouvelle-Zélande. — Il y a eu une amélioration de la demande pour les qualités de choix et les cours sont légèrement plus fermes.

Les arrivages coloniaux pour la semaine sont:

Beurre. — Vapeur "Nairnshire" (Avonmouth), 3,500 boîtes Nouvelle-Zélande.

Fromage. — Vapeur "Matatua" (Londres), 7,500 caisses Nouvelle-Zélande; vapeur "Nairnshire" (Avonmouth), 5,475 caisses Nouvelle-Zélande.

Sibérien. — Seulement 3,000 caisses arrivées à Londres cette semaine; ceci est dû aux fêtes en Sibérie et aux retards causés dans le transit, il y a trois ou quatre semaines, par la débacle. Les prix ont augmenté d'environ 2/-.

Irlandais. — L'approvisionnement continue à augmenter avec une bonne demande.

Français. — Quoique les approvisionnements soient fortement augmentant, on n'est pas sans appréhension relativement au temps sec et la fabrication n'augmente pas autant que d'habitude.

Nous cotons:

Beurre:—

Danois, 1er choix	113/0 à 115/0
Sibérien, 1er choix	100/0 à 102/0
Sibérien, 2e choix	96/0 à 98/0
Irlandais, crèmerie	107/0 à 110/0
Victorien, 1er choix, salé	102/0 à 104/0
Victorien, 2e choix, salé	94/0 à 100/0
Victorien, 1er choix, sans sel	104/0 à 108/0
Victorien, 2e choix sans sel	98/0 à 102/0
Nouvelles Galles du Sud—	
1er choix, salé	100/0 à 104/0
2e choix, salé	94/0 à 98/0
1er choix, sans sel	104/0 à 108/0
2e choix, sans sel	94/0 à 102/0
Queensland—	
1er choix, salé	100/0 à 104/0
2e choix, salé	94/0 à 98/0
1er choix, sans sel	104/0 à 106/0
2e choix, sans sel	94/0 à 102/0
Nouvelle-Zélande—	
1er choix, salé	107/0 à 108/0
1er choix, sans sel	114/0 à 116/0
Fromage —	
Canadien, choix à haut choix, blanc	64/0 à 68/0
Canadien, choix à haut choix, coloré	68/0 à 71/0
Nouvelle-Zélande, haut choix blanc	59/0 à 60/0
Nouvelle-Zélande, choix à haut choix, coloré	61/6 à 63/6

FROMAGE**Marché anglais****FROMAGE.**

Nouvelle-Zélande. — Il y a eu une forte demande toute la semaine, mais les valeurs ont baissé légèrement. Il semble impossible d'arrêter la tendance de la baisse de la valeur et avec le Canadien offert à 59/- 60/- pour prompt envoi, de plus hauts prix ne peuvent être faits pour le moment. Le temps sec cependant qu'il a fait au Canada au printemps réduira vraisemblablement la production.

Nous cotons:

Prix vendants aux épiciers

Fromage doux	14½c
Fromage fort, blanc, à la meule au morceau	18c 19c
Fromage de Gruyère	27c à 28c
Fromage Oka	24c
Beurre, choix	24½c
Beurre, choix, en bloc d'une livre	25c
Oeufs strictement frais No 1	23c
Oeufs choisis	26c
Oeufs frais en boîtes de carton d'une douzaine	27c

OEUFS

Il n'y a plus que des oeufs frais.

BEURRE**Marché de Montréal**

Beurre de laiterie 22c à 23c

PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1	.16
Boeuf inspecté No 2	.15
Boeuf inspecté No 3	.14
Veau	.18
Agneau, chaque	.10
Mouton, chaque	1.25

FRUITS VERTS ET LEGUMES.

Oignons, la lb.	0.07
Oignons, ½ cse, 3.00, la cse	5.00
Raisin Malaga	5.25
Betteraves, le sac	1.25
Carottes, le sac	1.40
Patates, le sac	1.25
Navets, le sac	0.90
Pommes, le baril	6.00
Oranges Navels, la cse	4.00
Citrons, la cse	2.75
Pommes Baldwin, No 1	6.00
Pommes Baldwin, No 2	4.50
Pommes Greening No 1	5.50
Pommes Greening No 2	4.00
Pommes Spy No 1	7.00 8.00
Pommes Spy No 2	5.50
Atocas, le gallon	0.60
Tomates fancy, crate	4.50
Tomates, choix, crate	4.00
Cocombres, la doz.	0.85

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal ... 32	Canadian Poster Co..... 13	Hiram Walkers.... Insert et 59	Prêt Immobilier Limitée... 14
Baker & Co. (Walter) 14	City Ice Co 15	Hall Coal [Geo]..... 12	Prévoyants du Canada, (Les) 32
Banwell Hoxie Wire Fence Co..... 40	Canadian Pacific 40	Houde J. B. Co..... 66	Paterson Mfg. Co..... 47
Banque de Montréal..... 36	Davis S. & Sons Ltd..... 62	Hodgson, Summers Co.... 13	
Banque d'Hochelaga..... 36	D'smarreau Alex..... 34	Imperial Tobacco Co.... Insert	Rolland & Fils, J. B..... 96
Banque Nationale 36	Dom. Cannery Co., Ltd.... 3		
Banque Molson 36	Dontigny Hector..... 34	Jonas & Cie, H..... 2	
Banque Provinciale..... 36	Douglas J.M.&Co. Couvert et 54		
Bélauger & Bélauger 34		Lacaille, Gendreau & Cie.. 14	Seagram, Jos. E..... 54
Bowser, S F. & Co. 6	Ecole Polytechnique..... 15	La Prévoyance..... 33	Sherwin Williams 45
British Colonial Fire Ass... 33	Eddy E. B. Co..... 8	La Sauvegarde..... 32	Snap Co. Ltd 13
Brodie & Harvie 15	Eshhart & Evans..... 32	Leslie & Co., A. C..... 40	Stanley Rule & Level..... 49
Bell Téléphone..... 34	Equitable (Cie d'assurance incendie) 33	Liverpool & London & Globe 32	St. Lawrence Sugar Co.... 8
	Ewing, S. H. & Sons..... 53		Sun Life of Canada..... 33
Canada Steamship Lines... 34		Molson Breweries..... Couvert	
Canadian Consolidated Rubber Co..... 17	Fairbank N. K..... 39	Martin C. E..... 34	Tarbox Bros 16
Canada Life Assurance Co.. 33	Fels & Co..... 35	Martin-Senour..... 44	Tanglefoot..... 19
Canada Starch Co..... 4	Fontaine, Forbes & Laporte 15	Mathieu (Cie J. L.)..... 12	Taylor Forbes Co. Ltd.... 47
Canada Wire & Iron Goods 49	Fontaine Henri..... 34	Matthews-Blackwell Ltd... 5	Tippet & Co., A. P..... 7
Can. Fairbanks Morse Co... 13	Fortier Joseph..... 34	Maxwell Limited..... 40	Tuckett [The G. E. & Son Co] 12
Canadian Salt Co..... 7	Frontenac Brewery..... 39	McArthur, A..... 40	
Cane Wm. & Sons Co. Ltd.. 5		Metropolitan Life Ins. Co.. 32	United Shoe Machinery Co. Ltd..... Couvert intérieur
Channell Chemical Co..... 31	Gagnon, P.-A..... 34	McGill Cutlery Co..... 49	
Church & Dwight..... 10	Garand, Terroux & Cie.... 34	Montbriand, L. R..... 34	
Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce 33	Gillett Co. Ltd., [E. W.] 18	Montreal-Canada Ass. Co.. 32	
Clark, Wm 14	Gonthier & Midgley 34	Mott, John P., & Co..... 14	
Connors Bros 18	Grand Trunk Railway.... 49		
Continental Bag & Paper Co 16	Gunn, Langlois & Cie..... 10	Nova Scotia Steel Co..... 36	Western Ass. Co..... 32
Cottam Bart..... 34	Greening Wire Co 42	Nicholson File..... 47	Wilks & Burdett..... 34
Coillard Auguste 34	Genin, Trudeau & Cie.... 62	National Breweries..... 50	Wiser J. P. & Sons Ltd.... 53
		Nugget Polish Co. Ltd.... 9	Wilson L. A. & Cie..... 53

Des centaines et des centaines
de Quincailliers trouvent que la

O-Cedar Mop

Polish

(Faite au Canada)



Se vend vite et
facilement.

La raison—Les annonces de la O-Cedar pénètrent dans des milliers de ménages au Canada et sont lues par des milliers de personnes, parce que les ménagères sont toujours sur le qui-vive pour trouver une invention qui diminue le travail et rende plus agréable la tenue d'une maison.

Les O-Cedar Polish Mops sont spécialement utiles en été parce qu'il y a plus de poussière — aussi poussez-les de l'avant maintenant.

Ecrivez à votre marchand de gros.



CHANNELL CHEMICAL CO., LIMITED

369 Ave. Sorauren, Toronto, Ont.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,816,504,462
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913..... 13,957,742.
 En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... \$511,223,886.00
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fidèles commis canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ..... \$16,000,000.

Il y a plus de \$22,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de - - - \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEINLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

BUREAUX: 74 rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier, MONTREAL

Hon H. B. Rainville, Président.

J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général

ESINHART & EVANS**Courtiers d'Assurance**

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
 Bris de glaces, Automobiles,
 Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Is. Co.
d'Edimbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Nous considérons toutes commandes
 d'agences de la part de personnes
 responsables. L'expérience
 n'est pas absolument
 indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

Assurances**QUAND UNE POLICE REVET
TOUTE SA BEAUTE.**

Le moment où une police d'assurance revêt sa plus belle forme, c'est lorsqu'elle se convertit en réclamation payée. Alors, et alors seulement, elle se révèle dans toute sa plénitude, dans toute sa puissance, dans toute sa signification et dans toute sa simple et unique beauté. Ce contrat qui pendant tant d'années est demeuré silencieux dans le coffre-fort ou le pupitre et qu'une source continue de dépenses — quelquefois, peut-être, d'ennuis — sont aujourd'hui du silence des années et parle avec une éloquence qui éclipse celle du plus doué des orateurs, chaque parole étant une parole d'or au sens littéral aussi bien que métaphorique du mot.

Comme touché par la baguette d'un magicien, ce simple document émerge de sa silencieuse obscurité et devient le messenger aux ailes blanches, qui apporte la richesse, le confort et le bien être du mort ou vivant. En un clin d'oeil, pour ainsi dire, cette muette et inanimée feuille de papier prend une forme vivante et un ange d'amour, de bonté et de bonne volonté entre dans la maison où règne une tristesse indicible, un deuil indescriptible, et répand le confort et la consolation où auparavant peut-être tout n'était que misère et désespoir. — Prudential Weekly Record.

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

Actif..... \$557,885.95

Réserve..... \$193,071.19

Autres Valeurs
passive..... 20, 8

\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,

50, rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial**ASSUREZ-VOUS**

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent.
MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS

M. Chevalier, Ecr.; Wm. Molson Macpherson, Ecr.;
 T. J. Drummond, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste;
 Sir Frederick William-Taylor.

J. Gardner Thompson, Gérant.
 Lewis Laing, Assistant Gérant

Les Prévoyants du Canada

Assurance Fonds de Pension

Capital Autorisé..... \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le
31 mars 1914..... \$454,368.15

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS
DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;
 Parce que c'est avec la plus petite prime,
 la plus grosse rente ;
 Parce que c'est la seule Compagnie à
 "Fonds Social" faisant une spécialité du
 Fonds de Pension.
 Total de l'actif du Fonds de Pension seu-
 lement : \$454,368.15.

Bureau à Montréal :

**Chambre 22,
 Edifice "La Patrie"**

Bureau - Chef :

**126 rue St-Pierre,
 Edifice Dominion,
 QUEBEC.**

LA COMPAGNIE

EQUITABLE

D'Assurance Mutuelle
Contre le Feu.180 Rue ST - JACQUES,
MONTREAL.

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30 % dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Auditeur Licencié.

Montréal, 1er Juillet 1913:

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants. . . .

L'ASSURANCE EXEMPTÉ DE
CREANCIERS.

Nous avons souvent fait observer qu'en matière de législation concernant les compagnies d'assurance commerciales la tendance était vers l'adoption des méthodes d'opérations des sociétés fraternelles. La plus récente législation adoptée à ce sujet surtout le démontre, qui est celle adoptée par l'état d'Ohio pour exempter de toutes réclamations de créanciers le produit d'un certificat d'assurance.

Une semblable exemption a été accordée en faveur des certificats de sociétés fraternelles depuis plusieurs années. La loi d'Ohio pourvoit à une semblable exemption en faveur des certificats d'assurance, excepté dans les cas où les créanciers sont mentionnés dans la police. D'après les dispositions de la loi, toute personne qui prend une assurance sur sa vie pour une période de temps définie peut s'assurer pour le seul bénéfice de sa femme et de ses enfants, ou d'autres parents qui dépendent d'el-

Sun Life of Canada

Actif \$ 55,726,347.32

Assurances en vigueur.... 202,363,996.00

Ecrivez au Bureau Principal, Montréal, pour vous procurer la brochure intitulée "Prosperé et Progressive."

SIX FAITS DU
67ème RAPPORT ANNUEL
DE LA
CANADA LIFE
INSURANCE COMPANY

Un des faits importants, c'est que la Compagnie, en 1913, surpasse le record de toutes les années précédentes de son histoire.

1. — L'AUGMENTATION DU SURPLUS en 1913 était de \$1 709,959 66, excédant le surplus de 1912, d'au-delà de \$179,000 et excédant de beaucoup le surplus des années précédentes. Le surplus net actuel est de 16,183,278 39.

2. — LE REVENU de \$8,094,885.70 excède d'une somme de \$698,125 96 celui de l'an dernier. C'est le plus gros revenu dans l'histoire de la Compagnie. L'augmentation du taux d'intérêt, qui a toujours fait des progrès depuis 1899, montre encore une amélioration en 1913. C'est un important facteur à l'augmentation du surplus.

3. — L'ACTIF fut augmenté de \$3,860,271.32 et s'élève maintenant à \$52,161,794 81.

4. — LE TOTAL DES ASSURANCES maintenant en force s'élève à \$153,121,363 94, augmentation d'au-delà de \$8,273,000 dans l'année.

5. — LES PAIEMENTS AUX PORTEURS DE POLICES, en 1913, s'élevèrent à \$2,878,016.11, une augmentation de \$415,051.31 sur 1912. En plus de cela, nous avons fait des PRETS AUX PORTEURS DE POLICES sur garantie de leur police d'assurance, au montant de \$1,692,248.71.

6. — LA MORTALITE de l'année nous fut encore plus favorable que nous ne l'espérions, et ceci, avec un FAIBLE POURCENTAGE CONTINU DES DEPENSES, contribuèrent à faire un surplus-record.

La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE
Contre l'Incendie

Actif excédant \$550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 181 rue Orléans, St-Hyacinthe

RESPONSABILITE PATRONALE
La Prevoyance
Capital \$500,000.00

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de
contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef :

160 rue St-Jacques, - Montréal

Tel. Bell : Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, - 2 PLACE D'ARMES, - MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL
Argent à Prêter à 4, 5 et 6%**PAIN POUR OISEAUX** est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferrerierie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes

Nos. 338 à 339 rue St-Paul

Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60 RUE NOTRE-DANE EST
MONTREAL**Hotel St-Maurice**HOTEL DES VOYAGEURS
Hector Dantigny, Prop.Chambres de première classe et
Salles d'Echantillons**GRAND'MERE, P. Q.****C. E. MARTIN**Comptable, Liquidateur
et Auditeur

211 EDIFICE MCGILL

MONTREAL

Tel. Main 5126.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE

QUEBEC

L'Hôtel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSÉPH FORTIER

Fabriquant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.

le, ou de tout créancier qu'elle voudra désigner dans la police.

Toute telle police est libre de toute autre réclamation et le produit est exempt de toute dette de l'assuré.

Le membre loyal dit toujours un bon mot pour l'association à laquelle il appartient, en même temps qu'il fait tout ce qu'il peut pour qu'elle soit un succès.

CANADA STEAMSHIP LINES**SUPERBES CROISIÈRES
D'ÉTÉ****NIAGARA A LA MER**

Toronto, Les Mille Iles, Les Rapides du Saint-Laurent, La Rivière Saguenay. Service Journalier.

ROUTE DES PLAGES DU NORD

Quatre fois par mois de Québec au Sept Iles, Mingan, etc.

ROUTE DU BAS DU GOLFE

Départs une fois tous les quinze jours de Montréal et Québec pour Gaspé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

NEW-YORK--QUEBEC

Quatre excursions pendant la saison, commençant le 4 juillet de New-York; le 10 juillet de Québec.

Pour plus amples renseignements s'adresser à toute agence de tourisme ou de billets ou directement à la "Canada Steamship Lines" à Montréal.

Pour Vous**Rapprocher**

En dehors de la visite personnelle et d'une conversation intime avec votre client ou votre associé, le Téléphone à Longue Distance vous met en relation plus intime que n'importe quel autre mode de communication!

Quelques minutes de conversation par téléphone ont souvent plus de portée qu'une douzaine de lettres d'explications.

Essayez le mode de conversation — demandez les tarifs du Téléphone à Longue Distance!

La Compagnie Canadienne du
Téléphone Bell.**GEO. GONTHIER**
Licencié Institut
Comptable**H. E. MIDGLEY**
Comptable-Incorporé**GONTHIER & MIDGLEY**
Comptables & Auditeurs103 RUE ST-FRS-XAVIER.
Téléphone
Ma n 2701-519
Adresse télégraphique
"Gonthier"**GARAND, TERROUX & CIE**

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL**P. A. GAGNON**

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 318, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4912**L. R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André

Montréal

LIVRES

POUR

**Les Distributions de Prix
1914**

Nous avons l'honneur d'annoncer que nous venons de recevoir un Nouvel Assortiment de LIVRES pour la DISTRIBUTION DES PRIX. Cette dernière importation offre un ensemble complet d'ouvrages capable de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'Enfance et de la Jeunesse Chrétienne. Nos séries sont de tous les formats depuis l'in-32 jusqu'à la série in-folio, et sont toutes revêtues de la haute approbation des communautés ecclésiastiques.

LA COMPAGNIE J. B. ROLLAND & FILS,
53 Rue St-Sulpice, Montréal.

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETTComptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

MONTREAL

ARTHABASKA.

SEMAINE DU 25 AU 30 MAI 1914.

Ventes.

Olivier Lemire à Joseph Provencher, P. S. E. 17, Simpson, \$500, \$450 a/c.; Victor Plourde à Pierre Ayotte, 996, Tingwick, \$1,740, dont \$100 a/c.; Mme Marie Montambault à Hyacinthe Caron, 136 et 137, Warwick, \$5,000, \$1,500 a/c.; Jos. Houle au révérend Jos. Alph. Houle, 41-109, Bulstrode, \$150, payées; Mme Délima Lapiere et al. à Calixte Nault, 459-27 et 28, Ste-Victoire, \$1,300, dont \$150 a/c.; J. Q. Adams à Ed. Leroux, 653, Tingwick, \$5,000, dont \$2,000 a/c.; David Champoux à Isaïe Desroches, P. 8, St-Paul, \$180, payées comptant; Edm. Brisson à Joseph Provencher, P. 823, Bulstrode, \$125, dont \$40 a/c.; Joseph Provencher à Louis Bellemare, P. 823, Bulstrode, \$500, dont \$200 a/c.; Eugène Verrier à Dominique Verrier, 192, Bulstrode, \$1,400, dont \$100 a/c.

Vente à constitution de rente.

Alex. Martel à Mme Rébecca Duval, P. 211, Horton, pour \$9 de rente par année au capital de \$150.

Cession.

Antonio Paradis à J. B. Blais, P. 400, Ste-Victoire, à raison de \$24 par année de rente.

Transport.

Ed. Leroux à Mme Helen Morrill, sur William Smith, \$1,400.

Accord

Entre W. Demers & Cie et Gédéon Alain.

Tutelle.

Mineurs J. B. Leblanc, Mme M.-L. Girouard, tutrice, et Philippe Girouard, subrogé-tuteur.

Obligations.

Edouard Ayotte à Louis Racine, aff. No 7, Bulstrode, \$1,000 pour 5 ans à 7% et intérêt sur intérêts non payés; Joseph Guevin à Albert Desilets, aff. 165, Horton, \$1,900 à 5% à 60 jours d'avis; Joseph Vallière, père, à Mme M.-A. Pepin, aff. 17B, 17C, A-1, 18A et 18B, Blandford, \$550 pour 2 ans à 6% et intérêt sur intérêts non payés; Amédée Brière à Joseph Brière, aff. 1165, 1052 et 1051, Tingwick, \$200 à deux ans à 6% et intérêt sur intérêts non payés; Wilfrid Fournier à Paul Tourigny, \$2,250 pour 2 ans à 7%, et aff. 452 et 453, Warwick.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE
TROIS-RIVIERES.

Ventes.

Pierre Milot à Albert Carbonneau, Yamaska; Jules Carbonneau à Albert Carbonneau, Yamaska; Jos. Lampron à

Pierre Gélinas, Ste-Flore; Adrien Desroches à J. H. Desroches, Grand'Mère; Thomas Caron à Frs. Tremblay, Grand'Mère; Arthur Jacques à J. H. Caron, Shawinigan Falls; J. E. Aldred à Adolphe Grenier, Shawinigan Falls; Shawinigan W. & P. Co. à Wm. S. Nish, Shawinigan Falls; Shérif de Trois-Rivières à Raphaël Lemay et al., St-Mathieu; Adolphe Lambert à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières; Paul Robert à J. O. Lacoursière, Trois-Rivières; Sinai Bournival à Désiré Robert, St-Barnabé; L. O. Bournival à Jos. Villeneuve, Saint-Barnabé.

Elzéar Rivard à Edouard Carufel, St-Elie; Phi. Lafrenière à Edouard Carufel, St-Elie; Chs. Ed. Boucher à Phi. Deschesnes, St-Elie; Maxime Lamy à Hormisdas Lamy, Banlieue; Canada Realty Co. à Henry Watt, Shawinigan Heights; Nap. Boisvert à Dame Albert Hatt, Grand'Mère; Laurentide Co., Ltd. à W. J. McLaughlin, Grand'Mère; Hormisdas Rivard à Moïse Hubert, Grand'Mère; Vve B. Dessureault à Wm. Venues, Grand'Mère; Alfred Gélinas à Beauséjour & Létourneau, Ste-Flore; L. J. Dostaleo à J. H. Desroches, Grand'Mère; Albert Dagenais à Gédéon Béland, Ste-Flore; Rosa Desaulniers à L. J. Ths. Desaulniers, Trois-Rivières; Arsène Blais à Léger Fournier, Pointe du Lac.

Obligations.

Albert Carbonneau à Eugène Carbonneau, Yamachiche; Adem Garceau à Albert Garceau, Grand'Mère; Sévère Lemay à Almanzor Milot, St-Sévère.

Onés. Boisvert à Hector Bellemare, Baie Shawinigan; Arthur Duchesne à Honoré Demers, Grand'Mère; Elisée Morin à F. X. Bellemare, Grand'Mère; Oliva Guilbert à Caisse Pop. Pte du Lac, Pointe du Lac; Léger Fournier à Caisse Pop. Pte du Lac, Pointe du Lac; Jos. Giroux à J. H. Ricard, Trois-Rivières.

Acte d'accord.

Moïse Carbonneau et al. à L. M. O. Bellemare, Yamachiche.

Transport.

Julian C. Smyth à The Shawinigan W. & P. Co., Shawinigan Falls.

Cession.

Alex. Harliston à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Servitude.

Geo. Farly à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Bord. intérêts.

Succession M. A. Clair à I. L. Clair, Trois-Rivières.

Testaments.

Célestin Carbonneau à Emilie Gélinas, Yamachiche; Jos. Laperrière à Corina Matheau, Trois-Rivières.

Hypothèque.

Dame J.-Bte. Rulier à Adélarde Lussier, Ste-Flore.

Jugements.

Tobin & Mullins vs. Jos. G. Labarre, Trois-Rivières, \$16.50; Onés. Lafontaine vs. Arthur Lupien, Lac au Sable, \$46.21; Cie d'Imprimerie et d'Immeubles vs. Léopold Brulé, Berthier, \$19.50.

Théop. Belleville vs. Boulet & Demontigny, Trois-Rivières, \$86.39; Achille Levasseur vs. Boulet & Demontigny, Trois-Rivières, \$10.00; P. J. Héroux et al. vs. Levi de Montigny, Trois-Rivières, \$72.67; Hercule Boisvert vs. Louis Héroux, Baie Shawinigan, \$20.00; Sévérin Chabot vs. Ths. Rouleau, St-Timothée, \$56.50; The Singer Sewing Co. vs. Maxime Deslauriers, Montréal, \$18.00; P. A. Gouin vs. Oscar Hébert, Shawinigan Falls, \$90.52; Magloire Soucy vs. Jos. Allard, Grand'Mère, \$34.19.

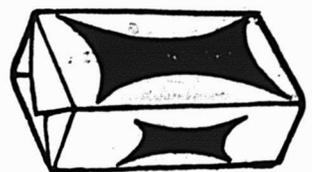
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2163e livraison (16 mai 1914). — Filles de proscrit (1793-1799), par Georges-G. Toudouze. — A travers le Maroc français (Marrakech), par Louis Rousselet. — L'enfant des fées, par Thérèse Jeanroy. — Musée de poupées, par Marie Koenig.

Abonnements: France, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union Postale, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. Le numéro, 40 centimes.

Librairie Hachette & Cie, 79 boulevard Saint-Germain.

Ne copiez pas la publicité d'autrui; c'est d'abord un acte malhonnête et c'est ensuite se faire déprécier auprès des personnes qui le remarqueront. En copiant la publicité des autres, vous copiez aussi les défauts que cette publicité renferme et vous y ajouterez vos défauts personnels.

L'Épicier qui recommande le savon FELS-NAPHTHA à ceux qui ne s'en servent pas, non seulement aide les femmes, mais encore établit la réputation de son magasin pour tenir des articles satisfaisants et qui plaisent.



BANQUE DEMONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé \$16,000,000.00
Réserve 16,000,000.00
Profit non partagés 1,098,968.40

SIÈGE SOCIAL, — MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—H. V. Meredith, Ecr., Président. R. P. Angus, E. B. Greenshields, Sir William MacDonald, Hon. Robt Mackay, Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., David Morrice, C. R. Hooper A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. K. Drummond, D. Forbes Angus & Wm. McMaster,

Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général, A. D. Braithwaite Assistant Gérant-Général.

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terre-Neuve et Mexique.

Seize Succursales dans la ville de Montréal.

Département d'Épargne dans toutes les Succursales du Canada.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860.

Capital \$2,000,000
Réserve 1,850,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1853

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. C. PRATT Gérant-Général

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Arthabask	Rue Sainte-Catherine	Richmond
Bedford	Avenues du Parc	Roberval
Cowansville	et Georges-Émile	Sorel
Chicoutimi	Maison-Neuve	Saint-Césaire
Drummondville	Market and Harbour	Sainte-Flavie Station
Fraserville et Rivière	Côte des Neiges	Saint-Ours, Qué.
du Loup Station	Côte St-Paul	Sainte-Thérèse de
Knowlton	Boulevard St-Laurent	Blainville
Lachine	Saint-Henri	Victoriaville
Montréal-Rue St-	Pierreville	Ville St-Pierre
Jacques	Québec	Waterloo
Tétreaultville		Berlin, Ont.

88 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, RCLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal: NEW GLASGOW, N. E.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SIÈGE CENTRAL: 7 & 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00 CAPITAL PAYÉ \$1,000,000.00
ESERVE ET SURPLUS \$637,873.49 (au 31 Déc. 1913)

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée Administrateur.

Vice-Président: W. F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.

Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

M. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Consueurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général: M. TANCREDE BIENVENU

M. J. W. L. FORGET, Inspecteur M. ALEX. BOYER, Secrétaire

66 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Étranger: Etats-Unis: New-York, Boston, Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$4,000,000
Fonds de Réserve \$3,625,000 Total de l'Actif au-delà de \$2,000,000

DIRECTEURS: M. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Beique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Laroque, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Lemay Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. La. allée Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

SUCCURSALES DE LA VILLE

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanauville, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2499 St Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4033 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maison-Neuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 289 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 639 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

SUCCURSALES DE LA CAMPAGNE

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires,	St-Justin, Qué.
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	(Co. Maskinongé).
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Justine de
Bordeaux, Qué.	(Co. Hochelaga).	Newton, Qué.
Cartierville, Qué.	Sorel	St-Lambert, Qué.
Casselman, Ont.	Q. (Co. Maskinongé).	St-Laurent, Qué.
Charette Mills, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Chambly, Qué.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Edmonton, Alta.	Québec, rue St-Jean, Q.	St-Paul Abbottsford, Q.
Farnham, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermitte, Qué.
Fournier, Ont.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Mitis, Alta.
Granby, Qué.	St-Foniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Claire, Qué.	St-Pierre, Man.
Hawkesbury, Ont.	(Co. Dorchester).	St-Philippe de
Joliette, Qué.	St-Cuthbert, Qué.	Laprairie, Qué.
Lachine, Qué.	(Co. Berthier).	St-Prudentienne,
Laprairie, Qué.	St-Ezear de Laval, Q.	(Co. Shefford).
L'Assomption, Qué.	St-Geneviève, Qué.	St-Rémi, Qué.
Lanoraie, Qué.	(Co. Jacques-Cartier).	St-Rock de Québec, Q.
(Co. Berthier).	St-Geneviève	St-Simon de Bagot, Q.
Longueuil, Qué.	de Batiscan, Qué.	St-Thécle, Qué.
L'Original, Ont.	St-Gervais, Qué.	St-Valérien, Qué.
Louiseville, Qué.	(Co. Bellechasse).	St-Vincent de Paul,
Marville, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Qué. (Co. Laval).
Maxville, Ont.	St-Jacques l'Achigan,	Sherbrooke, Qué.
Mont-Laurier, Qué.	Qué.	Sorel, Qué.
Notre-Dame de Trois-	St-Jérôme, Qué.	Trois-Rivières, Qué.
Rivières, Qué.	St-Julienne, Qué.	Valleyfield, Qué.
	(Co. Montcalm).	Victoriaville, Qué.
		Vankleek Hill, Ont.
		Winnipeg, Man.

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

La publicité bien faite est loyale et honnête, documentée et raisonnée, directe et vivante.

Finances

REVUE DE LA SEMAINE.

LA BOURSE DE MONTREAL.

Lundi, 1er juin, les cours des principales valeurs locales avaient baissé et l'on s'attendait à ce que le marché fit encore preuve le lendemain d'une certaine faiblesse; il n'en a rien été, et les cours de mardi, 2 courant, se sont maintenus à leur niveau de la semaine précédente.

Mercredi 3, la Bourse est fermée à l'occasion de la fête du Roi.

A la séance de mardi, le Brazilian conservait à peu de chose près sa marque de la veille, cotant 78 $\frac{3}{4}$, mais le Caners, dans l'attente de la nouvelle concernant le dividende, faisait une nouvelle perte assez forte en passant de 37 qu'il cotait, la veille, à 23. Le Power se maintenait au contraire à son niveau de la veille, c'est-à-dire 222, et l'Iron faisait un léger gain en montant à 21 $\frac{3}{4}$, au lieu de 21 $\frac{1}{2}$ qu'il marquait précédemment. Le Pacifique Canadien était un peu plus faible que la veille, à la suite de nouvelles internationales quelque peu inquiétantes, mais l'Illinois se maintenait à 93 $\frac{1}{2}$, et le Richelieu et Ontario à 97. Les actions de la Crown Reserve étaient un peu faibles à 1.25, tandis que le Detroit s'inscrivait à 66 $\frac{3}{4}$, au lieu de 66 $\frac{1}{4}$ qu'il cotait à l'ouverture de la séance, et quarante actions de la Canada Steamship changeaient de main à 18. Les actions de la compagnie Ames-Holden cotaient 9 $\frac{1}{2}$, tandis que le Toronto restait ferme à 131 $\frac{1}{2}$, et que le Ciment enregistrait un gain d'un quart de point au cours de la séance. Le Scotia faisait un gain semblable en passant de 54 $\frac{3}{4}$ à 55, mais le Laurentide descendait à 179 $\frac{3}{4}$, au lieu de 180 $\frac{1}{2}$ qu'il cotait lundi. Quant au Spanish, il s'inscrivait à 9 $\frac{1}{2}$.

LA BOURSE.

New-York — Londres — Paris — Berlin.

New-York. — A la date du mardi 2 juin, le point le plus marquant de la séance a été un nouveau mouvement de liquidation dans le compartiment du New-Haven, qui a fait baisser le cours de cette valeur de deux point à 63 $\frac{3}{8}$ et lui a fait enregistrer un nouveau record de bas niveau. Cette baisse a été attribuée aux dernières nouvelles concernant cette compagnie et le rapport des recettes pour le mois d'avril, qui était satisfaisant, a été complètement ignoré. Le Missouri Pacific a bien vite perdu tout ce qu'il avait gagné au début de la séance et la liste en général a fait des pertes variant entre des fractions de point et plus d'un point. Le marché était quelque peu plus actif, mais les valeurs s'en sont ressenties. Les obligations étaient faibles.

Londres, 2. — L'argent était abondant et les taux d'es-compte fermes, aujourd'hui. Le marché aux valeurs était peu actif et faible dans la plupart des compartiments, faute d'appui, mais les valeurs brésiliennes et péruviennes étaient exceptionnellement fermes. Les actions du Caoutchouc étaient tranquilles et les valeurs pétrolifères plutôt calmes.

Les valeurs américaines étaient tranquilles et irrégulières durant l'avant-midi. Plus tard, le marché est devenu morne et les prix irréguliers à la fermeture.

Paris, 2. — Les prix étaient faibles à la Bourse aujourd'hui. La Rente cote 85 francs-85 centimes à terme.

Berlin, 2. — Le marché était morne, mais les prix plutôt fermes à la Bourse aujourd'hui.

CANADA STEAMSHIP.

Les valeurs de la Canada Steamship ont figuré pour la première fois, mardi 2 juin, au tableau de la Bourse de Montréal sous les initiales "C.J.". Ces valeurs comprennent 120,000 actions ordinaires, 125,000 actions privilégiées et \$6,326,666 d'obligations.

SPANISH RIVER.

Une bonne partie des ventes de Spanish River privilégié enregistrées ces jours derniers étaient pour le compte de Paris où des rumeurs défavorables pour la compagnie ont été mises en circulation. On a cherché à trouver l'origine de ces rumeurs, mais tous les efforts faits jusqu'ici dans ce sens ont été infructueux.

DECLARATION DE DIVIDENDE.

Sherwin-Williams privilégié. Dividende de 1 $\frac{3}{4}$ pour cent, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés avant le 15 juin. Les livres ne ferment pas.

Pennsylvania Water and Power Co. Dividende trimestriel régulier de 1 pour cent, payable le 1er juillet aux actionnaires enregistrés avant le 19 juin.

LA BRAZILIAN.

Le rapport de la Brazilian Traction, Light & Power Company, qui a été envoyé le 3 juin courant aux actionnaires, couvre une période de dix-huit mois s'étendant de la date de l'incorporation de la compagnie au mois de juillet 1912 jusqu'au 31 décembre 1913. Ce rapport accuse pour la période en question un surplus de \$3,012,997 après placement d'une somme de \$375,000 au fonds d'amortissement.

On peut présumer que, durant la période de construction comprenant les six premiers mois, la compagnie n'a pas fait beaucoup plus que gagner son dividende de six pour cent. En se basant sur cette théorie on en conclut que les recettes pour l'année 1913 donnent un surplus d'un peu plus d'un demi pour cent sur le montant requis pour le dividende sur les actions ordinaires.

Le rapport ne donne pas le chiffre total des recettes de chacune des compagnies qui constituent le "merger" pas plus que l'état de leurs charges fixes. On y voit cependant que les charges fixes du "merger" et les sommes déboursées en dividendes forment un total d'environ \$6,000,000 pour chacun de ces item et que les sommes requises par la compagnie pour le paiement de ses dividendes et intérêts est d'environ \$12,000,000 par année.

Le capital-actions de la compagnie, au 31 décembre 1913, était de \$114,177,200 divisé en 1,041,772 actions ordinaires et 100,000 actions privilégiées de \$100 chacune.

Les soldes au crédit des fonds de réserve et des comptes de profits et pertes des trois compagnies se chiffrent comme suit: Rio de Janeiro Tramway, Light & Power Co., \$6,807,373; Sao Paulo Tramway, Light & Power Co., \$5,151,660; Sao Paulo Electric Company, \$56,112, soit un total de \$15,028,144.

INFORMATIONS FINANCIERES

Actions Ordinaires et Actions Privilégiées	Capital payé	Réserve	Prix des Actions	Taux du dernier Dividende	Dernière cote	
					Au 27 mai	Au 3 juin
BANQUES						
Banque de Montréal	\$16,000,000	\$16,000,000	\$100.00	10%	239½	236
Banque de Québec	3,000,000	1,366,962	100.00	7%	120
Banque de la Nouvelle-Ecosse	6,000,000	10,886,570	100.00	14%	263	264
Banque de Toronto	5,000,000	6,000,000	100.00	11%
Banque Molson	4,000,000	4,800,000	100.00	11%
Banque Nationale	2,000,000	1,553,000	100.00	8%
Banque des Marchands du Canada	7,000,000	6,511,050	100.00	10%	132¼
Banque Provinciale	1,000,000	625,000	100.00	6%	188
Banque Union du Canada	5,000,000	3,400,000	100.00	8%
Banque Canadienne du Commerce	15,000,000	13,500,000	50.00	10%	142	140
Banque Royale du Canada	11,560,000	12,560,000	100.00	12%	202¼
Banque d' Hochelaga	4,000,000	3,625,000	100.00	9%	221	221
Banque d'Ottawa	4,000,000	4,750,000	100.00	12%	151¼	151
Banque Impériale du Canada	7,000,000	7,000,000	100.00	12%
Bank of British North America	4,866,666	2,920,000	100.00	8%	211½	212½
CHEMINS DE FER						
Canadian Pacific Railway (Ordinaires)	260,000,000	146,283,497	100.00	10%	195	193½
Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires)	25,200,300	100.00	7%	123½	124
do do (Préférentielles)	10,416,000	100.00	7%
TRAMWAYS ELECTRIQUES						
Detroit United Railway	12,500,000	21,887,000	100.00	6%	67¼	66¾
Duluth Superior Traction	3,500,000	2,500,000	100.00	5%
Halifax Electric Railway	1,700,000	600,000	100.00	7%
Havana Electric Railway (Ordinaires)	7,500,000	100.00
do do (Préférentielles)	5,000,000	100.00	6%
Illinois Traction (Ordinaires)	11,125,600	100.00
do do (Préférentielles)	7,135,500	24,957,813	100.00	6%	92	93
Mexican Light & Power (Ordinaires)	13,585,000	100.00	4%	38	44
do do (Préférentielles)	1,000,000	100.00	7%
Montreal Tramway	2,996,700	4,420,000	100.00	10%
Porto Rico Railway	3,000,000	2,941,500	100.00	60
Quebec Railway, Light & Power	9,999,500	8,654,400	100.00	15	13¾
Brazilian	104,500,000	6,000,000	100.00	6%	77	78¾
Toledo Railway & Light	13,875,000	13,257,000	100.00
Toronto Railway	12,000,000	3,992,326	100.00	7%	130½
Tri-City Railway & Light (Ordinaires)	100.00
do do (Préférentielles)	9,000,000	8,068,000	100.00	6%
Twin City Rapid Transit (Ordinaires)	20,100,000	19,503,000	100.00	6%	106	105¾
do do (Préférentielles)	100.00	7%
Winnipeg Electric Street Railway	9,000,000	5,578,000	100.00	10%	195	195
VALEURS INDUSTRIELLES						
Canadian Car & Foundry (Ordinaires)	3,975,000	100.00	8%	54	54
do do (Préférentielles)	7,000,000	3,500,000	100.00	7%	95	102¼
Canada Cement (Ordinaires)	13,500,000	100.00	28½	29½
do do (Préférentielles)	7,000,000	5,000,000	100.00	7%	89¾	90
Canadian Converters	1,733,500	474,000	100.00	4%	36	36
Dominion Steel Co.	38,000,000	100.00	4%	22	21¾
Dominion Textile Co. (Ordinaires)	5,000,000	100.00	6%	73¾	73
do do (Préférentielles)	1,911,000	3,040,275	100.00	7%	101	101
Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires)	2,100,000	100.00	8%	128	127
do do do (Préférentielles)	1,500,000	1,000,000	100.00	7%	118¼	118½
Montreal Cottons Ltd (Ordinaires)	3,000,000	500,000	100.00	8%	51	51
do do do (Préférentielles)	3,000,000	7%	98
Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires)	6,000,000	100.00	6%	57	55
do do do (Préférentielles)	1,030,000	6,000,000	100.00	8%
Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires)	2,500,000	100.00	8%	114	113
do do do (Préférentielles)	2,000,000	457,263	100.00	7%	114	114
Penmans, Limited (Ordinaires)	2,150,000	100.00	4%	50	50
do do (Préférentielles)	1,075,000	2,000,000	5.00	6%	80	82½
DIVERS						
Bell Telephone Co.	18,000,000	3,649,000	100.00	8%	145	147
Mackay Companies (Ordinaires)	41,380,400	100.00	5%	81	82
do do (Préférentielles)	50,000,000	100.00	4%	68½	68½
Montreal Light, Heat & Power	18,700,000	10,107,000	100.00	10%	219½	221½
Montreal Telegraph	2,000,000	100,000	100.00	8%
Ottawa Light, Heat & Power Co.	2,784,400	730,000	100.00	10%	145	150
Richelleu & Ontario Navigation Co.	10,025,000	1,123,573	100.00	8%	96¾	96¾
Shawinigan Water & Power Co.	12,375,000	5,000,000	100.00	6%	131½	132
MINES						
Crown Reserve	1,999,957	1.00	60%	1.25	1.24
International Coal Mining (Ordinaires)	500,000	100.00	7%
do do do (Préférentielles)	250,000	100.00	7%



GOLD DUST

a du succès partout. Vous pouvez en faire un succès pour votre magasin si vous la recommandez. Elle plaît à la cliente à cause de son pouvoir de nettoyage. Elle plaît au marchand à cause de notre publicité étendue, dispendieuse, persistante et convaincante, qui atteint tous les lieux et stimule la demande.

La poudre à laver GOLD DUST se vend presque d'elle-même.

Fabriquée par

The N. K. Fairbank Company Limited.
MONTREAL.



LONGUEUR : 425 PIEDS—HAUTEUR : 115 PIEDS—PROFONDEUR : 120 PIEDS
CAPACITÉ : 200.000 BARILS PAR AN.

BRASSERIE FRONTENAC

La Plus Belle — La Plus Vaste — La Plus Salubre — La Mieux Aménagée du Pays

Jugeant que le temps était arrivé de doter le Canada d'une Grande Brasserie Moderne, outillée pour produire une bière qui égale les meilleures bières importées, un groupe d'hommes d'affaires Canadiens, après trois ans d'efforts et d'études, avec le concours d'experts et l'appui d'un fort capital a construit, aménagé, outillé la Brasserie Monumentale en briques, acier et ciment, qui s'élève vis-à-vis de la gare du Mile-End, LA BRASSERIE FRONTENAC.

C'est dans cette Brasserie modèle, sous la direction d'experts Brasseurs, qu'est produite

LA BIÈRE FRONTENAC l'égale des meilleures Bières importées.
LA BIÈRE FRONTENAC est en vente partout.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED
MONTREAL



Ouvrez un rayon de Clôtures Métalliques d'ornementation qui vous rapportera

Tenez une ligne de clôtures qui satisfasse sûrement et longtemps vos clients, de clôtures qui non seulement protègent mais embellissent la propriété, de clôtures qui ne peuvent qu'augmenter le chiffre d'affaires à votre magasin. Telles sont

Les Clôtures Ornementales "Peerless"

Chaque support est fait de fil de fer solide, rigide, qui ne cédera pas. Cette clôture est faite de fil de fer galvanisé et de plus on revêt ce fil d'une couche de peinture d'émail à base de zinc, ce qui le protège le mieux possible contre la rouille. La clôture Peerless est facile à fixer et gardera sa forme pendant des années. Nous fabriquons aussi toute une série de portes métalliques ornementales.

Demandez par lettre notre proposition aux Marchands

Voyez notre brochure contenant nombre de magnifiques suggestions pour pelouses, parcs, cimetières etc. Informez-vous aussi de nos clôtures et portes métalliques pour la ferme.

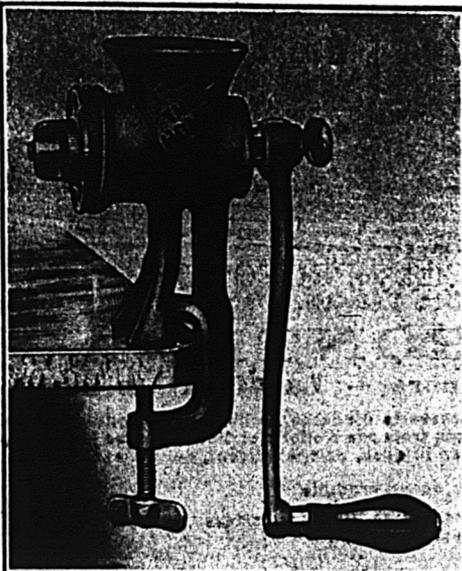
The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd.
WINNIPEG, MAN. HAMILTON, ONT.

Vous trouverez ce Hachoir à Aliments "HOME 65" DE

Maxwell

une des li-
gnes se ven-
dant le mieux
que vous
avez jamais
tenues.

Le hachoir "Home 65" est une nouvelle machine comprenant tous les derniers perfectionnements. Fait dans la grandeur étalon pour famille et bien plus fort que le type ordinaire de hachoir. Le couvercle s'adapte juste, rendant le hachoir imperméable. Le cylindre ouvert du bout le rend facile à nettoyer. Fourni avec différentes plaques coupantes.



MAXWELL LIMITED - ST. MARY'S, ONT.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan
Moulin papier, Joliette, Qué.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PAR-
TENT DE MONT-
REAL:

De la Gare Windsor pour :

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *8.45 a.m., *10.00 p.m. et
*10.50 p.m. pour TORONTO-NORD.

OTTAWA, †7.55 a.m., †8.30 a.m., †9.05 a.m.,
*9.45 a.m. †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *9.00
p.m.

SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
†4.10 p.m., *6.35 p.m.

HALIFAX et MONCTON, *6.35 p.m.

ST-JOHN, N. B., *6.35 p.m.

ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *9.00 p.m.

WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m. *5.00 p.m.,
†6.30 p.m., *11.30 p.m.

SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
a.m., †1.30 p.m., *5.00 p.m.

JOLIETTE, *8.20 a.m., †9.00 a.m., †11.45 p.m., †5.30
p.m.

SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.

OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.

SAINTE-AGATHE, *8.45 a.m., *9.45 a.m., †10.15
a.m., †11.00 p.m., †11.15 p.m., †11.40 p.m., †4.00 p.m.,
†4.50 p.m., †5.10 p.m.

NOMININGUE, *9.45 a.m., †11.45 p.m., †4.00 p.m.

(*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Di-
manche seulement. (i) Samedi seulement. (n)
Vendredi.

BUREAU DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques
EDIFICE DOMINION EXPRESS
PHONE, MAIN 8125

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

INFLUENCE DE LA CHALEUR SUR LE BETON

La pratique, ainsi que de nombreux essais, ont établi que, d'une manière générale, le béton ordinaire et le béton armé montrent, sous l'action de hautes températures, des variations minimales, qui ne portent à leur résistance que des préjudices très peu sensibles.

Il est donc inutile d'avoir des appréhensions quant à la résistance et à la sécurité du béton soumis à des variations de température; cependant, il n'est pas sans intérêt, à ce point de vue, d'entrer dans le détail de la question et d'étudier, sous ce rapport, les particularités du béton.

C'est ce qu'a fait M. Ch. L. Norton, de l'Institut Technologique de Boston, en se livrant à des essais circonstanciés qui ont donné des résultats nets et intéressants, bien que les expériences ne soient pas encore terminées.

Dans une note traduite par M. R. André, nous apprenons que, comme beaucoup d'autres expérimentateurs qui se sont occupés de cette même question, M. Norton a rencontré des difficultés particulières quant à la détermination de la chaleur des éprouvettes, en vue du calcul du coefficient de dilatation. Les chiffres obtenus par le thermomètre ne constituent donc que des valeurs approximatives. Par contre, on a pu déterminer, à l'aide d'une lunette de très grande précision, les variations dans le sens de la longueur des cubes en béton de proportion 1, 2, 5 et de 15 et 25 centimètres de côté. M. Norton a trouvé, pour le coefficient linéaire, 0,00001 par un degré centigrade, en opérant à des degrés de chaleur peu élevés. Le coefficient du fer est approximativement le même, et c'est pourquoi le béton armé se comporte si merveilleusement sous l'influence de la chaleur; il va en diminuant à des températures au-dessus de 300 degrés; la dilatation est nulle à 800 degrés, et à des températures plus élevées encore, le béton se contracte.

Une autre série d'essais avait pour but des recherches sur la résistance du béton après le chauffage. Les cubes de 15 centimètres de côté, soumis aux essais après 90 jours, ont accusé une résistance de 190 kilos par centimètre carré. Après chauffage à 500 degrés pendant deux heures, la résistance n'était plus que de 85% de la résistance initiale

(161 k. 5), et après 4 heures de chauffage, de 57% seulement (108 kilos). En portant la température à 800 degrés, la résistance n'était que de 62 et de 34% respectivement (118 kilos après chauffage pendant deux heures et 65 kilos pendant quatre heures). Si l'on avait admis, par exemple, primitivement, une surcharge quintuple de sécurité, la résistance eût été, même dans le cas le plus défavorable, encore deux fois plus grande que la charge maximum, c'est-à-dire qu'une voûte en béton, supposée d'une confection irréprochable, exposée pendant quatre heures à une température de 800 degrés, supportera la même charge qu'en état normal.

Les essais de M. Norton, dirigés en vue des recherches sur la résistance des poutres en béton ne sont pas encore terminés; mais, somme toute, ils ont donné, jusqu'à présent, des résultats analogues avec les conclusions ressortant des expériences faites avec les cubes en béton.

Les poutres, dont une partie, armée de quatre fers ronds de 13 millimètres de diamètre, avaient une longueur de 1 m. 20 et 15 x 15 et 20 x 20 centimètres de section. Les fers, disposés dans la proximité des arêtes, furent placés à 25, 37 et 50 millimètres de profondeur. La résistance à la rupture d'une poutre de 15 x 15 centimètres, dont l'armature était couverte d'une couche de béton de 25 millimètres, supporta, sans chauffage préalable, une charge de 2 590 kilos; après chauffage pendant une heure, cette résistance descendit à 1,250 kilos et, après deux heures, à 800 kilos seulement.

On voit donc que la diminution de la résistance des poutres est de beaucoup plus élevée que celle des cubes; néanmoins, la poutre résiste suffisamment au feu et à la destruction. Par contre, le chauffage plus intense, atteignant environ 900 degrés, et maintenu plus longtemps, eut pour effet la destruction des parties superficielles à un tel point que l'on renonça à soumettre les poutres aux essais contre la rupture.

La poutre de 20 x 20 de section se comporte mieux vis-à-vis de l'action du feu. Il est évident que, dans la pratique, on n'a jamais à envisager des températures aussi élevées, de sorte que les résultats seront sensiblement plus favorables dans des conditions normales.

D'ailleurs, les expériences les plus sérieuses ont démontré la sécurité presque absolue du béton armé et sa résistance au feu.

Les essais faits avec des poutres comportant une addition de mâchefer ou de cendres de locomotives offrent un intérêt tout particulier. Ces poutres montrent une très grande résistance au feu, à condition, toutefois, qu'elles ne contiennent pas du tout ou pas plus de 5% de charbon non brûlé. Lorsque cette teneur est plus élevée, les poutres brûlent comme les poutres de bois.

Ajoutons que M. Norton étudie, en outre, la chaleur spécifique et la conductibilité de la chaleur du béton et qu'il a constaté que la conductibilité du béton légèrement pilonné, c'est-à-dire du béton poreux, est deux fois plus grande que celle du béton fortement pilonné, et que l'addition du mâchefer augmente les propriétés isolantes du béton.

FERRONNERIE DE CONSTRUCTION.

La vente de ferronnerie de toute sorte pour la construction a été bien maintenue. Beaucoup de bâtisses et d'édifices se construisent actuellement à Montréal, principalement dans les nouveaux quartiers où des améliorations ont été faites dans les rues et où les lots sont restés improductifs depuis quelque temps. La plus grosse demande s'est faite pour les ferrures et serrures du type à bon marché, qui entrent dans la construction des logements ordinaires.

Les lignes de saison telles que moustiquaires de fenêtres et de portes, outils de jardinage, glacières, etc., ont eu un peu plus de mouvement ces derniers jours. Il y a aussi une bonne demande pour réceptifs à déchets et on croit que la campagne de nettoyage y a beaucoup contribué.

METAUX.

Il y a eu un meilleur ton des marchés des métaux la semaine qui vient de s'écouler, mais il n'y a pas eu de changement appréciable dans les prix. L'étain a montré de la faiblesse, mais les cotations de 42½ à 43 cents ont été maintenues. L'antimoine qui avait baissé de 50 cents la semaine dernière n'a pas baissé de nouveau, et le prix de \$8.50 est coté, le cuivre est offert à \$16.50.

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION

Le marché de ferronnerie est assez ferme; les affaires ont été assez actives cette semaine, on sent comme une détente de la situation aiguë des semaines précédentes. Les clous de broche ont augmenté de 5c par baril, à part cela il n'y a que peu ou pas de changements dans les cours.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 7½% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 7½%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:		
¼	100 pieds	6.00
¾	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50

1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
3½	100 pieds	92.00
4	100 pieds	109.00

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:		
¼	100 pieds	6.00
¾	100 pieds	6.00
½	100 pieds	8.50
¾	100 pieds	11.50
1	100 pieds	17.00
1¼	100 pieds	23.00
1½	100 pieds	27.50
2	100 pieds	37.00
2½	100 pieds	58.50
3	100 pieds	76.50
3½	100 pieds	92.00
4	100 pieds	109.00

Tuyaux en acier

2 pouces	100 pieds	9.60
2½ pouces	100 pieds	12.25
3 pouces	100 pieds	13.30
3½ pouces	100 pieds	15.55

4 pouces 100 pieds 19.80

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00
suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

IC, 14 x 20, base bte 4.45
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

IC, 20 à 28 bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

(Caisse de 560 lbs.)

Feuilles étamées

XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07½

72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.50

72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.00

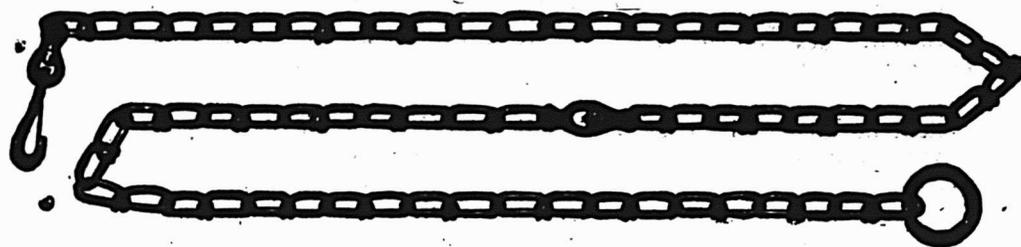
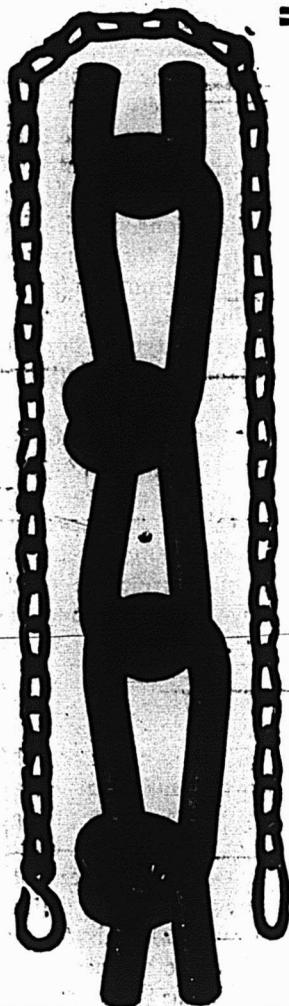
Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.50; 60 feuilles, \$4.75.

Tôles noires

Feuilles:

22 à 24	2.65
26	2.75
28	2.85



Chaînes d'Attaches ou de Longes

Les plus légères, les plus solides et les meilleures chaînes qu'il y ait sur le marché.

Chaines de licou, à chiens, à bétail et de trait.

Fabriquées par

The B. Greening Wire Co., Limited.

HAMILTON, Ont.

MONTREAL, Qué.

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:				Fleur	No 10	les 100 lbs.	2.35	3/16 exact 5	8.50
Gorbals				de	No 11	les 100 lbs.	2.42	3/16 full 5	7.00
Best	Best	Comet	Head	Lis	No 12	les 100 lbs.	2.60	1/2 exact 3	6.50
28 G	4.30	3.95	4.30	4.10	No 13	les 100 lbs.	2.70	1/2	6.50
26 G	4.20	3.50	4.20	3.95	No 14	les 100 lbs.	2.80	5/16	4.40
22 à 24 G	3.75	3.45	3.75	3.45	No 15	les 100 lbs.	2.85		
16-20	3.65	3.20	3.65	3.35	No 16	les 100 lbs.	3.00		
Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.					Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 18	3.85		
					Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 19	4.70		

Tôles Noires "Canada"

5a Feuilles	2.75
60 Feuilles	2.80
75 Feuilles	2.80

Apollo

10 1/2 oz=28 Anglais	4.35
28 G.=26 Anglais	4.10
26 G.	3.85
24 G.	3.60
22 G.	3.60
16 à 20 G.	3.45
Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.	
28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.	
Petite tôle 18 x 24	52 feuilles 4.45
Petite tôle 18 x 24	60 feuilles 4.70

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, 23 1/2, garantie, do., "Wiping", 20 1/2, métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
 Nous cotons:
 Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
 Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
 Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, 1/2 et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 52 1/2 et 12 1/2 p.c.
 Boulons à machine, 7/8 pce et au-dessous 65 et 10 p.c.
 Ball 100 lbs. 11.20
 Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessus, 60 p.c.
 Boulons à lisse, 1/2 et plus petits, 60 et 62 1/2 p.c.
 Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 12 1/2 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:
 Noix carrées, 4c la lb. de la liste
 Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.
 La broche barbelée est cotée \$2.32 1/2 les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli	2.55
Fer galvanisé	2.85

Broches pour poulaillers

1/2 x 20 x 30"	4.10
1/2 x 30 x 36"	4.75
1/2 x 22 x 24"	5.00
1/2 x 22 x 30"	6.30
L'escompte est de 60% sur la liste.	
1/2 x 20 x 24"	3.40
1/2 x 22 x 36"	7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:		
No 9	les 100 lbs.	2.30
No 12	les 100 lbs.	2.45
No 13	les 100 lbs.	2.55
Poli brûlé:		
No 0 à 9	les 100 lbs.	2.35

No 10	les 100 lbs.	2.35
No 11	les 100 lbs.	2.42
No 12	les 100 lbs.	2.60
No 13	les 100 lbs.	2.70
No 14	les 100 lbs.	2.80
No 15	les 100 lbs.	2.85
No 16	les 100 lbs.	3.00
Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 18	3.85
Brûlé, p. tuyaux	100 lbs. No 19	4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.		

La demande est faible.
 Marché très ferme.
 Nous cotons net:
 No 13, \$2.25; No 14, \$2.30; et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

1/2 pouce	100 livres	2.40
3/16 pouce	100 livres	2.70

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.
 Nous cotons: \$7.00 à \$7.25 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.
 Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises	75 et 12 1/2 p.c.
Pour boîtes à fromage	85 et 10 p.c.
A valises	80 et 12 1/2 p.c.
A tapis, bleues	80 p.c.
A tapis, étamées	80 et 15 p.c.
A tapis, en barils	40 p.c.
Coupées bleues, en doz.	75 et 12 1/2 p.c.
Coupées bleues et 1/2 pesanteur	60 p.c.
Sweedens, coupées, bleues et ornées, en doz.	75 p.c.
A chaussures, en doz.	50 p.c.
A chaussures, en qrts 1 lb.	60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.25 prix de base, f.o.b., b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.00; No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50. avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:
 Neverslip crampons, 1/2 le cent 3.80
 et plus et plus
 No 2 No 1
 grand petit

Fers ordinaires et pesants, le qrt	3.90	4.15
Neverslip crampons 7/16, le cent	2.40	
Neverslip crampons 1/2, le cent	2.60	
Neverslip crampons 9/16, le cent	2.80	
Neverslip crampons 5/16, le cent	2.00	
Neverslip crampons 3/4, le cent	2.20	
Fer à neige, le qrt	4.15	4.40
New Light Pattern, le qrt	4.35	4.60
Fer "Toe Weight" No 1 à 4		6.75
Featherweight No 0 à 4		5.75
Fers assortis de plus d'une grandeur au barli, 10c à 25c extra par baril.		

Chaînes en fer

Très ferme.
 On cote par 100 lbs.:
 3/16 No 6 10.00

3/16 exact 5	8.50
3/16 full 5	7.00
1/2 exact 3	6.50
1/2	6.50
5/16	4.40

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b., Montréal.	
1/2	3.90
7/16	3.80
1/2	3.70
9/16	3.60
1/2	3.40
1/2	3.30
1/2	3.30
1/2	3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de
 Tête plate, acier 85 10 et 7 1/2 p.c. 10
 Tête ronde, acier 80 10 et 7 1/2 p.c. 10
 Tête plate, cuivre 75 10 et 7 1/2 p.c. 10
 Tête ronde, cuivre 70 10 et 7 1/2 p.c. 10
 Tête plate, bronze 70 10 et 7 1/2 p.c. 10
 Tête ronde, bronze 65 10 et 7 1/2 p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:	
Wright No 3	doz. 8.50
Ordinaires	doz. 4.75
Dashboard C. B.	doz. 9.00
No 2	doz. 7.00

Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:	
Royal Canadian	doz. 47.75
Colonial	doz. 52.75
Safety	doz. 56.25
E. Z. E.	doz. 51.75
Rapid	doz. 46.75
Paragon	doz. 54.00
Bicycle	doz. 60.50
Moins escompte de 20 p.c. Forte demande.	

Munitioas

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:	
Ordinaire	100 lbs. 10.00
Chilled	100 lbs. 10.40
Buck and Seal	100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est à la baisse, \$8.75 à \$9.00.
 Nous cotons:
 Carron Soft 22.50
 Clarence No 3 21.00

Fer en barre

Faible.	
Nous cotons:	
Fer marchand	base 100 lbs. 2.10
Fer forgé	base 100 lbs. 2.25
Fer fini	base 100 lbs. 2.35
Fer pour fers à cheval	
	base 100 lbs. 2.40
Feuillard mince 1 1/2 à 2 pcs	base 3.20
Feuillard épais No 10	base 2.25

Acier en barre

Faible.	
Nous cotons net, 30 jours:	
Acier doux base 100 lbs.	0.00 2.25
Acier à rivets base 100 lbs.	2.10 2.25
Acier à lisse base 100 lbs.	0.00 2.25
Ac-ier à bandage base 100 lbs.	0.00 2.25
Ac-ier à machine base 100 lbs.	0.00 2.25
Acier à pince base 100 lbs.	0.00 2.95
Acier à ressorts base 100 lbs.	2.75 3.10

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité.



Les Peintures

MARTIN - SENOUR
100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons pour le printemps dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

The
Martin-Senour
Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO.

WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.

Cuivre en lingots

Le marché est faible et les stocks sont bas.

Nous cotons: \$16.50 à \$16.75 les 100 lbs. Le cuivre en feuille est coté à 25c la livre.

Etain en lingots

Nous cotons: \$41.50 à \$42.00 les 100 livres.

Marché tranquille, demande peu considérable.

Plomb en lingots

Plus fort: \$5.25 à \$5.50.

Zinc en lingots

La demande est ferme, l'approvisionnement est bas.

Nous cotons: \$6.00 à \$6.25 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmente à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VI-

TRERIE

Huile de lin

Prix fermes.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 67c, huile crue 64c:

Huile de lop-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Ferme.

Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Forte demande. Ferme.

Blanc de plomb pur	8.25	
Blanc de plomb No 1	7.60	
Blanc de plomb No 2	7.40	
Blanc de plomb No 3	6.95	
Blanc de plomb No 4	6.75	

Pitch

Nous cotons:

Goudron pur, 100 lbs.	0.70	0.80
Goudron liquide, brl	0.00	4.00

Peintures préparées

Nous cotons:

Gallon	1.45	1.90
Demi-gallon	1.50	1.95
Quart, le gallon	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb.	0.10	0.11

Verres à Vitres

Nous cotons:

Star, au-dessous de 26 pouces:		
100 pds		
50 pds	2.03	Dble

100 pds	3.65	5.40
26 à 40, 50 pds	2.13
26 à 40, 100 pds	3.85	5.85
41 à 50	4.30	6.65
51 à 60	4.55	7.15
61 à 70	4.80	7.80
71 à 80		8.30
81 à 85		9.10
86 à 90		10.70
91 à 95		11.75

Les prix ci-dessus sont nets pour les entrepreneurs, et une allocation de 5 pour cent est faite aux marchands seulement.

Vert de Paris pur

Forte demande.

Barils à pétrole	0.00	0.19
Drum de 50 à 100 lbs.	0.00	0.18½
Drum de 25 lbs.	0.00	0.19
Boîtes de papier, 1 lb.	0.00	0.21
Boîtes de fer-blanc, 1 lb.	0.00	0.22
Boîtes papier, ½ lb.	0.00	0.23½
Boîtes fer-blanc, ½ lb.	0.00	0.24½

Câbles et cordages

Best Manilla	base lb.	0.00	0.14
British Manilla	base lb.	0.00	0.14
Sisal	base lb.	0.00	0.10½
Lathyrn simple	base lb.	0.00	0.09½
Lathyrn double	base lb.	0.00	0.10½
Jute	base lb.	0.00	0.10½
Coton	base lb.	0.00	0.25
Corde à châssis	base lb.	0.00	0.34

Papiers de Construction

Très ferme.

Nous cotons:

Jaune et noir, pesant	0.00	1.80
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.35
Noir ordinaire, le rouleau	0.00	0.43
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	2.25
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.60
Papier à couv., roul., 2 plis	0.00	0.75
Papier à couv., roul., 3 plis	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs.	0.00	0.40

Charnières (couplets) No 840

1½ pouce	0.60
1½ pouce	0.75
2 pouces	0.81
2½ pouces	0.92
2½ pouces	1.07
3 pouces	1.30

Nos 800 et 838

1 pouce	0.32
1½ pouce	0.37
1½ pouce	0.48
1½ pouce	0.50
2 pouces	0.67
2½ pouces	0.76
2½ pouces	0.81
2½ pouces	0.95
3 pouces	1.07
3½ pouces	1.40

Le public ne peut pas s'y soustraire.

Il est constamment en présence de l'annonce S.W.— Le résultat est que chaque année les gens achètent de plus en plus de produits S. W., parce qu'ils apprennent la qualité S. W.

D'autre part, les Peintures et Vernis S. W. sont faits au Canada, à Montréal, Toronto et Winnipeg, par des canadiens; et le Canada peut se vanter d'avoir la plus grosse compagnie de l'Empire Britannique manufacturant les Peintures et Vernis.

La qualité est la base du succès de Sherwin-Williams. — Prenez avantage de la réputation S. W. pour vous aider à augmenter vos affaires.



Voici la marque de commerce de peinture la mieux connue du monde.—Cela vous sera profitable de vendre des peintures et vernis portant cette marque.



PEINTURES ET VERNIS
SHERWIN-WILLIAMS
 UN FINI POUR USAGES DE TOUS GENRES

THE SHERWIN-WILLIAMS Co. of Canada, Limited: Montreal, Toronto, Winnipeg,
 Calgary, Vancouver, Halifax, N.S., London, Eng.



4 pouces	2.12	Laiton mince	0.00	0.06	Pièces d'acier	0.00	5.00
Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.		Plomb	0.02½	0.02½			La lb.
		Zinc	0.00	0.03	Vieilles claques	0.00	0.00
FERRAILLES		La tonne		PLATRE			
Cuivre fort et fil de cuivre	0.00	0.11	Fer forgé No 1	0.00	12.50	Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char	5.50
Cuivre mince et fonds en cuivre	0.00	0.09	Fer fondu et débris de machines No 1	0.00	16.00	Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus	10.50
Laiton rouge fort	0.00	0.10	Plaques de noêle	0.00	12.50	Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char	2.10
Laiton jaune fort	0.00	0.08	Fontes et aciers malléables	0.00	9.00		

LA CONSTRUCTION

Au cours de la semaine terminée le 30 mai dernier, la ville a émis pour \$506,745 de permis de construction et réparation. Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif des travaux, moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

Quartier:—	Coût.
Notre-Dame de Grâces	\$120,290
Ste-Marie	6,500
St-André	44,470
Papineau	2,000
Lafontaine	1,850
St-Denis	104,900
Laurier	29,800
St-Louis	44,960
St-Georges	100
Delorimier	19,300
Énard	1,350
St-Anne	2,155
St-Henri	11,200
Rosemont	41,725
St-Jean-Baptiste	6,260
St-Paul	280
Duvernay	8,150
Mont-Royal	705
Hochelaga	35,100
St-Laurent	20,050
Bordeaux	5,600
Total	\$506,745

Nouveaux permis.

Rue Parthenais, quartier Delorimier; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, W. Dupuis, 442 Marquette.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, J. B. Denis, 5253 Notre-Dame.

Rue Notre-Dame Est, quartier Hochelaga; 1 hangar, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, Jos. Art. Godin, 269 St-Denis.

Rue Ste-Julie, quartier Saint-Louis; 1 maison, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$30,000. Propriétaire, Jos. Art. Godin, 269 St-Denis.

Rue Châteaubriand, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, W. Robillard, 793 St-Jacques.

Avenue Esplanade, quartier Laurier; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Nap. Lapierre, 1707 Esplanade.

Rue Des Erables, quartier Delorimier; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Al-déric Pepin, 776 Marie-Anne.

Rue Nicolet, quartier Hochelaga; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, D. Larion, 440 Nicolet.

Avenue Papineau, quartier Duvernay; 1 maison, 3 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, J. A. Daragon, 1074 Rachel Est.

Avenue Regent, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaires, Hand & Pick, 609 Belmont.

Rue Belmore, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, H. Mallet, 1063 avenue Mt.-Royal.

Rue St-Valier, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 2½ étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, G. Lemire, 880 St-Valier.

Rue Belgrave, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, J. C. Rancourt, 95 Belgrave.

Rue St-Valier, quartier Saint-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, J. E. Desjardins, 707 St-Valier.

Avenue Notre-Dame de Grâces, quartier Notre-Dame de Grâces; 4 maisons, 4 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$18,000. Propriétaire, Amalgamated Investment Ltd., 21 Edifice Guardian.

Avenue Beaumont, quartier Bordeaux; 1 hangar, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaires, General Fire Extinguisher, 374 avenue Beaumont.

Rue Aylwin, quartier Hochelaga; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, A. Charlebois, 369 Aylwin.

Rue Du Fort, quartier Saint-André; 1 maison, 7 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$35,000. Propriétaire, Jos. St-Pierre, 103 Du Fort.

Rue St-Denis, quartier Saint-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe;

coût prob., \$5,000. Propriétaire, J. Tous-saint, 1101 St-Valier.

Rue Montgomery, quartier Hochelaga; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Jean Garandel, 219 Montgomery.

Rue Guy, quartier St-André; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Séminaire, St-Sulpice, Collège de Montréal.

Rue Cherrier, quartier Lafontaine; 1 hangar, 1 étage, 2e classe; coût prob., \$1,600. Propriétaire, Mme H. Gauthier, 116 Cherrier.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, Jos. Normandeau, 679 Notre-Dame Ouest.

Rue Parthenais, quartier Sainte-Marie; 2 maisons, 8 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$6,500. Propriétaire, A. Bélanger, 620 Parthenais.

Rue Des Carrières, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Isaie Denis, 964 Des Carrières.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 2 maisons, 10 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, Jules Labelle, 404 Alma.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, M. Hébert, 226 Girouard.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$1,800. Propriétaire, U. Lamarche, 226 Girouard.

Avenue Notre-Dame de Grâces, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, J. F. Mackel, 220 Harvard avenue.

Rue Lejeune, quartier Laurier; 1 hangar, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, O. Perras, 1162 Henri Julien.

Rue St-Dominique, quartier Laurier; 8 maisons, 24 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$16,000. Propriétaire, E. Themens, 1271 Blvd Gouin.

Neuvième Avenue, quartier Rosemont, 2 maisons, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$6,500. Propriétaire, J. E. Robin, 589 Neuvième Avenue.

Avenue Regent, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, Thos. Banks, 2126 Mance.

Rue Cadieux, quartier Laurier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Léonard & Frère, 652 Parc Lafontaine.

Rue Cadieux, quartier St-Jean-Baptiste; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$6,000. Propriétaire, E. Kahan, 1729 Christophe Colomb.

Rue Garnier, quartier St-Denis; 1 maison, 1 manufacture, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaires, Fyon & Fyon, 283 Garnier.

Rue Beaconsfield, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, G. Charbonneau, 112B Boulevard St-Joseph.

Quatrième Avenue, quartier Rosemont; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$6,000. Propriétaire, J. E. Robin, 589 Neuvième Avenue.

Rue Ste-Elizabeth, quartier St-Louis; 1 hangar, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, La Cie H. Bourgie, Ltée, 179 Craig Est.

Boulevard St-Laurent, quartier Laurier; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, L. Larose, 265 Dorion.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, E. Renaud, 1690 Christophe Colomb.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 maison, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, Alex. Deschamps, 1162 St-Hubert.

Rue Regent, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, J. N. Brouillette, 1883 Ste-Catherine Est.

Rue Darling, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, A. Bourret, 503 Chambly.

Rue Darling, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Geo. Messier, 58 Paquette.

35ème Avenue, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, E. Gervais, 2762 Châteaubriand.

Rue St-Valier, quartier Saint-Denis; 3 maisons, 15 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,000. Propriétaire, The Modern Construction Co., 2950 St-Valier.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,500. Propriétaire, Jos. Bastien, 1872 Delaroché.

Rue Châteaubriand, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,300. Propriétaire, J. Frankel, 2526 Châteaubriand.

Rue Clarke, quartier Saint-Laurent; 4 maisons, 4 magasins, 8 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$20,000. Propriétaire, A. H. Jackson, 413 St-Paul.

Avenue Delorimier, quartier Delorimier; 4 maisons, 12 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$9,500. Propriétaire, D. Raymond, 1896 Clarke.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$13,000. Propriétaire, D. Farrell, 605 avenue Lansdowne.

Rue William, quartier Sainte-Anne; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Sadler & Haworth, rue William.

Rue Cartier, quartier St-Denis; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, M. Rochon, 6 Rachel Est.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, E. Gagnon, 447 Gilford.

Cinquième avenue, quartier Rosemont; 4 maisons, 12 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$8,000. Propriétaire, Mme Julica Alarie, 254 St-Hubert.

Rue Châteaubriand, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,300. Propriétaire, J. Frankel, 2526 Châteaubriand.

Rue Marie-Anne, quartier Delorimier; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,800. Propriétaire, J. E. Barnabé, Roy et Mentana.

Réparations.

Rue St-André, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,800. Propriétaire, J. E. Plourde, 1383 St-André.

Rue Hochelaga, quartier Hochelaga; 1 maison, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, Noé Lalonde, 431 Hochelaga.

Rue Henri-Julien, quartier Laurier; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, C. Chicoine, 1812 Henri-Julien.

Rue Châteaubriand, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, Honoré Paquin, 2052 Châteaubriand.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, F. X. Morency, 267 Fabre.

Rue Saint-Marc, quartier St-André; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Mme J. W. Blanchet, 23 St-Marc.

Rue Delanaudière, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$2,800. Propriétaire, Frs. Couillard, 615 Delanaudière.

Troisième Avenue, quartier Rosemont; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, A. Rousseau, 391 Bourbonnière.

Grand Boulevard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaire, J. Brady, 73 Clandeboye Avenue.

Grand Boulevard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$7,000. Pro-

priétaire, W. G. Borland, 4481 avenue Western.

Rue Stadacona, quartier Hochelaga; 2 maisons, 7 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$10,000. Propriétaire, N. Sauvageau, 319 Chambly.

Rue Masson, quartier Rosemont; 3 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$12,000. Propriétaire, Elzéar Tétrault, St-Pie, comté de Bagot.

Rue Coursol, quartier Saint-Joseph; 1 maison, 1 garage, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, F. Boisvert, 396 St-Antoine.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Ant. E. Mallette, 1903 Boyer.

Rue Bordeaux, quartier Saint-Denis; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,800. Propriétaire, A. Monette, 408 Montcalm.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, O. Lachapelle, 304 Delinelle.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, Jos. Rocheleau, 2949 St-Dominique.

Rue Doré, quartier St-Henri; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, P. Blais, 46 Parc G. E. Cartier.

Dixième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, P. Picard, 1329 St-Valier.

Rue Hampton, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob., \$7,000. Propriétaires, Huot, Wadsworth & Henderson, 62 Edifice New Birks.

LOI LACOMBE.

Déposants	Employeurs
Arthur Nantel	Dansereau & Dansereau
J. H. Dugas	E. Jobin & Cie
Armand Chagnon	Laporte, Martin Ltée
L. A. Dussault, jr.	Laporte, Martin Ltée
Napoléon Bourdon	Cité de Montréal
Noël Beaugard	Dame Annie Dorwing
Euclide Drolet	Maxime Drolet
Joseph Pratte	M. L. H. & P. Co.
O. J. Lavallée	Lamontagne Ltée
Léon Guimond, fils	Eagle Shoe Mfg. Co.
François Bellerose	Léon Cadotte
Fortunat Chartrand	H. Solomon & Cie
A. E. Duffy	A. Ikeman
Anselme S. Goyette	Canadian Northern Transp. Co., Ltd.
Louis Hamlin	Cité de Montréal
Télesphore Joly	Jos. Denis
Alphonse Thoin	St. Lawrence Sugar Ref. Co.
Stanislas Pichette	François Meunier
Thomas Lapensée	Daily Mail
A. Alphonse Larue	H. Morgan & Co., Ltd.

Une belle annonce se remarque aussi bien qu'une jolie femme. Soignez donc votre annonce.

Stanley Tools

"45"

SEPT OUTILS DANS UN

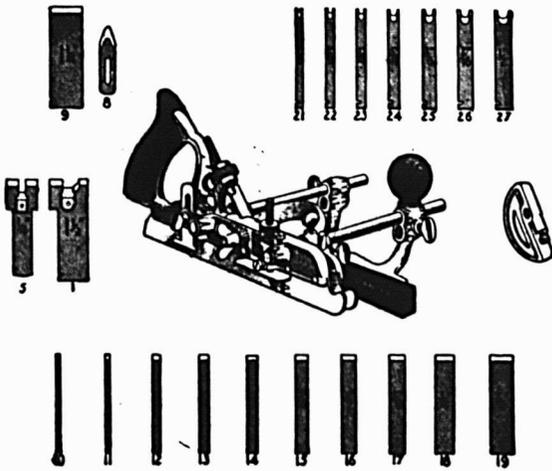
1—Rabot à biseau. 2—Rabot à rainure et à filet. 3—Rabot dé.
4—Rabot charrue. 5—Rabot d'appareillage. 6—Rabot à châssis. 7—Rabot
à fendre supérieur.

D'autres couteaux peuvent être utilisés avec avantage en substituant la
base détachable de forme spéciale.

Les menuisiers trouveront cet outil inappréciable.

Demandez notre catalogue donnant la description complète.

STANLEY RULE & LEVEL CO.
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.



La Carabine "Bayard" à Chien et Détente Automatiques



Décharge puissante. Ligne élégante. Simplicité de mécanisme. Pièces interchangeables. Traverse
trois pouces de sapin. Pèse 4 livres. Peut être démontée rapidement rien qu'avec un tournevis.

ECRIEZ POUR AVOIR UNE BROCHURE DESCRIPTIVE.

McGILL CUTLERY CO., (REGD)

Boîte Postale 580, Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAIN
EXPRESS
PAR JOUR

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club"
au train de 10 h. 30 du soir.

L'"International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada
Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 01 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

Montréal-Québec

Sherbrooke-Lennoxville

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

Montréal-Portland

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chi-
cago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux
mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

122 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187,
Hôtel Windsor ou gare Bonaventure, Main 8229.

NOUS MANUFACTURONS
DES

Garde-Feu et Garde- Cendres à l'Epreuve des Etincelles



Notre ligne est complète et de la
plus haute qualité.

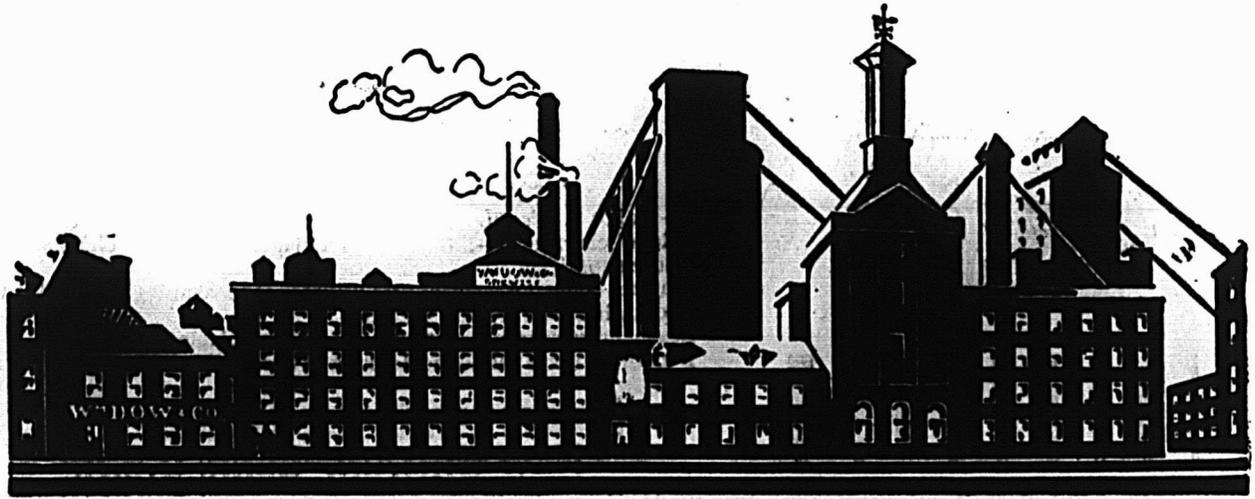
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPECIAL.

CANADA WIRE AND IRON GOODS CO.
Hamilton, Ont.

Représentant pour l'Est : JAS. S. PARKES
P. O. Box 42 St. Henri. MONTREAL, P.Q.

Nous manufacturons toutes sortes de Toiles Métalliques et d'ouvrages
Généraux en Fil Métallique.

Vous vivez dans une époque où tout
est moderne, c'est-à-dire nouveau. Met-
tez votre publicité au niveau de votre
époque.



Il y a plus de cent ans, les ALES et le PORTER de W. DOW & CO., étaient les types d'excellence au Canada et, aujourd'hui, ils maintiennent toujours leur position ; leur qualité et leur valeur n'ont pas changé.

ALES & PORTER de DOW.

Malgré le coût plus élevé de la production, la qualité est toujours la meilleure. Aucun procédé n'est employé pour diminuer le prix du brassage. Les produits de DOW sont toujours à un plein degré de maturation. La demande pour les produits de DOW est énorme. En avez-vous un bon stock en mains ?

The National Breweries, Limited.

Successors de W. DOW & CO.,

MONTREAL.

Vins et Liqueurs

LA CAUSE DES CAFÉS CHANTANTS

La cause des cafés-chantants a été soumise à la considération de la cour d'appel. Les juges qui siégeaient pour entendre les plaidoiries dans cette cause désormais fameuse sont: Sir Horace Archambault, président du tribunal, et MM. les juges Carroll, Lavergne, Cross et Trenholme. Les avocats qui ont pris part à ce litige qui fait époque dans les annales de nos tribunaux sont: M^{tres} Léon Garneau, Joseph Mercier, L. A. Mailhiot, René Chenevert et l'honorable Jean Prévost, qui représentent les propriétaires des cafés, et M^{tres} Gonzalve Desaulniers et Aimé Geoffrion, qui occupent pour le percepteur du revenu, M. Louis-Herménégilde Boisseau.

M^{tre} Desaulniers a parlé le premier et a longuement exposé les faits de la cause et discuté les questions légales qui s'y soulèvent. M^{tre} Aimé Geoffrion a parlé ensuite. Les avocats des cafés prononcent leurs plaidoiries en dernier lieu.

Les arguments.

Les arguments des avocats du percepteur du revenu peuvent se résumer comme suit:

Il y a cinq appels devant le tribunal, car cinq cafés, l'Arlington, le Parisien, le Régat, l'hôtel Arbour et l'hôtel Kastels ont demandé à la cour supérieure de casser la décision des commissaires des licences, et ont obtenu un jugement ordonnant au percepteur du revenu de leur accorder la licence que leur avait refusée la commission. Le percepteur en a appelé de la décision de la cour supérieure sur les cinq cas et a refusé les licences. Il demande maintenant, par son appel, que la décision de la cour supérieure soit cassée.

Les arguments qui peuvent servir dans une cause s'appliquent dans toutes, a déclaré M^{tre} Desaulniers, car il n'y a que de légères divergences entre elles.

Les demandes de renouvellement de leurs licences ont été produites le 14 décembre par les cafés. John H. Roberts, le secrétaire de la Dominion Alliance, a présenté une opposition au renouvellement des licences et l'a fait signifier aux propriétaires des cafés. Les commissaires ont tenu sur le tout une enquête publique. Quelques jours avant le 8 janvier, ils ont annoncé qu'ils rendraient prochainement leur décision. Les avocats des cafés ont alors demandé et obtenu un délai pour produire des affidavits, délai qui a expiré le 8 janvier. Les affidavits ont été soumis aux commissaires et ceux-ci en ont pris connaissance, car la lecture d'un seul suffisait pour savoir ce que contenaient les cent autres. Pendant que les avocats plaidaient la cause des cafés, on a apporté dans la salle d'audience des journaux contenant le texte du jugement qui devait être prononcé par les commissaires et qui a, en effet, été prononcé le jour même. Le fait d'avoir ainsi livré le jugement d'avance ne constitue pas, selon M^{tre} Desaulniers, une injustice, parce que les commissaires ont pris connaissance de toute la preuve et ont entendu les plaidoiries avant de prononcer oralement ce jugement.

On connaît la suite. Les propriétaires des cafés ont demandé à la cour supérieure de casser la décision des commissaires des licences, ce qu'ils ont obtenu, et ils ont aussi de-

mandé à ce tribunal de leur accorder leurs licences. M. le juge Charbonneau s'est également rendu à cette dernière demande et a donné ordre au percepteur du revenu de donner des licences aux cinq cafés en cause. C'est de cette dernière partie de la décision de M. le juge Charbonneau que le percepteur du revenu en a appelé. Quant à la première partie, elle reste intacte.

La question qui se pose.

La question qui se pose est donc: la cour supérieure avait-elle le droit de donner à M. Boisseau, percepteur de revenu, l'ordre qu'elle lui a donné? Les avocats du percepteur ont répondu dans la négative à cette question. Ils s'appuient, pour répondre ainsi, sur plusieurs raisons. Ils disent d'abord que le percepteur du revenu étant un officier public, il n'a que des attributions limitées. Il ne peut faire aucun acte sans que la loi non seulement l'autorise à le faire, mais lui indique la voie qu'il devra prendre pour le faire. Du moment que la loi ne lui permet d'octroyer une licence qu'autant que les commissaires lui en auront donné l'ordre, il ne peut accorder de licence à personne sans avoir reçu cet ordre.

Le jugement de la cour supérieure donnait pour motif de l'ordre au percepteur du revenu que l'ancienne commission des licences avait cessé d'exister. Les avocats du percepteur ont nié qu'elle eût cessé d'exister, car le jugement a été rendu le 28 avril, alors que les pouvoirs de la commission n'expiraient que le lendemain. Il est vrai que la commission n'avait pas le temps de procéder régulièrement à une réaudition de la cause, en donnant les avis ordinaires, mais cela ne l'aurait pas empêché de se conformer à un ordre reçu de la cour supérieure. Du reste, la nouvelle commission eût pu entendre de nouveau la cause des cafés-chantants. Rien ne s'y opposait: la nouvelle commission ayant les mêmes droits que la précédente et ayant continué l'existence légale de celle-ci. C'est si vrai que la nouvelle commission a entendu sans donner de nouveaux avis des causes dont l'audition avait été commencée par l'ancienne commission.

Pas de substitution.

Les avocats du percepteur du revenu sont même allés plus loin et ils ont prétendu qu'à défaut de la commission des licences, personne ne pouvait donner aux propriétaires des cafés de certificats leur donnant droit à des licences.

Les avocats du percepteur ont ensuite signalé la différence qu'il y a dans la loi au point de vue de l'octroi d'une licence nouvelle et au point de vue du renouvellement d'une licence. Ils ont prétendu que les commissaires avaient parfaitement le droit de refuser les renouvellements comme ils l'ont fait et que d'ailleurs même s'ils n'avaient pas eu ce droit cela ne justifierait pas la cour supérieure de se substituer à eux et de décréter que ces renouvellements devront être accordés.

Enfin, d'après eux, la cour supérieure aurait dû se pro-

noncer sur les mérites de l'opposition faite aux demandes de renouvellement des licences, car autrement, elle prononçait un jugement arbitraire.

Ce long plaidoyer a souvent été coupé d'interruption de la part des membres du tribunal, qui ont discuté plusieurs points avec les avocats.

Les plaidoiries devant la cour d'appel dans la cause des cafés-chantants ont duré une journée et demie. C'est dire que la bataille légale a été longue et serrée. Des deux côtés, on a présenté de nouveau au tribunal les arguments qui ont été soumis déjà à plusieurs reprises, depuis le commencement des débats devant la cour supérieure. Mais comme c'était le dernier effort, la bataille décisive, on y a mis plus de force et d'habileté que d'habitude, si possible. M^{re} Geoffrion a plaidé pendant une partie de l'après-midi. Il a été suivi par M^{re} Jean Prévost, qui a plaidé la cause des cafés-chantants pendant plusieurs heures.

En relatant les faits de la cause, M^{re} Prévost a beaucoup appuyé sur le fait que la décision des commissaires des licences avait été préparée deux jours à l'avance et il a soutenu que ce fait constituait une irrégularité viciant absolument le jugement rendu par les commissaires et lui enlevant toute son autorité et toute sa valeur judiciaire.

Les propriétaires des cafés-chantants prétendent aussi que les commissaires des cafés-chantants n'ont pas pris connaissance des affidavits produits le 8 janvier dernier, jour auquel a été rendue la décision des commissaires. M. le commissaire Choquet prétend avoir pris connaissance de ces affidavits, mais tous les avocats des cafés-chantants qui étaient présents devant la commission des licences ont déclaré le contraire.

Il n'a pas juré cependant que les commissaires Bazin et Weir aient pris connaissance de ces affidavits et ni l'un ni l'autre de ces derniers n'a été entendu pour contredire les affirmations faites sous serment par les avocats, bien que le commissaire Weir ait été assigné à comparaître. M. Weir n'a pas jugé à propos de se conformer au "subpoena" qui lui a été signifié et ne s'est pas présenté devant la cour supérieure.

Ces faits prouvent amplement, croit M^{re} Prévost, que les propriétaires des cafés-chantants n'ont pas obtenu justice devant la commission des licences.

Il a ensuite tenté de démontrer que le mandamus était bien la procédure à suivre dans le cas actuel et que cette procédure pouvait être dirigée contre le percepteur du revenu, qui n'avait pas le droit de refuser d'y obéir.

L'ordre de la cour supérieure, a-t-il dit, équivaut à la signature des commissaires des licences et l'appelant ne peut absolument pas se substituer aux commissaires eux-mêmes qui se sont désistés de leur appel et prétendre opposer des moyens de nullité que, seuls, les dits commissaires auraient pu invoquer.

En vertu de l'article 50 du Code de procédure civile, l'appelant doit, comme serviteur de la loi, obéir au jugement de la cour supérieure, exerçant sur lui le droit de surveillance, de contrôle et de réforme et qui peut émettre contre lui des ordres et des ordonnances.

Par l'article 937 de la loi des licences, il est clair qu'il n'y a qu'un seul cas où l'appelant peut opposer en défense sur "mandamus" des moyens de nullité qui auraient pu être invoqués contre la confirmation du certificat. Or, le vieux brocart a toujours son application, "Inclusio umus fit excelsio alterius". L'appelant n'a aucun droit, ni intérêt de soulever les moyens qui auraient pu être invoqués contre la confirmation du certificat de l'intimé.

Il y a plus dans l'espèce. En maintenant les prétentions de l'appelant, la cour lui reconnaît le droit de "passer outre et de décider de la validité ou de la nullité d'un pareil ordre émané d'une autorité supérieure", suivant les termes

d'un arrêt de cette cour, présidée par les honorables juges sir A. A. Dorion, Ramsay, Tessier, Cross et Baby.

Pour compléter son argument, M^{re} Prévost a ensuite exposé les raisons pour lesquelles, selon lui, la cour supérieure n'aurait pu renvoyer les propriétaires des cafés-chantants devant les commissaires des licences. Il croit que la commission des licences n'aurait pas eu le droit de s'occuper de l'affaire, après l'attitude qu'elle avait prise; il a aussi exprimé l'opinion que la nouvelle commission n'a pas le droit de s'occuper des causes commencées par l'ancienne commission.

Il a enfin conclu en disant que les ordres de la cour supérieure rendus en vertu de l'article 50 du code de procédure civile ne sont pas des décisions qui puissent faire l'objet d'un appel.

M^{re} Mailhiot, qui a pris la parole après M^{re} Prévost, a déclaré que les procédures des commissaires des licences avaient été faites absolument irrégulièrement, attendu que l'on n'avait prouvé aucun acte de mauvaise conduite contre les propriétaires des cafés-concerts. D'après lui, la fermeture de ces cafés aurait été décidée par les commissaires surtout parce que plusieurs autres restaurateurs ont demandé cette suppression des cafés-concerts.

M^{re} Desaulniers a répondu à M^{res} Prévost et Mailhiot, au nom du percepteur du revenu, puis la cour d'appel a pris la cause en délibéré.

LA NOUVELLE COMMISSION DES LICENCES.

Les membres de la nouvelle commission des licences se sont réunis pour la première fois, mercredi 21 mai, sous la présidence du juge Choquet. Le juge Bazin était assis à la droite du président et le docteur J. H. Finnie, à la gauche de celui-ci.

Aussitôt que les commissaires eurent pris leurs sièges, M^{re} Gonzalve Desaulniers, C.R., se leva, et dans un joli discours, il félicita les membres de la nouvelle commission sur le choix dont ils ont été l'objet de la part du gouvernement.

L'orateur s'est fait l'écho de toutes les personnes présentes en souhaitant aux commissaires beaucoup de succès dans leurs délicates et difficiles fonctions.

Le juge Choquet répondit. Depuis seize ans qu'il est commissaire des licences, il a toujours fait de son mieux dans l'intérêt de la ville et du bon ordre, dit-il en substance. "Nous avons pu faire des erreurs de même que nous n'avons pu plaire à tout le monde. La loi est difficile à appliquer; il y a tant d'idées contraires.

"Quelques personnes, dit-il, voient tout en noir, dès que le mot liqueur est prononcé, pendant que chez d'autres, c'est tout le contraire qui se produit.

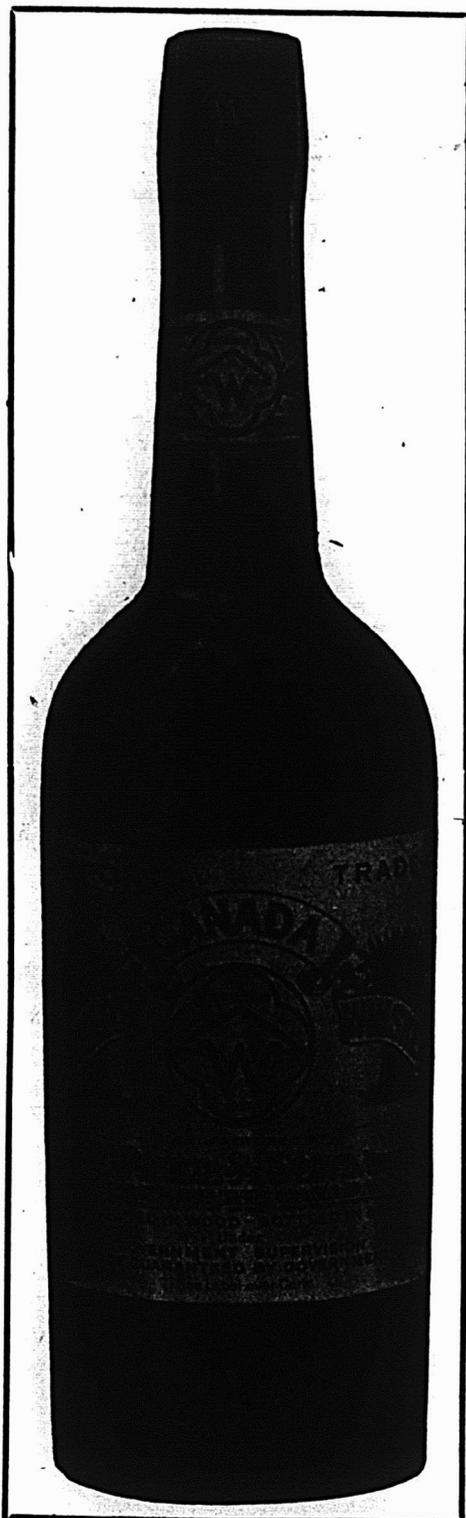
"Nous nous sommes toujours efforcés d'appliquer la loi au meilleur de notre connaissance et ce sera la ligne de conduite que nous continuerons à tenir."

M. John H. Roberts joint ses félicitations à celles de M^{re} Desaulniers.

Le juge Choquet répéta alors en anglais, le discours qu'il venait de faire en réponse à M^{re} Desaulniers, puis la séance commença régulièrement.

M^{re} Albert Théberge, au nom de son client, M. R. Richard, demanda pour celui-ci une licence de restaurant à l'endroit où se trouvait l'ancien cabaret, l'Étoile d'Italie, au No 9 rue Ste-Catherine Est.

M^{re} Théberge parla longuement des cabarets et déclara qu'avant que la licence lui fut refusée pour un de ces établissements, M. Richard avait fait application pour obtenir un permis de restaurant. L'avocat assure les commissaires que d'importants changements seront faits à l'établissement. Tous



Cette Marque Célèbre Mise en
Pintes, Chopines, 1/2 Chopines et Flasks "Book"

EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

J. P. WISER & SONS, LIMITED

Prescott Ontario

'NEW-YORK'

'CANADA'

LAWRENCE A. WILSON COMPAGNIE

— Limitée —

La plus importante Maison de Vins et Liqueurs en
gros du Canada.

MAGASINS D'ENTREPÔT :

48 rue St-Jacques.

ENTREPÔTS DE DOUANE :

415 rue Saint-Paul.

VOUTES D'ENTREPÔT :

84 ruelle Fortification.

BUREAUX CHEFS: 87 RUE ST-JACQUES

Téléph. Bell, Main 2424, 1394, 7400, 2757 ;

MONTREAL

S. H. EWING & SONS, IMPORTATEURS et MANUFACTURIERS de **BOUCHONS**

Coupés à la main et à la machine.

Marchands de Capsules pour bouteilles, de
Broches d'embouteilleurs, d'Etain en feuilles,
de Fournitures pour Brasseurs, etc., etc., etc.

Succursale de Toronto; 29 rue Front. Oues! Bureau Principal: 96 rue King, Montréal

Téléphones: { BELL MAIN 65
MARCHANDS 522

En bonne publicité il y a trois "forces"
qui doivent s'équilibrer:

- 1° La qualité de la marchandise;
- 2° La valeur du "médium";
- 3° La puissance du "moyen".

— — — **VENDEZ LE** — — —

GIN de BURNETT

“LE LONDON DRY ORIGINAL,”
ABSOLUMENT LE PLUS FIN !

J. M. DOUGLAS Co., Seuls Agents au Canada, MONTREAL.

JOSEPH E. SEAGRAM, •• DISTILLATEUR DE ••
Fins Whiskies

WATERLOO, CANADA

“Old Times,” “White Wheat,” “No 83 Rye,” “Star Rye”.

MEAGHER BROS. & CO., Limited, Agents, Montréal.

les salons particuliers disparaîtront et à leur place il y aura une vaste salle à manger. Déplus, le propriétaire demeurera à l'étage supérieur avec sa famille.

“C'est un nouveau système et une nouvelle idée qui présidera au commerce en cet endroit,” dit-il.

M. J.-H. Roberts s'oppose à l'octroi du permis.

Avant de ne rien décider, déclare le juge Choquet, il faudrait que M. le docteur Finnie, qui est nouveau dans la commission, entendit les témoins.

Finalement, MM. Thérberge et Roberts, avec l'approbation des commissaires, décident que les témoignages sténographiés lors des séances du mois de janvier pourront servir, et la cause a été prise en délibéré, après que le capitaine Riopel, qui a visité l'établissement en compagnie du propriétaire de l'immeuble, eut déclaré ce que celui-ci entendait faire, pour changer les divisions actuelles à l'intérieur.

Des permis sont accordés au “Montreal Driving Club” et au “Montreal Jockey Club”, pour le temps des courses sur les terrains de ces associations.

Huit demandes de permis pour des clubs sociaux incorporés sont ensuite prises en délibéré par les membres de la commission.

Les commissaires voudraient se renseigner sur la formation de ces associations, étudier leurs chartes, voir la liste des membres, les règlements, etc. Mre D.-R. Murphy, C.R., qui représente le “Oriental Club,” a eu, au cours de la discussion, quelques passes d'armes assez vives avec M. Roberts.

La séance suivante de la commission a eu lieu le 26 mai et au cours de cette assemblée, les commissaires n'ont pris

aucune décision sur la question de renouvellement des licences des clubs. La demande de transport d'une licence à l'ancien café l'Etoile d'Italie, coin Ste-Catherine et St-Dominique, a été prise en délibéré, le président ayant dit que les commissaires ne pouvaient accorder ce transport avant que la cour d'appel ait décidé du sort des cafés.

Plusieurs citoyens se sont opposés au renouvellement de la licence du club Oriental, 17 square Phillip. Le gérant est un nègre, et ce club aurait une réputation plutôt mauvaise. L'affaire du club St-Laurent, rue St-André, où le lieutenant Savard faisait une descente dernièrement, et où un grand nombre de membres furent arrêtés, fut l'une des plus intéressantes; le gérant, M. Vallières, a déposé entre les mains des commissaires les livres et la charte du club et a expliqué comment se faisait le recrutement des membres et quelles étaient les diverses contributions que ceux-ci avaient à payer.

Mrs Internoscia et Alban Germain représentaient le “Italo-Canadian Progressive Politic Club” (Café Venice), qui demande qu'une licence lui soit octroyée. Le lieutenant Savard, qui était le président de ce club, a démissionné, et c'est M. Silvio Di Cesare qui le remplace comme tel.

Mre Alban Germain a déclaré qu'il trouvait étrange que l'on fasse des difficultés aux étrangers de se grouper en famille, et cela sous une forme parfaitement reconnue par nos lois, les clubs, les cercles; ces endroits seraient visités par le meilleur élément des colonies étrangères et les nouveaux arrivés y apprendraient à se conformer aux us et coutumes du pays et à respecter nos lois.

La prochaine séance de la commission sera tenue le 9 juin, à 2.30 heures p.m.

LA SITUATION VINICOLE EN FRANCE.

On lit dans le "Moniteur Vinicole":

Les renseignements périodiques fournis par les professeurs départementaux d'agriculture sont précieux à cause de la compétence de leurs auteurs; et s'ils ne sont malheureusement d'aucun usage pour l'information du lecteur, ils ont du moins l'avantage de servir à contrôler, à confirmer, à compléter les renseignements puisés à d'autres sources. Les notes relatives aux premières apparences, fondées sur les sorties des raisins, pour chacun de nos divers départements, ont fini de paraître dans le "Journal Officiel", achevant ainsi la revue détaillée de nos vignobles, à une époque où l'intérêt tout entier, et un intérêt considérable, se porte sur la prochaine récolte de l'année en cours. Sans doute, il y a loin de la "formance" à la grappe mûre; mais la formance n'en est pas pour cela chose négligeable; et de même que la pousse verte à ras du sol contient le blé en herbe, la sortie avec ses petites graines ébauchées est une portion notable de la vendange en espérance. A ce point de vue, l'apparition des mannes fait époque parmi les principales phases de l'évolution du vignoble; et c'est beaucoup de pouvoir dire, d'après nos propres sources et de répéter avec une autorité empruntée à la compétence administrative, que l'aspect de nos vignes à cette époque, — et nous nous empressons d'ajouter aujourd'hui, puisque rien encore n'est changé — est tel, et cette fois, dans tous nos départements sans exception, que nous pouvons espérer, moyennant de bonnes conditions, ce qui devrait aller sans dire, une récolte pleine et entière, pour l'ensemble du vignoble français.

Les mois vont vite, et celui-ci en est déjà plus d'à moitié chemin. Cette mi-mai vient de marquer à son tour, pour notre colonie algérienne, la deuxième phase de l'évolution du vignoble dont nous n'essayons pas de doser l'importance et l'intérêt qu'elle inspire, comparativement à la précédente. Au point de vue de la floraison, l'Algérie a devancé d'une quinzaine de jours les départements métropolitains du bord de la Méditerranée. Dans le Midi, moins avancé que l'Algérie, mais plus favorisé d'autant par le soleil que nos vignobles centraux, l'évolution florale, d'après les indices actuels, pourra commencer vers la fin de ce mois. Les cavaliers s'étaient hâtés de vider sur lui du haut du ciel leurs sacs à giboulées; les saints de glace lui ont été beaucoup plus cléments; et maintenant qu'ils sont passés avec les derniers points noirs visibles à l'horizon, on se prend à redouter de moins en moins sur tout le littoral méditerranéen les gelées tardives qui, durant les deux premiers quartiers de cette lune, ont menacé plus d'une fois les vignobles.

A mesure que les premières perspectives ont pris plus de consistance avec le temps, le fléchissement des cours s'est continué; et par la force même des choses, il aurait pu s'accroître encore, toutes les circonstances restant les mêmes, si des achats n'étaient venus occasionner un arrêt à ce mouvement. Plus tard, la floraison bonne ou mauvaise exercera sur les cours son influence habituelle.

UNE REMARQUE.

Nous avons remarqué à plusieurs reprises que beaucoup de bars ne tenaient pas de Marc de Bourgogne. Bien plus, lorsqu'on demande à un garçon de bar du "marc" il semble tomber des nues, ignorant complètement de quoi il s'agit. Le Marc est pourtant la forme la plus pure sous laquelle l'eau-de-vie puisse être consommée et il est vraiment étrange que cet alcool de qualité ne figure pas sur les étagères de beaucoup de débitants. C'est un spiritueux d'un goût délicat, entièrement naturel, et nous connaissons beaucoup de gens qui vont le consommer là où ils sont sûrs d'en trouver, évitant les maisons qui négligent d'en prendre en stock.

LES FILLES DE BAR EN ANGLETERRE.

"Elles sont trop vieilles à 30 ans", voilà ce que dit Madame Bernard Brake dans un rapport, à la suite d'une enquête faite par le Conseil industriel des femmes, sur les conditions de travail des filles de bar. Les filles de bar constituent une des particularités de l'Angleterre, où les hommes ne servent guère dans les bars. Les femmes reçoivent un salaire moins élevé que les hommes, ce qui sourit aux propriétaires des bars, et les travailleurs, pour qui le bar tient lieu de club, réclament leur présence, et fréquentent de préférence les endroits où se trouvent des femmes. Le rapport signale deux maux principaux qui découlent du système actuel: la longueur des heures de service et l'atmosphère de danger dans laquelle vivent ces malheureuses filles, victimes de leur métier et du milieu. Une des réformes proposées établirait qu'aucune fille mineure ne pourrait servir après 8 heures du soir, sans le consentement des parents à cet effet. Une autre réforme tendrait à faire du bar un endroit plus apte à recevoir femmes et hommes.

LE VIN AUX ETATS-UNIS.

La production des vignes de Californie a représenté, en 1913, une valeur de 26,875,000 dollars.

Dans ce chiffre, les raisins destinés à la fabrication du vin entrent pour 15,000,000 de dollars, les raisins de table pour \$7,000,000, les raisins secs pour \$4,875,000. Il a été fabriqué 17,135,000 gallons de vins doux et 25 millions de gallons de vins secs rouges et blancs. En outre, 45,000 tonnes de raisins ont servi à distiller 1,544,250 gallons d'eau-de-vie.

Pour l'ensemble des Etats-Unis, on donne 43 millions 500,000 gallons se répartissant ainsi:

Etats du Sud	500,000 gallons
New-Jersey	300,000 "
New-York	3,000,000 "
Ohio	2,250,000 "
Michigan	100,000 "
Missouri	250,000 "
Californie	37,000,000 "
Autres Etats	100,000 "
Totaux	43,500,000 gallons

La Californie est le seul Etat de l'Union produisant du vin en quantité notable.

LE VIN ET L'EAU.

Une découverte de la chimie.

La chimie qui très souvent se mêle des affaires des vignerons, au grand désespoir des amateurs de vin naturel, vient de racheter fort élégamment ses fautes.

Un savant professeur de la Faculté des sciences de Dijon, M. Voisenet, vient de révéler une des principales causes de l'amertume que les gourmets déplorent dans certains vins de Bourgogne, et, à sa grande stupéfaction, il a découvert que tout le mal vient de... l'eau... Oui, de l'eau! Ses analyses, en effet, ont fait constater dans l'eau de certaines fontaines des ferments identiques à ceux qui produisent de l'amertume dans les grands vins. De ses patientes recherches, il résulte que le lavage des bouteilles avec l'eau de fontaine introduit dans celle-ci le fâcheux ferment, "lequel déshydrate la glycérine en donnant de l'acroléine, qui, en se résinifiant, donne enfin un goût amer au vin".

Quelle belle chose que la science!

LES VINS DE BOURGOGNE

Les causes de la qualité du Bourgogne

On se rend compte d'ailleurs de ces causes, quand on sait que d'une part les cépages de Bourgogne sont cultivés sûrement depuis la conquête romaine, il est même possible qu'ils soient des cépages indigènes beaucoup plus anciens puisqu'on a retrouvé des empreintes de feuilles de vigne dans les terrains lacustres du tertiaire de Sézanne; il y a donc là du fait du temps une adaptation peu ordinaire du végétal aux conditions du sol et du climat que la transplantation ailleurs doit modifier nécessairement, ce qui a sa répercussion sur le fruit et le vin.

D'autre part, il est à noter que les coteaux de Bourgogne présentent deux conditions des plus favorables à la qualité des raisins, leur situation presque à la limite de l'aire de culture septentrionale de la vigne et leur orientation au levant, sur des pentes souvent très accentuées; l'observation a en effet établi que les fruits sont d'autant plus riches en parfums qu'ils sont récoltés plus près de la limite de la culture, il en est de même pour la vigne, et c'est ainsi qu'on suit l'accroissement du bouquet des vins avec la latitude ou l'altitude. De plus, l'exposition des coteaux côte d'orient est telle qu'ils reçoivent une somme de radiation solaire qui leur permet une maturation parfaite avec une grande richesse saccharine.

Ajoutez à ces facteurs, cet autre non moins important, la perfection des procédés culturaux et de la vinification, résultats d'expériences continuelles depuis plus de 2,000 ans et vous en déduirez que vous êtes ici au milieu d'une région où tout concourt à donner aux produits de la vigne leur maximum de qualité.

Valeur alimentaire, hygiénique des vins de Bourgogne

Si les produits de ces vignes sont des oeuvres d'art de la nature et de l'expérience humaine qui flattent nos palais, ils sont encore autre chose qui vous intéressera, certainement; ils ont une valeur alimentaire qui n'est pas négligeable.

Il est sans doute barbare d'évaluer en calories l'énergie latente des grands crus.

On pourrait y trouver un argument pour établir que dans la chaleur communicative des banquets, les calories des vins fins jouent un rôle important; mais je cite ces chiffres pour vous expliquer pourquoi ces vins si capiteux ont su tout leur grande consommation chez les peuples du Nord; leur climat exige une alimentation riche en calories et leurs aspirations physiologiques les portent naturellement vers les vins riches en alcool.

La réputation du Bourgogne

Cette valeur réelle du vin, son heureuse influence sur les caractères ajoutés au charme de ces vins de Bourgogne, justifient leur réputation. Elle date d'ailleurs de loin; la vigne était déjà cultivée sur ces coteaux à l'époque gallo-romaine, et les préfets romains de la Séquanais savaient déjà distinguer les bons vins; un clos leur était attribué et son nom, les Romanées, rappelle aujourd'hui ce fait historique et les Romanées sont réputées comme les plus grands vins rouges; des lots de la Romanée Conti 1911 ont atteint jusqu'à \$1,510 et même \$1,800. Nombre de puissants seigneurs ont toujours cru utile à leur réputation d'être propriétaires des

crus renommés; vous verrez près des Cortons les vignes qui ont appartenu à Charlemagne.

Au moyen âge, les monastères les plus puissants possédaient des clos célèbres dont leurs abbés savaient tirer un excellent parti; n'a-t-on pas affirmé même que si le schisme d'Occident se prolongea aussi longtemps, c'est parce que les cardinaux craignaient de ne pas retrouver à Rome les vins de Beaune fournis à la cour papale d'Avignon par les moines de Cîteaux?

L'influence politique des ducs de Bourgogne, soit à la cour de France, soit dans les Flandres, a été aussi un facteur efficace de la réputation de ces vins et on s'explique ainsi le culte pour ces vins que professe toujours tout bon bourgeois des Flandres; n'a-t-on pas dit avec raison que c'est en Belgique que l'on boit le meilleur bourgogne? Il y a beaucoup de vrai, car nos amis les Belges achètent les meilleurs vins et les gardent fort longtemps; mais vous pouvez vous convaincre qu'on peut aussi déguster des vins parfaits dans le pays même qui les produit.

Comment on boit le Bourgogne

Il ne suffit pas d'avoir de bons vins, il faut savoir les boire ou mieux les déguster, car pour l'amateur, la déglutition n'est que l'acte final couronnant les multiples sensations raffinées que procure la vieille bouteille.

Résumons en quelques préceptes ce que tout civilisé doit savoir: le vin blanc doit être bu quelques degrés au-dessous de la température du local, tandis que le vin rouge doit être chambré deux ou trois heures pour avoir à peu près cette température. Le vin doit être versé très limpide; si la bouteille présente un dépôt, ne pas la secouer pour verser clair la majeure partie de son contenu.

Pour bien observer, couleur, bouquet, saveur, appeler toujours d'abord l'attention des intéressés, l'attention étant un des facteurs importants de la perception. Prendre de préférence des verres minces en forme de calice, les remplir à peine aux deux tiers pour pouvoir donner un mouvement de rotation au liquide afin d'en faciliter la vaporisation des principes volatils.

Ce mouvement de rotation s'obtient avec un peu d'habitude en posant le pied du verre sur l'index replié et le maintenant avec le pouce; exercez-vous à effectuer cet exercice qui caractérise le professionnel ou l'amateur, et vous acquerez de suite auprès des profanes l'autorité de l'initié aux mystères de la dégustation, je ne veux pas dire que vous rendrez des oracles, mais vous aurez au moins l'air d'avoir la science du gourmet.

Ce mouvement de rotation a enrobé de vin toute la surface intérieure libre de votre verre; il a transformé la surface horizontale du vin en une surface parabolique plus étendue, vous allez alors vous délecter le sens olfactif à cette gamme de parfums qui, sans révéler l'âge, le cru, l'année, comme quelques-uns l'affirment, vous procurera une série de flairs délicieux.

Vous humerez ensuite le fin nectar à petites gorgées, que l'on déplace chacune dans la bouche, que l'on retourne

NOS PRIX COURANTS

Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou manufacturiers.

AGENCES CONTROLEES PAR LA- PORTE, MARTIN, Ltée, Montréal.

Absinthe	C/S
Juls Pernod, c/s 12 bout. litre	11.50
Apéritif et Tonique	C/S
"Bacchus" c/s 12 bout. litre	8.00
Banyuls Bartissol, 12 qts.	7.50

Bourgogne. Morin, Père & Fils

	C/S	qrts	pts
Macon		5.50	6.50
Chablis		6.50	7.50
Pommard		7.00	8.00
Beaune		6.50	7.50
Nuits		9.00	10.00
Oeil de Perdrix		13.50	14.50

Champagne c/s qts. c/s pts. c/s splits

PIPER-HEIDSICK			
Sec	30.00	32.00	34.00
Très Sec	32.00	34.00	36.00
Brut	30.00	32.00	34.00
Moins 10 p. c. comptant.	3 p. c.	30 jours.	
	qt.	pt.	sp.

Cardinal,			
Caisse 12s	\$12.50	24s \$13.50	48s \$14.50
Paniers 6s	6.50		
" 12s	12.50		
" 6s		3.75	
" 12s		7.00	
" 24s		13.50	
" 12s			4.00

Duc de Lagrange			
Caisse 12s,	9.00	24s 10.00	48s 11.00

Clarets	12 Btls	24 1/2 Btls
Vernet & Cie St-Julien	2.75	3.25
V. Pradel & Cie, Medoc	3.25	3.00

Latreille & Cie, St-Julien	2.50	3.00
Fleury & Fils Medoc	2.25	2.75

A. Delor & Cie	c/s	c/s
Médoc	4.00	5.00
St-Julien	4.50	5.50
St-Estèphe	5.00	6.00
Château des Jacobins	5.50	6.50
Paulliac	5.50	6.50
St-Emilion	6.00	7.00
Château Pontet Canet	6.00	7.00
Château Pape Clément	10.00	11.00

	Barrique 1/2	Barrique
Palus	0.90 Gall.	0.95 Gall.
Tivoli	0.85 "	0.90 "

A. Delor & Cie,		
Cognacs	c/s	Qts.
Ph. Richard S O 40 ans		25.00
Flute 20 ans		16.00
Flute 10 ans, qrts 12s		11.00
Medicinal		14.50
V. S. O. P.		12.25
Spécial Réserve		11.00
V. S. O.		10.50
V. O.		9.00
J. M. Boutin & Cie Alligator brd		8.00
Chs Couturier XXX		7.50
F. Marion XXX		6.00
Parville & Cie XXX		5.00
Valin & Frère XXX		4.50

Toutes ces marques de Cognacs		
En caisse de 24 1/2 Bout.	[\$1.00 de plus	
En caisse de 24 Flasks	[par caisse	
En caisse de 48 1/4 Bout.	[\$2.00 de plus	
En caisse de 48 1/2 Flasks	[par caisse	

Cognac en Futs	Gal.
Ph. Richard	3.50 @ 6.50
Ch. Couturier	3.75 " 4.00
F. Marion	3.50 " 3.75
Parville & Cie	2.25 " 2.50
Efficace	5.50

Eaux du Bassin de Vichy	c/s
Amirable	c/s 50 bout. Qrts 5.00

Neptune	" 50 "	"	6.00
Sans Rivale	"	"	7.00
Limonades du Bassin de Vichy			
	c/s	50 c/s	1.00
	Qrts	Pts	
La Savoureuse		7.50	9.00

Ginger Ale Importé			
Marque "Trayder" cork	pt	spt.	
	1.00	0.85	
	crown	0.90	0.75
	Doz.	Brl.	
Lager de Milwaukee			
Miller High Life Pts Brl			12.50
10 doz.			
Miller Extrait Malt Pts Brl			2.00
8 doz.			15.60

Porter Anglais	Qrts	Pts	Splits
W. E. Johnson & Co			
Compass Brand	2.40	1.50	1.00
Bière Anglaise	Qrts	Pts	Splits
W. E. Johnson & Co			
	2.40	1.50	1.00

Scotch Whisky			
Mitchell Bros.			
Finest Old Scotch Qrts 12s			12.50
White Star Qrts 12s			10.50
Ex. Sp. Liqueur, Qrts 12s			9.50
Special Reserve Dew Qrts 12s			9.00
Grey Beard Stone Jars 6 au gall.			10.00
Grey Beard Stone Jars 4 au gall.			13.00
Heather Dew Qrts 12s			8.00
Mullmore Qrts 12s			6.50
Robert Dale Qrts 12s			5.00
Scotland's Pride Qrts 12s			4.50

Scotch en Futs			
Mitchell		3.50	5.00

Irish Whisky			
Mitchell & Co., Ltd.			
Cruiskeen Lawn, Ord. Qrts			8.50
Cruiskeen Lawn, Imp. Qrts			12.50
Cruiskeen Lawn, 4s au gall.			13.00
Old Irish, Ord. Qrts			6.00
Old Irish, Imp. Qrts			10.00

Rhums	c/s 12	c/s 24	c/s 48 1/2
	Qrts.	Pts.	Splits
J. W. Turner	7.00	8.00	9.00
Mendoza & Cie	5.00	6.00	
Norton & King	4.50	32 Falsks	5.75

Sauternes A. Delor & Cie.			
	c/s 12	c/s 24	
Graves	4.00	5.00	
Sauterne	4.50	5.50	
Barsac	6.00	7.00	
Haut Sauterne	8.00	9.00	
Château Iquem 1895	21.00		
	Gall.		

Petite Grave 1/2 Barrique	1.10
Sauterne 1/2 Barrique	1.20

Vins Sherry			
Diez Hermanos			
Consacrar Pontifical Qrts		15.00	
Favorito Qrts	12.00	11.00	
Amontillado Qrts		9.50	
Consacrar Pureza Qrts		8.50	
Olorozo Qrts		8.00	
Vino Para Consacrar Qrts		7.00	
Solariego 1807 Qrts		25.00	
En futs	1.20 à 6.00	par gall.	

Vin de Port			
Rheal Campanhia Vinicola	c/s		
Minerva	8.00		
Braganza	10.00		
King Emmanuel	10.00		
Doctor's Special	11.50		
Garcia Hijos	8.50		
Manuel Tosta	6.50		
Ventura & Cie	4.50		
Verdi & Cie	3.50		
En futs, \$2.25 à \$6.00 le gall.			

Vermouth.			
Cazalis & Pratt (Français)	Qrts	5.75	
Royal Torino (Italien)	Qrts	5.50	

ABSINTHE		La cse
Gunpp. Pernod (14)	13.50

AMERS		
Levert & Shudel Orange (14)	9.00

BIERES		
Robert Porter & Co., London, Eng. (14)		
BOURGOGNES BLANCS		

F. Chauvenet (15)		
Montrachet (mar. Guiche)	20.00	10.00
Chablis Supérieur	7.25	8.25

Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)		
"Chablis," p. cs., 12 qts	9.00
"Meursault," p. cs., 12 qts.	14.50
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00

BOURGOGNES ROUGES		
F. Chauvenet (15)		
Clos-de-Vougeot	25.50	26.50
Chambertin	18.50	19.50
Romanée	18.50	19.50
Corton (Clos-du-Roi)	15.50	16.50
Nuits	13.00	14.00
Volnay	12.50	13.50
Pommard	11.50	12.50
Beaune	10.00	11.50

Moulin-à-Vent. Mâcon vieux Supérieur	9.00	10.00
Beaujolais	7.00	8.00
Mâcon (Choix)	6.50	7.50

Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14)		
"Macon," p. cs., 12 qts.	7.50
"Beaujolais," p. cs., 12 qts.	8.00
"Moulin à Vent," p. cs., 12 qts.	8.50
"Beaune," p. cs., 12 qts.	9.50
"Nuits," p. cs., 12 qts.	11.00
"Volnay," p. cs., 12 qts.	11.50
"Pommard," p. cs., 12 qts.	12.00
"Corton," p. cs., 12 qts.	14.50
"Chambertin," p. cs., 12 qts.	16.50
"Clos Vougeot," p. cs., 12 qts.	21.00

F. Chauvenet-Sparkling		
Red Cap	22.00	24.00
Pink Cap	22.00	24.00
White Cap	22.00	24.00

CHAMPAGNES			
Deutz & Gelderman (14)	Bout. 1/2	Bout.	
Extra sec, Vintage 1904.	33.00	35.00	
Brut, Vintage 1904.	33.00	35.00	
Gratien & Meyer (14)	Bt. 1/2	Bt.	
Caisses ou paniers	12.00	14.00	

G. Rosset & Cie (14)		
Extra sec, Vintage 1904.	18.00	20.00

CLARETS			
Bordeaux Claret Co. (14)			
Côtes	3.50	4.50	
Bon Paysan	3.60	4.60	
Bon Bourgeois	4.00	5.00	
St-Julien	4.50	5.50	
Château Brûlé	5.00	6.00	
St-Estèphe	7.00	8.00	
Pontet Canet	9.00	10.00	

COCKTAILS			
Cook & Bernheimer Co. (14)	La cse		
Manhattan, Martini, Tom Gin,			
Vermouth, Gin, Whiskey, American	9.50	

COGNACS			
Boutelleau Fils & Cie, Cognac, France (14)			
"Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 12 qts.	9.50	
"Cblombe au Rameau d'Or," p. cs., 24 demi bouteilles	10.00	
"Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 32 fls	10.50	
"Doctor's Special," p. cs., 12 bouteilles	12.00	
"V.O. 1875," p. cs., 12 bouteilles.	13.50	
"V.S.O.P.," 1858, p. cs., 12 bouteilles	18.00	

"V.V.S.O.P.," 1820, p. cs., 12 bouteilles 30.00
Jos. Bremon & Cie, Cognac, France (14)
 Par caisse de 12 pintes 6.50
 Par caisse de 24 flasks 7.50
 Par caisse de 48 demi flasks 8.50
M. Carlat & Cie, Cognac, France (14)
 "Trois Etoiles," p. cs., 12 bout. 8.00
 "Trois Etoiles," p. cs., 24 demi bouteilles 9.00
Cognac City Distillers' Association, Cognac, France (14)
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 12 bouteilles 9.50
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 24 demi bouteilles 10.00
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 32 flasks 10.50
 "Cachet d'Or," p. cs., 12 longues bouteilles 11.00
 "Doctor's Friend," p. cs., 12 bouteilles 10.50
 "V.O.," vieux brandy fin, p. cs., 12 bouteilles 12.00
 "V.S.O.P.," vieux brandy, fin, p. cs., 12 bouteilles 15.00
 "X.X.O.," vendange 1875, (long cou), p. cs., 12 bouteilles 24.00
 "Special Reserve," vieux de 50 ans, p. cs., 2 bouteilles 36.00
Jimenez & Lamothe (14)
 *** Bout. 11.00
 1865 Liqueur Bout. 18.00
 En fûts 4.50 à 4.75
GINS
Greenlees & Co., London, Eng. (14)
 "London Dry," p. cs., 12 bout. 7.50
 "Old Tom," p. cs., 12 bouteilles. 7.50
 "Old Tom" and "London Dry," le gallon, en baril, depuis 2.50
Burnett (15)
 London Dry 7.50
 Old Tom 7.50
Blankenhewm & Nolet's Distillerderij, Rotterdam, Hollande (14)
 "Key Brand," caisses rouges, 15 grandes bouteilles 11.50
 "Key Brand," caisses vertes, 12 bouteilles moyennes 5.50
 "Key Brand," caisses violettes, 24 petites bouteilles. 6.00
 "Old Geneva Afrikander," 24 1/2 jars en pierre 13.00
 "Old Geneva Afrikander," 12 jars en pierre 12.00
LIQUEURS FRANÇAISES
Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)
 Anisette, p. cs., 12 bouteilles 13.50
 Apricot Brandy, p. cs., 12 bout. 15.00
 Peach Brandy, p. cs., 12 bout. 15.00
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes rondes 16.50
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes carrées 16.50
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 bouteilles pyramidés. 13.50
 Crème de Cassis, p. cs., 12 bout. 13.50
 Crème de Cacao, p. cs., 12 bout. 13.50
 Curacao, blanc, orange ou topaz, par 12 cruches 13.50
 Kummel, Dutch ou Russe, 12 cruches 13.50
 Kirschwasser, par 12 bouteilles. 13.50
 Maraschino, par 12 bouteilles 13.50
H. Odewahn (14)
 Cherry Brandy 12.00

C. Terrand (14)
 La petite Charveuse 18.00 19.00
Lawrence A. Wilson Co., Montréal (14)
 Wilson's Blackberry Brandy, p. caisse 10.50
 "Royal Crown," vieux Blackberry Brandy Anglais, p. cs. 9.00
 "Hungarian" blackberry brandy, p. cs. 9.00
MOSELLE
H. Sichel Söhne (14)
Moselle Mousseux
 Muscatel ou Extra Dry 17.50 19.00
OLD TOM & DRY GINS
Greenless & Co. (14)
 Old Tom 7.50
 Sloe 8.50
 London Dry 6.50
 Au gallon 2.50 à 3.00
OPORTO
J. W. Burmester, Oporto, Portugal (14)
 "Royal Port," p. cs., 12 bout. 6.00
 "Cruzado," p. cs., 12 bouteilles. 8.00
 "Newfoundland Style," p. cs., 12 bouteilles 11.00
 "Rich Douro," p. cs., 12 bout. 12.00
 "Toreador," p. cs., 12 bouteilles. 13.00
 "Old Crusted," p. cs., 12 bout. 14.00
 "Blue Label Royal," p. cs., 12 bouteilles 18.00
 White port, "Trois Couronnes," p. cs., 12 bouteilles 12.50
 White port, "Perles d'Or," p. cs., 12 bouteilles 9.50
Au gall.
 1 Grappe 2.00 à 2.25
 Diamant T. 2.50 à 2.60
 2 grappes 2.75 à 2.85
 3 grappes 3.00 à 3.10
 4 grappes 3.60 à 3.75
 4 Diamants 3.35 à 3.50
 3 couronnes 4.60 à 4.75
Gonzalez Byass (14) Au gall.
 T. Port Wine 2.50
 Tawny 3.00 à 3.25
 Ruby Dry 4.00 à 4.25
PORTER ANGLAIS
Guinness' (14) Pt. Chop.
 Bull Dog Brand 2.50 1.60
 Bull Dog Brand Nips 1.15
(14)
 Emb. de E. & J. Burke 2.60 1.65
SAUMUR MOUSSEUX
Ackerman-Laurance (15) Bt. 1/2 Bt. 1/2 Bt.
 "Dry-Royal" 15.75 16.75
 1/2 Bout. paniers 1 doz.; paquets de 4 paniers 18.00
SAUTERNES
Union Générale Vinicole des Charentes et de la Gironde (14)
 "Graves", p. cs., 12 bout. 6.00
 "Sauternes", p. cs., 12 bout. 7.00
 "Barsac", p. cs., 12 bout. 8.00
 "Haut Sauternes," p. cs., 12 bout. 10.00
 "Château Yquem," p. cs., 12 bout. 25.00
SHERRIES
Gonzalez, Byass & Cie, Jerez de la Frontera, Espagne (14)
 "Royal," p. cs., 12 bouteilles 6.00
 "Favorita," p. cs., 12 bouteilles. 8.00
 "Club," p. cs., 12 bouteilles 10.00

"Cristina," p. cs., 12 bouteilles 11.00
 "Fino," p. cs., 12 bouteilles 11.50
 "Amontillado," p. cs., 12 bout. 12.00
 "Idolo," p. cs., 12 bouteilles 12.50
 "Oloroso," p. cs., 12 bouteilles. 13.00
 "Victorioso," p. cs., 12 bouteilles 14.00
 "Jubilee," p. cs., 12 bouteilles 15.00
 "Old East India," p. cs., 12 bout. 18.00
 "Monarca," p. cs., 12 bouteilles. 18.00
Au gall.
 Pendon 2.00
 Claro 2.50
 Giralda 3.00
 Old Brown 3.25
 Fino 3.75
 Amontillado 4.00
 Vino de Pasto 4.00
 Oloroso 4.25
 Las Torres 4.50
 Victorioso 5.50
 Jubilee 6.00
VINS DE MARSALA
Florio & Sicily Gall. Caisse 12 bout.
 Marsala Superior 1.35
 Marsala Virgin 2.25 5.50
 Marsala S. O. M. 2.50 6.00
TARRAGONNES
Carey, Hermanos & Co.
 Vin de messe 1.25 à 2.00
VINS DU RHIN
H. Sichel Sohne, Mayence, Allemagne (14)
 "Laubenheimer" 7.00 8.00
 "Niersteiner" 9.00 10.00
 "Hocheimer" 10.50 11.50
 "Rudesheimer" 13.00 14.00
 "Liebfraumilch" 16.00 17.00
 "Rauenthaler" 20.00 21.00
 "Schloss Johannesberg," p. cs., 12 pintes 30.00
 "Steinwein," p. cs., 12 pintes 12.00
 "Sarkling Höck," p. cs., 12 pintes 20.00
 "Zeltinger," p. cs., 12 pintes 7.00
 "Brauneberger," p. cs., 12 pintes 10.00
 "Piesporter," p. cs., 12 pintes 10.50
 "Mosenblumchen," p. cs., 12 pts. 12.50
 "Berncastler," étiquette bleue 15.00
 "Piesporter Goldtropfchen," p. cs., 12 pintes 18.00
 "Erdner Treppchen," p. cs., 12 pintes 24.00
 "Berncastler Doctor," original, p. cs. 30.00
VINS TONIQUES
Vin Mariani (14) 9.00
Wilson's Invalids' Port (14) 9.00
"Red Heart" (15) 9.00
WHISKEYS AMERICAINS
Cook & Bernheimer (14) La cse
 Bourbon Gold Lion 10.00
 Old Valley Ptes. 11.50
 Old Valley 1/2 flasks 16.00
WHISKEYS CANADIENS
Hiram Walker & Sons (8) La cse
 Canadian Club, 5 ans d'âge, Pts 10.00
 Canadian Club Flasks, 16s. 10.50
 Canadian Club 1/2 Flasks, 32s. 11.00
 Imperial Pintes 7.75
 Imperial Flasks, 16s. 8.25
 Imperial 1/2 Flasks, 32s. 8.50
 Baronial Pintes 6.25
 Baronial 32 Flasks 7.00

Clef à la liste précédente.

Pour trouver l'agent des marchandises cotées plus haut, voyez le numéro après le nom de la marchandise et comparez avec le numéro dans la liste suivante :

8. Hiram Walker & Sons.
 14. L. A. Wilson Co. Ltd.

15. J. M. Douglas & Co.

16. Jos. E. Seagram,



PAR DECISION ROYALE

“CANADIAN CLUB”

WHISKY

“IMPERIAL”

WHISKY

DISTILLÉS ET BOUTEILLÉS PAR

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED.

WALKERVILLE, ONTARIO, CANADA.

ENTREPOTS:

LONDON, NEW-YORK, CHICAGO,

VILLE DE MEXICO,

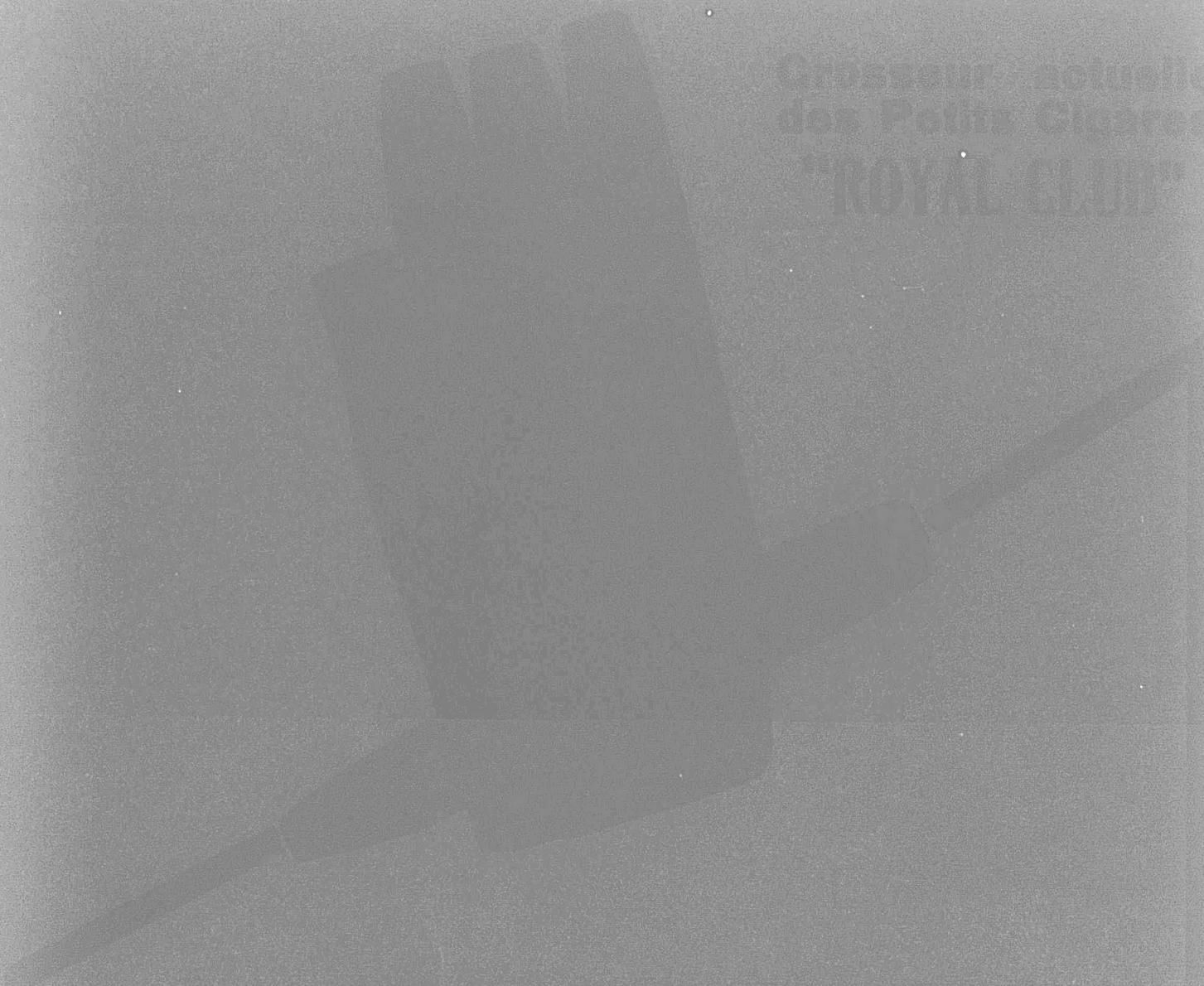
VICTORIA, C. B.

Agents: WALTER R. WOHAM & SONS

6 Rue St-Sacrement, MONTREAL

EN RECEVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ “LE PRIX COURANT”.

Cigarettes
des Petits Cigares
"ROYAL CLUB"



A quel des motifs que vous faites ce
votre petit paquet.
Vous avez deux beaux moments dans
vous pouvez vous offrir un geste de
vos clients.
"La meilleure valeur pour le prix
un autre slogan"

PETITS CIGARES
ROYAL CLUB

Cigares et Tabacs

L'USAGE DE LA CIGARETTE ET L'ENQUETE DU PARLEMENT

Le comité du Parlement qui fait en ce moment une enquête sur l'usage de la cigarette a l'intention bien arrêtée de conduire une investigation complète à ce sujet. Pour l'instant, l'évidence ne semble pas avoir été produite qu'il y ait quelque chose de dangereux dans l'usage de la cigarette et rien ne permet de supposer que sa consommation rationnelle soit une menace pour la santé publique.

En plusieurs occasions nous avons cherché à expliquer d'une manière plausible ce qui pouvait provoquer les menaces intempestives de suppression du tabac formulées par les ennemis de la cigarette et nous avons pu nous rendre compte qu'elles étaient causées par l'abus de la fumée que font les tout jeunes gens qui n'ont vraiment pas l'âge de se livrer à cette pratique.

La cigarette est la forme la plus répandue sous laquelle le tabac puisse être fumé et les différentes analyses qui en ont été faites ne sont jamais parvenues à démontrer qu'elle contenait quelque ingrédient qui put porter atteinte à la santé. Il n'a pas été prouvé davantage qu'en général ceux qui font usage de la cigarette en usaient avec excès. Qu'il y ait quelques détraqués, à la mentalité plus ou moins solide, qui fasse un usage immodéré de la cigarette, cela ne fait aucun doute, mais alors si la Chambre des Communes a pour mission d'enquêter sur les agissements de ces excentriques et de ces individus mal équilibrés, on peut bien dire qu'elle s'évertue à conjurer un mal en pure perte, et franchement elle pourrait consacrer ses heures de loisir à un travail plus sérieux et plus utile que cela.

Les gens qui font un mauvais usage de la cigarette, s'ils sont privés de cette forme de sensation, chercheront inévitablement quelque autre moyen de satisfaire leur palais défectueux. Il est déraisonnable en conséquence de mettre en question l'existence d'une branche d'un commerce simplement parce qu'une très petite quantité de personnes consomment ses produits avec excès. Un jugement superficiel de cette matière donnerait promptement comme résultat la confusion de la cause et de l'effet.

La cigarette n'est pas la cause de la faiblesse dans le cas d'une très grande proportion de gens portés à lui accorder leur faveur, mais bien plutôt l'effet. La mentalité défectueuse trouve cette forme de plaisir agréable et il s'ensuit que le remède devrait être interne plutôt qu'externe.

Reste la question des jeunes gens. Il n'existe personne engagé dans le commerce de tabac qui ait le plus petit désir d'encourager la jeunesse à fumer la cigarette et les contes fabuleux qui nous narrent que maints jeunes gens furent séduits et entraînés au mal par l'appas de cigarettes sont apocryphes autant que malicieux. Les lois du Dominion interdisent la vente du tabac aux jeunes personnes pour leur propre usage et l'on peut dire que cette règle est loyalement et soigneusement observée par le commerce régulier de tabac. Nous avons suivi cette question très étroitement depuis que la loi entra en vigueur et le nombre des marchands de tabac

qui ont été poursuivis pour infractions à ce règlement est des plus restreint. La plupart des infractions à cette loi ont été relevées parmi les détaillants qui tenaient le tabac comme une ligne à côté et qui ignoraient ou ne prirent pas garde aux prévisions de la loi. Si donc il n'y a que quelques rares marchands qui se soient montrés coupables de négligence, ce serait un procédé de réforme arbitraire et excessif que de punir la majorité des débitants pour les erreurs d'un petit nombre.

Une des choses les plus désespérantes au monde est de voir le peu de logique dont font preuve souvent ceux qui s'affublent du titre de réformateurs. Ils ne voient qu'un côté de la question et c'est toujours le leur propre. Alors qu'ils disent des tas de choses sur la valeur de l'éducation, leur principal désir est d'obtenir plus de législation. Quand les lois qu'ils discutent sont décrétées et à leur point de vue ne donnent pas pleine satisfaction, ils insistent dans leurs demandes pour des décrets plus sévères. Est-il étonnant que de telles lois soient inefficaces quand la contrainte est placée d'abord et l'éducation reléguée en seconde position?

Pour ce qui est de l'usage de la cigarette, ce n'est pas une loi plus rigoureuse qu'il faut désirer, mais un plus grand déploiement des influences bienfaisantes de l'éducation familiale. Le caractère qui est bien façonné au foyer dans la période de jeunesse si impressionnable, ne sera pas dévoyé et déformé quand il se trouvera exposé aux risques multiples de la vie extérieure. Les réformateurs ne semblent pas se rendre compte que dans leur désir d'avoir quelque chose réglementé par un décret législatif ils abolissent la base de ce qui fait la formation du caractère. Le contrôle sur soi-même et la force de résister à la tentation ne peuvent être le résultat d'un acte du parlement. Et tout projet qui tendrait à faire considérer comme une offense criminelle pour l'enfant l'usage de la cigarette devra être rejeté sans hésitation. Trainers un jeune homme devant les tribunaux et l'exposer aux fréquentations de prisons et aux promiscuités déplorables est certainement une déchéance plutôt qu'un remède. Ne vaut-il pas mieux essayer de la guérison par la persuasion?

Nous avons remarqué que plusieurs journaux anglais protestaient contre une pratique qui consisterait, paraît-il, à adresser des échantillons de cigarettes aux jeunes gens. Nous pouvons difficilement croire que quelque manufacturier de cigarettes se soit permis une telle chose. C'est non seulement une incitation directe à briser les prévisions d'une loi acceptée et soutenue par tout le commerce régulier de tabac, mais c'est aussi moralement une offense indiscutable aux plus élémentaires principes de conscience. L'industrie de la cigarette saura opposer un démenti public et formel d'une telle rumeur qui est de nature à faire beaucoup de tort, surtout si elle tombe dans le carnet de l'enquêteur du parlement qui y trouvera un argument contre le commerce de la cigarette que nous considérons cependant comme légitime, répondant à un besoin et ne portant nulle atteinte à la santé publique comme certains se plaisent à le dire.

UN CIGARE

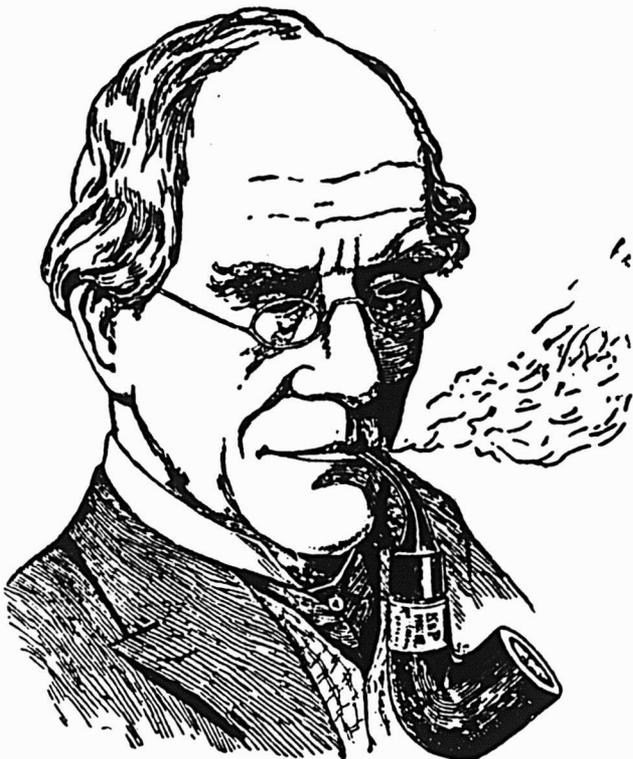
Qui vous dessillera les yeux.

Les Statistiques montrent que des hommes en proportion considérable ne peuvent pas distinguer le rouge du vert—ils sont atteints de daltonisme et ne le savent pas. Presque toujours un sens de différenciation d'un genre ou d'un autre nous manque. Le cigare "**Concha Fina**" fera voir au fumeur qu'il paie des prix ridicules pour des cigares importés, sans obtenir pour cela un article meilleur.

**Le "CONCHA FINA" Davis (Havane clair),
Est vendu à raison de 3 pour 25c.**

Il s'est acquis une renommée, de l'Atlantique au Pacifique, et sa qualité seule est le secret de son succès remarquable.

S. DAVIS & SONS, LIMITED, MONTREAL
Fabricants des fameux "**NOBLEMEN**", deux pour vingt-cinq cents.



Les Connaisseurs

FUMENT LA

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

Propriétaires des
MARQUES BIEN CONNUES



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.

CINEMAS ET CIGARETTES.

Devant la commission parlementaire qui s'enquiert des méfaits de la cigarette, le juge Choquette a déclaré que 95 pour cent des enfants qui sont traduits devant son tribunal sont des fumeurs de cigarettes, et 90 pour cent fréquentent les cinémas.

En soi, cela permet-il de conclure que les cinémas et les cigarettes sont préjudiciables?

Pas nécessairement.

Parmi les enfants bien élevés et qui ne sont jamais dans le cas d'être amenés devant la cour des jeunes délinquants, combien y en a-t-il qui fréquentent également les cinémas?

Les cinémas se sont tellement multipliés à Montréal depuis quelques années, et ils semblent tous faire de si abondantes recettes que l'on serait porté à croire que ce sont tous les Montréalais qui raffolent des vues animées.

Cependant, nous entendons chaque jour dénoncer les cinémas.

Sont-ils réellement mauvais? S'ils le sont, à quoi sert la censure qui a été établie par le gouvernement provincial?

Puisque nous avons des censeurs, nous devrions être en lieu de croire que, lorsqu'ils ont approuvé un spectacle, ce spectacle est inoffensif.

Quant aux cigarettes, on s'accorde généralement à les condamner sous prétexte qu'elles contiennent de la morphine, ou de l'opium, ou d'autres substances narcotiques. Cependant, l'analyste en chef du gouvernement fédéral en a examiné un certain nombre, et n'y a relevé aucune trace de drogues de cette nature.

Elles ne seraient par suite nuisibles à la santé que parce qu'elles sont faites de tabac, et au même degré seulement que la pipe ou le cigare. Les médecins n'ont jamais pu se mettre d'accord sur le point de savoir si l'usage modéré ou immodéré du tabac — autrement qu'en cigarettes dont on inhale la fumée — est préjudiciable aux adultes.

Et le début de l'enquête de la commission parlementaire n'annonce pas que les adversaires de la cigarette feront une preuve bien formidable de ce qu'ils veulent démontrer.

Or, sans une démonstration rigoureuse que le tabac a des effets pernicieux, comment persuadera-t-on au Parlement d'en proscrire l'usage?

L'INDUSTRIE DE LA CIGARETTE.

L'augmentation de l'industrie de la cigarette pendant les vingt-deux dernières années est une des choses surprenantes du commerce du tabac, dit le "Western (United States) Tobacco Journal". Sa manufacture, dans l'année fiscale 1912-13, montra une augmentation sur la période des dix années précédentes de 370 pour cent, et de 27 pour cent sur 1911-12. Il n'y a pas d'autre produit du tabac qui ait atteint un tel record dans l'histoire du commerce du tabac. Cette formidable augmentation a sérieusement affecté l'industrie du cigare, le débit de la cigarette ayant déjà plus que doublé en quantité la production du précédent et à l'heure présente elle montre un gain annuel huit fois plus important que l'avance faite par les cigares. La production des cigarettes pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1913 se montait à 14,294,895,471, tandis que dans le même temps 7,699,037,543 cigares seulement étaient produits.

L'Imperial Tobacco Co., of Canada, Limited, se propose d'ériger un entrepôt sur la rue St-Henry, à Montréal. Le coût de cette bâtisse sera de \$10,000.

UNE COMPAGNIE DE TABAC AUTORISEE A EMETTRE DES ACTIONS.

Les actionnaires de la "Liggett and Meyers Tobacco Co." n'auront probablement pas l'occasion de souscrire au nouveau capital-actions autorisé récemment avant le 1er décembre de la présente année.

Cette déclaration fut faite ces derniers temps par un des officiers de la compagnie qui était d'opinion que l'opportunité se présenterait vers la fin de l'année.

A une assemblée tenue le 15 avril, les actionnaires avaient accepté la proposition d'augmenter le stock préférentiel cumulatif 7 pour cent de \$15,383,800 à \$22,759,000, soit de \$7,376,100.

En recommandant cette augmentation les directeurs se réservaient le droit d'émettre le nouveau stock au moment et suivant le montant qu'ils jugeraient nécessaires.

La décision d'augmenter le capital de cette somme est dictée par les nécessités des affaires.

Le stock sera offert par souscription au comptant dans la proportion de une part du nouveau stock préféré pour chaque 5 parts de stock préféré ou commun détenu actuellement par les actionnaires. De cette façon, les deux catégories d'actionnaires seront dans la possibilité de profiter de la distribution.

LE TABAC EN RUSSIE.

La culture du tabac est développée en Russie dans un grand nombre de gouvernements. Une étude publiée sur ce sujet par le Bulletin de la Chambre de Commerce russe à Paris donne, sur l'importance de cette industrie, d'intéressantes indications.

C'est ainsi que pour la période 1910-1912 la situation de la culture du tabac est ainsi établie:

	1910	1911	1912
Nombre de plantations	307,294	365,634	317,604
Nombre de déciatines	66,860	74,208	95,826
Total de la récolte (en pouds):			
Qualités supérieures	2,603,088	2,428,172	1,835,965
Qualités inférieures	2,796,791	5,288,754	5,535,282
Total général	5,399,879	7,716,926	7,371,247
Moy. par déciatine (pouds)...	81	104	112

Il résulte de cette statistique que, par rapport à l'année précédente, le nombre des plantations a diminué de 48,030, soit 13 pour cent, et la surface d'ensemencement de 8,382 déciatines, soit 11 pour cent. La récolte générale des tabacs est également en diminution de 345,679 pouds, soit 4.5 pour cent.

Le pourcentage de la récolte des tabacs de qualité inférieure et supérieure pendant les trois dernières années se répartit ainsi:

Qualités des tabacs.	1910	1911	1912
Supérieure	48	31	25
Inférieure	52	69	75

On voit que la Russie produit plus de tabacs de qualité inférieure que de qualité supérieure.

L'industrie des tabacs, par les bénéfices qu'elle fournit au gouvernement, occupe en Russie la troisième place. C'est ainsi que les recettes des tabacs pendant l'année 1912 ont été de 72,561,700 roubles, en augmentation de 9.3 pour cent sur l'année précédente.

LA PIPE ET LA CIGARETTE.

La commission d'enquête sur l'usage et l'abus de la cigarette a entendu M. MacGill, analyste en chef du ministère du Revenu de l'Intérieur. Il a déclaré que, d'après lui, l'usage de la cigarette n'est pas plus préjudiciable que celle de la pipe et du cigare. Il croit même que l'usage de la pipe offre plus de dangers que celui de la cigarette. Il a analysé à différentes reprises différentes sortes de cigarettes, et jamais il n'y a trouvé d'opium.

Mademoiselle Rose Anderson, de la cour pour les jeunes délinquantes, à Montréal, dit que, depuis 22 ans qu'elle reste à Montréal, l'usage de la cigarette n'a jamais eu de plus grandes proportions qu'en 1914. Elle croit la cigarette pernicieuse et dommageable au moral et au physique, pour les femmes, les enfants et les adolescents; elle affirme qu'il existe à Montréal des clubs de jeunes filles où l'on fume beaucoup la cigarette. Les femmes de Montréal en fument aussi beaucoup, et dans maints cas elles sont responsables de l'usage que les enfants font de la cigarette. Elle croit que 95 pour cent des enfants d'âge moyen fument la cigarette à Montréal.

(Suite de la page 56.)

pour ainsi dire, pour mieux les analyser, cela ne va pas sans quelques grimaces; si vous voulez tout à fait avoir l'allure du dégustateur émérite, avant d'avaler vous ferez avec les lèvres (je vous prie d'excuser l'expression qui fait image, bien que s'appliquant à des choses totalement différentes, mais elle est consacrée par l'usage), vous ferez donc le cul de poule et vous aspirerez l'air à petits coups pour le faire barboter dans le vin à la température de la bouche; une nouvelle série d'odeurs perçues par les fosses nasales sera le bénéfice de cette grimace.

Vous recommencerez ces exercices tant qu'ils auront du charme et chaque fois vous découvrirez quelque chose de nouveau; ce sera surtout intéressant si vous pouvez faire des comparaisons.

D'ailleurs n'ont-ils pas aussi conquis le monde, ces vins fameux, et par des moyens tout pacifiques, bien qu'ils excitent l'ardeur guerrière? Mais ils servent aussi le pacifisme en collaborant aux traités de paix, car il n'y a pas de pourparlers diplomatiques sans diners et par suite sans Bourgogne, et nos vins sont sûrement les meilleurs auxiliaires des diplomates qui savent s'en servir; c'est peut-être pour ces raisons que l'élaboration des traités de paix est si longue quand l'une des parties ne boit pas de vin comme c'était le cas pour le conflit des Balkans.

CE QU'IL ARRIVE QUAND VOUS FUMEZ UN CIGARE

Vous êtes-vous jamais arrêté à penser ce qu'il arrive quand vous fumez un cigare? La première chose à noter c'est qu'un cigare ne se consume pas de sa propre action, même après qu'il a été allumé; il faut une aspiration continue pour le conserver à l'état incandescent.

Cette aspiration est accomplie chez le fumeur par une dilatation de la poitrine, ce qui fait la pression de l'air en lui moindre que la pression atmosphérique. L'excès de pression sur l'enveloppe force l'air dans le bout du cigare. Cela fournit l'oxygène plus rapidement au tabac incandescent et l'empêche de brûler. Au cas où l'enveloppe du cigare n'est pas serrée, l'air entrera abondamment derrière l'extrémité incandescente et diminuera ainsi le tirage, ne permettant pas au cigare de se fumer convenablement.

Si le cigare est roulé trop serré, on essaiera vainement par l'aspiration de faire entrer de l'air dedans et il s'éteindra fatalement. Le remède en pareil cas est de plonger une épingle à chapeau dans la longueur du cigare d'un bout à l'autre. Lorsqu'il s'agit d'un cigare bon marché dont l'intérieur n'est pas fait de feuilles et que des débris de tabac viennent à tous moments à la bouche, on peut pour éviter un semblable inconvénient ne pas couper le bout du cigare, mais simplement faire une coupure en croix avec un canif ou quelques piqûres avec une épingle. Ainsi vous préparerez un chemin à l'air qui vous permettra de fumer le cigare.

Quelque chose que beaucoup de personnes ont dû remarquer en fumant le cigare, c'est que la fumée qui sort par le bout du cigare est beaucoup plus bleue que celle qui arrive à la bouche. Elle a aussi une bien meilleure odeur. La raison en est que la fumée bleue provient des feuilles de tabac brûlées, de l'enveloppe autrement dit qui est généralement d'une bien meilleure qualité de tabac que l'intérieur, et l'air quand le cigare n'est pas en action ne vient en contact qu'avec l'extérieur du cigare, produisant ainsi la fumée bleue qui prime.

Lorsque vous fumez un cigare, la fumée ne pénètre dans votre poitrine que si vous faites un effort pour cela, ordinairement elle se loge dans la cavité de la bouche et s'échappe doucement suivant la respiration.

Il a été prouvé enfin que le tabac est un stimulant et non un sédatif; beaucoup pensent le contraire parce qu'ils ont dans l'esprit les fumeries paresseuses où des nuages de fumée montent doucement dans l'air, mais voyez l'homme d'affaire qui mâchonne son cigare, comme s'il devait trouver dans cette action une force et une énergie.

PREDICTION DE GROSSES RECOLTES A LA HAVANE.

Don Eustaquio Alonzo de La Havane, à New-York la semaine passée, estime que la récolte à Cuba sera cette année de 20 pour cent plus considérable que celle de l'année dernière.

Don Eustaquio Alonzo, l'actif directeur de l'usine Por Larranaga à La Havane, et réputé expert en tout ce qui concerne Cuba, estime que la récolte de tabac de cette année à Cuba dépassera de 20 pour cent celle de l'année dernière.

Don Eustaquio qui rend visite à quelques-uns des principaux centres de commerce des Etats-Unis, était à New-York la semaine passée et parlait longuement avec un représentant du journal "Tobacco" au sujet de la situation générale du commerce à La Havane. Le directeur de l'usine Por Larranaga, précisément avant de quitter Cuba, fit une étude aussi serrée que possible de la situation et il est en conséquence en position d'en parler en connaissance de cause, suivant son observation personnelle.

Bien qu'il soit prématuré de se former une idée exacte du caractère de la nouvelle récolte, disait-il, il est raisonnablement certain qu'elle présentera une augmentation égale au cinquième du total de la dernière récolte. J'ai suivi attentivement les opérations sur les fermes et plantations des districts de Partido et Vuelta Abajo principalement et j'ai fumé quelques-uns des nouveaux tabacs. Je les trouve de fort bon goût et il ne fait pas de doute qu'après la fermentation et le séchage ils ne comptent parmi les meilleurs de Cuba.

Malgré ces indications favorables, il est à prévoir, selon la même personne, qu'il y aura disette de bons "wrappers" et que les enveloppes riches et généreuses seront fort rares, entraînant une augmentation des prix.

A La Havane comme ici, paraît-il, le commerce a été lent depuis trois mois, mais on prévoit une amélioration prochaine et rapide.

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. — Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

Cigarettes Vafiadis.	Par mille
Odalisque	10s 21.00
Odalisque	50s 21.00
Odalisque	100s 21.00
Extra Fine	10s 25.00
Extra Fine	50s 25.00
Extra Fine	100s 25.00
Bulak	10s 12.00
Cigarettes Egyptiennes maspero	Par mille
No 22 (Ovales)	
En boîtes de 250, \$3.00	12.00
En boîtes de 50, \$0.60	12.00
En boîtes de 100, \$1.20	12.00
No 27 (Ovales) bouts de liège.	
En boîtes de 250, \$4.88	19.50
En boîtes de 50, \$0.98	19.50
En boîtes de 100, \$1.95	19.50
No 29 (Ovales).	
En boîtes de 250, \$5.75	23.00
En boîtes de 50, \$1.15	23.00
En boîtes de 100, \$2.30	23.00
No 31 (Ovales), bouts de liège.	
En boîtes de 250, \$3.00	12.00
En boîtes de 50, \$0.60	12.00
En boîtes de 100, \$1.20	12.00
No 37 (Ovales).	
En boîtes de 250, \$5.00	20.00
En boîtes de 50, \$1.00	20.00
En boîtes de 100, \$2.00	20.00
No 38 (Ovales).	
En boîtes de 500, \$9.75	19.50
En boîtes de 50, \$0.98	19.50
No 39 (Rondes).	
En boîtes de 100, \$2.75	27.50
En boîtes de 50, \$1.38	27.50
No 41 (Rondes).	
En boîtes de 100, \$3.50	35.00
En boîtes de 50, \$1.75	35.00
Spéciales (Ovales).	
En boîtes de 100, \$2.30	23.00
Spéciales pour dames (Rondes).	
En boîtes de 100, \$2.00	20.00
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited.	
CIGARETTES	Par mille
Richmond Straight Cut No 1, 10s	11.20
Sweet Caporal, en boîtes de 10	8.50
Athlete, boîtes de 10 ou pqts 10s.	8.50
Gold Crest.	
En btes de 20 à coulisse 500	3.33 6.20
Vice Roy (Petits Cigares)	
En btes de 10 à coulisse 500	4.25 8.50
New Light (tout tabac) 10s.	8.50
Sub Rosa (tout tabac)	8.50
Le Roy (Petits Cigares)	
En boîtes de 10	8.50
Derby en pqts de 6 (600) 3.93; 10s	6.85
Columbia en btes à coulisse de 10s	11.50
Old Gold, 6 (600) 3.78; 1/10s	6.50
Sweet Sixteen, pqts, 7s, 4.02; 10s	5.95
Murad, (Turques), bouts en papier	12.25
Hassan (Turques)—	
En boîtes de 10	8.50
Mecca (Turques)—	
En boîtes de 10	8.50
Mogul (Turques) bouts en papier	12.25
Dardanelles (Turques) bouts en papier	12.25, en liège ou argent 12.50

Yildiz Magnams, bouts en papier,	
en liège ou en or, 10s. et 100s.	20.00
Gloria, 7s (700) 4.02; 10s	5.95
Guinea Gold	8.20
Otto de Rose, 10s.	13.00
Bouquet, boîtes à coulisse, 7s. 350;	
208	5.95
Pall Mall (Égyptiennes)—	
Bouts en liège seulement.	
En boîtes de 70	19.00
Pall Mall (King Size)—	
En boîtes de 10	25.00
Imperial Tobacco Co.'s—	
Imperial A. A.—	
En boîtes plates de 10	27.00
Imperial A. A. 1—	
En boîtes plates de 10	35.00
Mon Plaisir—	
En boîtes de 20	10.75
Old Chum Cigarettes—	
En boîtes de 10	8.20
Egyptian Deities No. 1.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.70 27.00
Egyptian Deities No. 3.	
En btes de 10 à coulisse, 100	2.00 20.00

CIGARETTES DE WILLS

Three Castles.	Par M.
Btes fer blanc herm. de 50	11.50
Btes fer bl. plates fantaisie de 10	10.00
En cartons de 10	15.50
Three Castles (Goud-appes).	
En btes fer blanc plates de 50	19.00
En btes fer blanc plates de 10	20.00
Gold Flake.	
En btes fer blanc herm. de 50	13.00
En pqts de 10	13.00
En boîtes à coulisse de 10	13.00

Capstan (Doux).	
En btes fer blanc herm. de 50	12.50
En cartons (avec bouts) de 10	12.00
En cartons de 10	12.50
Capstan (Moyen).	
En cartons de 10	12.50
En btes fer blanc herm. de 50	12.50
En cartons de 10 (avec bouts)	12.50

Wild Woodbine.	
En paquets de 10	12.50

CIGARETTES DE LAMBERT & BUTLER.

Garrick Mixture.	Par M.
En btes fer-blanc herm. de 50	19.00
En boîtes de 10 remboursées	19.00
Tabacs à cigarettes.	La lb.
B. C. No 1, pqts, 1/13, btes 5 lbs.	1.10
Puritan, pqts, 1/13, btes 5 lbs.	1.08
Athlete, paquets ou boîtes, 1/13 boîtes 5 lbs.	1.08
Gloria, pqts, 1/13s. btes 5 lbs.	1.08
Southern Straight Cut, paquets, 1/13s, btes 5 lbs.	1.08
Sweet Caporal, pqts 1/14s, btes 2 lbs.	1.17
Harem (Turquie), pqts, 1/16s. boîtes 5 lbs.	1.37
¼ lb. boîte de fer blanc	1.42

Hochfeiner (Turques)—	
1/16 pqts, 5 lbs. boîtes	1.15
Osman (Turque)—	
1/16 pqts. 5 lbs. boîtes	1.24
Tabacs coupes à fumer.	
Old Chum—	La lb.
En boîtes de fer blanc, ½ lb.	0.91
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	0.89
Pqts. 1/11s boîtes 5 lbs.	0.90
En sacs, 1/5s, boîtes 5 lbs.	0.93
Puritan Cut Plug—	
En boîtes de fer blanc, ¼ et ½ lb.	0.92
En boîtes de fer blanc, 1/5s.	1.00
En boîtes de fer blanc, 1 lb.	0.90
Full Dress—	
En btes de fer blanc, 1/5 et ½ lb.	1.02
Meerschaum—	
Pqts. 1/11s, boîtes 5 lbs.	0.87
En boîtes de fer blanc, ½ lb.	0.87
En sacs 1/5, boîtes 5 lbs.	0.89
Kiechie's Smoking Mixture—	
Pqts. 1/10s, boîtes 3 lbs.	0.83
Ritme's Cut Plug—	
Pqts. 1/16s, boîtes 5 lbs.	0.73
Unique—	
Pqts. 1/15s, boîtes 5 lbs.	0.65
Pqts. 1 lb., boîtes 5 lbs.	0.65
Pqts. ½ lb., boîtes 5 lbs.	0.65
Carabash Mixture—	
1 lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.20
½ lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.20
¼ lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.25
½ lb. boîtes en fer blanc, cartons	
2 lbs.	1.40

NATIONAL TOBACCO CO., LTD.

Landry's Light Snuff—	Barillets ou Jarres
Rose No. 1	32
Merise	32
Rose extra	36
Macaba	38
Scoth (pqts 1 lb. et boîtes 5 lbs)	50
Scoth, en jarres de 5 lbs.	52
Houde's Dark Snuff—	
Naturel	33
Rose No. 1	34
Rose & Bean	34
Rose Extra	36
Merise	34
Macaba	41
Scoth en pqts 1 lb. et btes 5 lbs.	50
Scoth en jarres 5 lbs.	52
Copenhagen—en boîtes 1/12 lb.	90
Velvet, 1/10 bte, cartons, 3 lbs.	1.17
Horseshoe, en boîtes de 1/12 lb.	1.05
Tabacs américains à fumer.	La lb.
Pride of Virginia—	
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons	1.50
Old English Curve Cut—	
1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons 2½ lbs.	1.35
½ lb. boîtes en fer blanc (fermeture hermétique)	1.42
Rose Leaf (coupé fin à chiquer)—	
1 oz. torquettes, en 1lb. durms	1.30

Van Bibber Cut Plug.
Btes fer bl, 1/10 lb. 2½ lb. cartons 1.50
(Ponce ou aromatique)

Mayo's Cut Plug.
Paquets 1/10 5 lbs. cartons . . . 1.10
Watersons Seal—
1/5 lb. boîtes, cartons 5 lbs. . . 1.11

Luxedo Granulated Plug—
1/10 boîtes en fer-blanc, 2½ lbs.
cartons 1.37

Lucky Strike—
½ btes en fer blanc 3 lb. cartons 1.50
1/5 lb. boîtes en fer blanc, car-
tons 5 lbs. 1.40

1/10 lb. boîtes en fer blanc, car-
tons 2½ lbs. 1.50
½ lb. boîtes en fer blanc 1.40
1 lb. boîtes en fer blanc 1.40

IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, Limited.

(Empire Branch)

Tabacs à chiquer

Stag, barres, 5 1/3 à la lb. . . . 0.39
Bobs, 5 et 12, à la lb. 0.39
Pay Roll, barres, 7½s. palettes 7s. 0.59
Club, 6s. et 12s. 0.42
Black Watch, 6s. 0.45
Currency, 6½s. et 12s. 0.39
Empire Navy, barres, 14 oz. . . . 0.53

Tabacs à fumer

Shamrock, 2 x 4, 6s. 0.45
Pedro, barres, 16 oz. 5s. 0.58

Tabacs hachés

Forest & Stream, 10s. 0.80
Great West, (sacs) 8s. 0.59
Regal Cube Cut, btes fer-blanc, 9s. 0.70
Taxi, Crimp Cut, btes fer-blanc, 10s. 0.78

THE B. HOUDE CO., LTD.,
QUEBEC.

Tabacs coupés à fumer.

Casino—
ppts ½, boîtes 5 lbs. 27
ppts 1/10, boîtes 5 lbs. 44
ppts ½ et 1 lb. 20

Carillon (à fumer et à chiquer)
ppts 1/10 boîtes de 5 lbs. . . . 40

Lion Brand—
sac papier 1/10, boîtes 5 lbs. . . 35

Tri-Color—
boîtes de 1 lb. 32

Rainbow—
ppts 1/9, boîtes 5 lbs. 70
boîtes en fer blanc ½ lb. . . . 73
boîtes en fer blanc ¼ lb. . . . 78
sacs 1/5, boîtes de 5 lbs. . . . 78

Cremo—
ppts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 52

Patriot—
boîtes en fer blanc de 1 lb. . . 25
Tabacs Naturels, coupés, à fumer.

Parfum d'Italie—
ppts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 48

Red Cross—
ppts de 1/10, boîtes de 5 lbs. . . 40
ppts de ½ lb. 40
ppts de 1/7, boîtes de 5 lbs. . . 55

Rouge et Quesnel—
ppts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . 38
ppts 1/5, ½ et 1 lb. 35

Bellefeuille—
ppts 1/6, boîtes de 5 lbs. . . . 24
ppts 1/3 lb. 24
ppts de 1 lb. 20

Prairie—
ppts 1/10, boîtes de 5 lbs. . . . 38

Richelieu—
1/10 lb. 40

Old Style—
1/10 lb. 75

Houde's Special—
Parfum d'Italie, 1/10 40
Senator, 1/10 80

Tabacs à Cigarettes

Rugby—
1/9 (boîtes à coulisse), boîtes
5 lbs. 67
ppts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60
ppts ½ et 1 lb. 60

Petit Bleu—
ppts 1/12 et ½, boîtes de 5 lbs. 50
ppts ½ et 1 lb., sous étain .. 40
L. L. V.—
ppts ½ lb., sous étain 0.45
ppts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 0.50

Petit Poucet—
ppts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 48

Le Petit Jaune—
ppts 1/12, boîtes de 5 lbs. . . . 0.48

Calabresse—
ppts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60

Swoboda—
boîtes à coulisse 1/9, boîtes de
5 lbs. 64

Carlo—
ppts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 55

Ali Baba—
ppts 1/14, boîtes de 5 lbs. . . . 60
btes à coulisse 1/9, btes de 5 lbs. 65

Tabac à chiquer en tablettes

Spun Roll—
ppts 1/16, boîtes de 1 lb. . . . 60

Tabac naturel coupé et pressé

Original—
ppts ½ et 1, boîtes de 5 lbs. . . 60

Tabac Coupé, Tranché, en Palettes.

Bamboo (Curved Cut)—
boîtes en fer blanc, 1/10, bts 3 lbs. 75

Caribou—
boîtes 1/7, boîtes de 5 lbs. . . . 50

CIGARETTES

"Melachrino" Domestiques

Grosneur Par 1000
No 8—Mince. Bouts unis en 10s,
50s, 100s \$12.00
No 9—Bouts en liège en 10s, 50s,
100s 12.00
Non Plus Ultra—Bouts en liège en
10s, 50s, 100s 18.50
No 4—Bouts unis en 10s, 50s, 100s 25.00

Demandez le Tabac à Fumer

"RICHELIEU"

Pavillon en Satin dans les Paquets.

Manufacturé par . . **THE B. HOUDE COMPANY, LIMITED, QUEBEC.**

MACHINERIE de CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la Mise en Forme
jusqu'au Finissage



**Systèmes Goodyear
pour
Cousu-Trépointe et
Cousu-Chausson**

**Machines "Consolidated"
à monter
d'après la
Méthode Manuelle**

**Presses
à découper les tiges
Modèle C.**

**Machines
Rapides
"Standard"
A visser les semelles**

**Machines Davey à
cheviller bois
avec
bigorne**

Machines à Enfoncer les clous protège-talon --- Machines à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer et à Finir les Talons---Machines à clouer "Loose Nailer" et Machines à Bonbouter--Machines à Cimentier, à Poncer et à Parer--Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem"--- Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons, Brosses, etc.

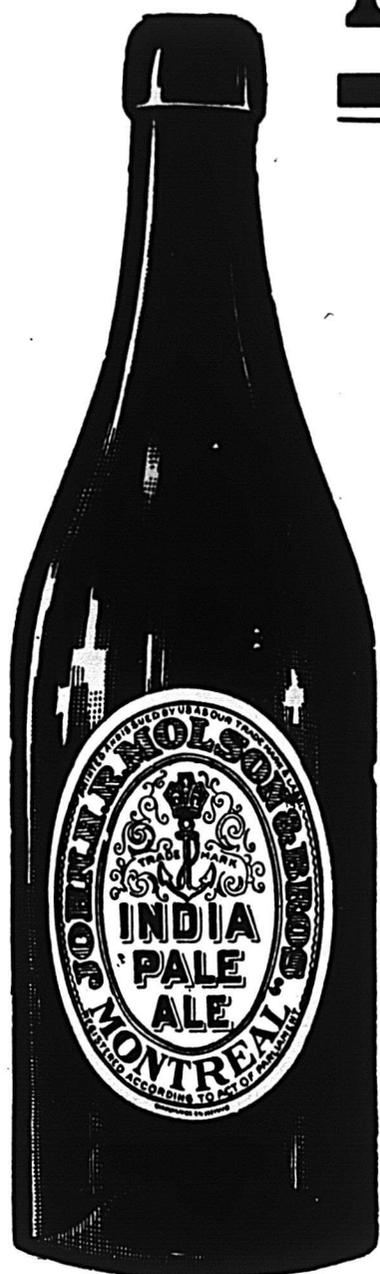
United Shoe Machinery Company of Canada

Montréal, Qué.

La Bière Populaire

MOLSON

A.-J. DeBray Ec. & Co.
Ecole H. B. C.
Viger et St-Hubert
x Ex



Est celle que veut le Consommateur; donnez-la lui.

La vente de cette BIÈRE excède celle de toutes les autres marques réunies.

Brassée à Montréal depuis

127 ANS.